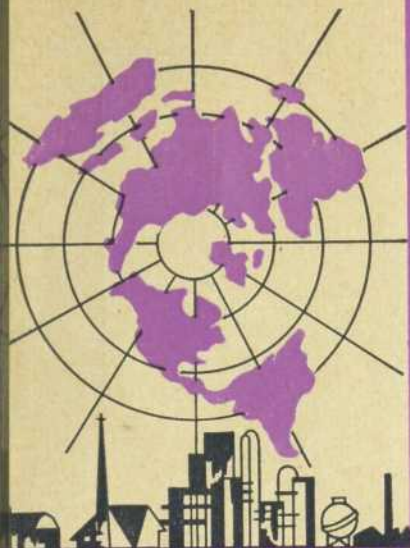


JUILLET 1962

MONTREAL



# Relations

REVUE DU MOIS

N° 259

LES GRÈVES  
D'ESPAGNE

QUERELLES  
FRANÇAISES...

## *Le tourisme nautique*

Hector CIMON

## LA LIBERTÉ ET LA LOI

John Courtney MURRAY

## *Transports et télécommunications au Nouveau-Québec – II*

Michel BROCHU

Le dialogue de l'unité ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ Joseph LEDIT

Tranquille, la possession de la vérité? ■ Joseph d'ANJOU

50¢

# SOMMAIRE

juillet 1962

Éditoriaux . . . . . 177

*Les grèves d'Espagne. — « Mater et Magistra » : un an après.  
— Vous avez raison, M. Filion : assez de singeries.*

## Articles

LA LIBERTÉ ET LA LOI . . . . . John Courtney Murray 179  
TRANQUILLE, LA POSSESSION DE LA VÉRITÉ ? Joseph d'Anjou 183  
TRANSPORTS ET TÉLÉCOMMUNICATIONS DANS  
LE NOUVEAU-QUÉBEC-II . . . . . Michel Brochu 185  
LE DIALOGUE DE L'UNITÉ . . . . . Joseph Ledit 187  
LE TOURISME NAUTIQUE . . . . . Hector Cimon 190

## Au service du français:

*Pour un « le » ou un « du » . . . . . J. d'Anjou 192*

Le théâtre . . . . . Georges-Henri d'Auteuil 193

CONGRÈS DES SUPÉRIEURS DES SÉMINAIRES  
LATINO-AMÉRICAINS . . . . . Gérard Goulet 194

Au fil du mois . . . . . 195

Les réfugiés de Hong-Kong. — Le Cardinal et le Komissar.  
La crise du sacerdoce. — Cordonniers, à vos semelles!  
— Du pharisaïsme à l'utopie.

Avec ou sans commentaires . . . . . 197

Querelles françaises... et querelles canadiennes.

Les livres . . . . . 198

Le pape nous parle . . . . . 204

Notes bibliographiques . . . . . III

## Relations

REVUE DU MOIS

publiée par un groupe de Pères de la Compagnie de Jésus.

Directeur : Richard ARÈS.

Rédacteurs : Luigi D'APOLLONIA (Vie religieuse et Politique internationale), Jacques COUSINEAU (Vie ouvrière), Joseph-H. LEDIT (Horizon international).

Collaborateurs : Joseph D'ANJOU, Robert BERNIER, Irénée DESROCHERS, Gérard HÉBERT.

Secrétaire de la rédaction : Georges ROBITAILLE.

Administrateur : Albert PLANTE.

Tirage : Clarence DONTIGNY.

## Rédaction et abonnements:

8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal-11

## Publicité:

Robert Dumouchel du Service de Publications Seg, Limitée, 3305, rue Masson, Montréal-36, RAYmond 5-2491.



Relations est une publication des Éditions Bellarmin, 8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal-11. Téléphone: DUpont 7-2541. Prix de l'abonnement: \$5 par année. Le numéro: \$0.50. Relations est membre de l'Audit Bureau of Circulations. Ses articles sont répertoriés dans le Canadian Index, publication de l'Association canadienne des Bibliothèques.

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication.



## Une mutuelle d'assurance intégrée à l'économie du Canada français

Une variété de plans  
d'assurance modernes  
répondant à des  
besoins modernes!

L'  ÉCONOMIE  
MUTUELLE D'ASSURANCE

41 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal - VI. 5-3291

JOLIETTE - SAINT-JEAN - QUÉBEC - SHERBROOKE - OTTAWA



- UN CAPITAL À VOTRE DISPOSITION
- DES REVENUS POUR LA RETRAITE
- PROTECTION AU DÉCÈS

## L'ENTRAIDE IMMOBILIÈRE LAURENTIENNE

1344 est, rue Sherbrooke, Montréal LA. 1-3698-3847

Complétez ce coupon et mettez-le à la poste, ou bien écrivez ou téléphonez pour de plus amples renseignements.

Sans obligation de ma part, veuillez me donner des détails complets sur les points ci-dessus.

Nom .....

Adresse .....

Ville .....

# Relations

## Editoriaux



### Les grèves d'Espagne

POUR LA PREMIÈRE FOIS depuis la guerre civile, un mouvement de revendications sociales débouche au grand jour avec l'appui de dizaines de milliers de travailleurs, des autorités ecclésiastiques, des militants de la Jeunesse ouvrière catholique (J. O. C.) et des Fraternités ouvrières d'Action catholique (H. O. A. C.).

Ce grave événement qui, au moment où nous écrivons ces lignes, dure depuis sept semaines ne saurait nous laisser indifférents. Quelle que soit l'issue immédiate, il marquera un point tournant puisqu'il met en cause l'État, l'Église, les citoyens; une conception politique, la doctrine sociale chrétienne, les aspirations de la classe ouvrière.

Au vrai, l'événement déborde les grèves elles-mêmes; il engage les droits naturels de l'homme, comme le souligne *Ecclesia*, organe officiel de l'Action catholique espagnole, la seule publication, notons-le, qui échappe à la censure, encore qu'il ait fallu protéger cette exception dans un article du Concordat. Le 12 mai, *Ecclesia* écrivait:

Les droits naturels de l'éthique chrétienne, clairement fixée dans la doctrine pontificale, en même temps qu'ils repoussent la lutte des classes... ont admis comme licite, quand le dialogue par voie directe et syndicale a épuisé ses recours, l'adoption d'un arrêt volontaire du travail...

L'hebdomadaire espagnol va plus loin encore, comme il se devait. Il réclame pour les syndicats « la mission d'intermédiaires véritables entre le capital et

le travail », et rappelle à l'État que son rôle est de veiller à « leur authenticité, leur indépendance et leur esprit de service à l'endroit de la masse entière des travailleurs ».

En d'autres mots, la grève des mineurs est légitime même si elle est illégale comme toute grève, d'ailleurs, en Espagne. De plus, le droit de grève est lui-même légitime ainsi que le droit pour les ouvriers de se grouper en associations vraiment libres, et non dans les syndicats officiels dits « verticaux », si chers et si liés au régime de Madrid.

La liberté syndicale, il est vrai, est une chose; la liberté politique, une autre. Cependant, comme la liberté syndicale, la liberté politique trouve son origine dans la nature même de l'homme, animal politique, selon le mot célèbre d'Aristote, fait pour vivre en société, et donc pour participer activement, dans l'obéissance aux lois justes, à la vie de la communauté par des mouvements de pensée, des partis politiques et le droit réel de suffrage. Il est peut-être plus facile aux hommes, désabusés par les vices et les faiblesses du fonctionnement démocratique (qui ne sont pas essentiels au système...), de laisser à des chefs ou à un *caudillo* tout le fardeau de diriger la vie politique de la nation: mais alors on abandonne l'exercice d'un droit qui dérive de la nature de l'homme et correspond à sa dignité d'agent spirituel et libre, responsable de son destin individuel et collectif.

Inutile de se fermer les yeux. Franco ne peut pas indéfiniment contrer ces valeurs sociales et politiques fondamentales par des mesures policières, l'horreur d'une guerre civile, la peur du communisme, sans, du même coup, condamner sa propre conception de la vie politique.

Que l'Espagne ait été l'objet de la fureur soviétique et traitée comme la lie des nations même par les peuples

civilisés, il faut en convenir. Que le régime qui régent sa vie et sa pensée, depuis 25 ans, et se dit catholique, soit à ce point vulnérable, comment ne pas s'en attrister ni s'en inquiéter ?

### ***Mater et Magistra : un an après***

IL Y AURA UN AN, le 15 juillet, que paraissait « sur les récents développements de la question sociale à la lumière de la doctrine chrétienne », l'encyclique *Mater et Magistra*, au titre aussi gracieux que profond. Il n'est pas exagéré de dire qu'aucun document pontifical, à cause sans doute de sa résonance si humaine de la première à la dernière ligne, n'a suscité autant d'approbations de la part des confessions non catholiques et des milieux profanes.

Dès le 6 août, dans la revue *Christianity and Crisis*, Reinhold Niebuhr, le célèbre théologien protestant, qui consacra la meilleure partie de sa vie à l'étude des implications sociales de l'Évangile, l'acclamait comme « un document formidable ». Toutes les grandes communautés protestantes l'accueillirent avec faveur, n'y faisant qu'une réserve à propos des « lois inviolables et immuables que tous, nous rappelle l'encyclique, doivent reconnaître et observer » dans « la transmission de la vie humaine ». L'archevêque Jakovos de l'Église grecque orthodoxe ne fit aucune restriction et définit l'encyclique « la grande charte chrétienne des droits de l'homme ».

Dans les milieux profanes aussi, l'encyclique a fait une trouée. Elle fut citée à maintes reprises à la dernière session plénière du Conseil économique et social des Nations Unies, réuni à Genève; cependant qu'à Strasbourg, l'Assemblée parlementaire de la Communauté économique européenne (le Marché commun) décida de répandre cette partie de l'encyclique qui traite des relations de justice entre nations riches et nations pauvres. En Grande-Bretagne, le texte de l'encyclique fut remis à chaque membre du parlement de Westminster et à tous les dirigeants des Trade Unions. En Uruguay, le parlement entend s'inspirer de son enseignement dans la réforme prochaine de sa législation sociale. Notons pour finir que, des deux grands journaux de New York qui publient l'un et l'autre des éditions européennes, le *Times* reproduisit le texte en entier, malgré sa longueur, et le *Herald Tribune* lui consacra sa première page.

Comment ne pas souhaiter que les catholiques de plus en plus nombreux se nourrissent des lumières de *Mater et Magistra* et les fassent passer, en temps opportun, dans les salles de rédaction, les réunions syndicales, les assemblées parlementaires. Toute centrée sur la personne humaine, « fondement, but et sujet de toutes les institutions où se manifeste la vie sociale », sa doctrine se situe au-delà du libéralisme économique, du socialisme et de l'esprit technocrate qui confient

le sort de l'homme à des lois soi-disant « naturelles », au « mouvement dialectique de l'histoire » ou à la logique déterministe des machines et des statistiques. *Mater et Magistra* est pour nous l'encyclique de l'humanisme chrétien économique et social, parce que l'homme y demeure la cause de son destin et le guide de son histoire, créature et fils de Dieu, « première et dernière raison d'être de toute la création ».

### ***Vous avez raison, M. Filion : assez de singeries***

EN DEUX ÉDITORIAUX d'une mâle vigueur (*Assez de singeries* et *Ne venez pas m'« enfirouâper »*), le directeur du *Devoir*, en lutteur de métier, vient d'administrer le tour du casse-reins aux gens qui s'obstinent à mêler les étrangers à nos querelles. Il s'en prend en particulier, en son second article, au Mouvement laïque de langue française pour son accointance récente avec la Ligue française de l'Enseignement. Comment lui donner tort ?

Depuis sa fondation, le Mouvement laïque s'efforce de rassurer les catholiques sur ses intentions. A qui veut l'entendre il répète qu'il n'est ni anticatholique, ni antireligieux, qu'il respecte toutes les croyances et que ses efforts se bornent à obtenir justice pour une minorité du Québec qu'il considère lésée. Or, au même moment, par son représentant officiel, son secrétaire, voici qu'il s'acoquine avec ce qu'il y a, en France, notoirement de plus anticlérical et antireligieux, avec cette Ligue de l'Enseignement que son fondateur, Jean Macé, conçut et organisa comme une machine de guerre anticatholique: « Nous n'avons qu'un seul ennemi, disait-il, sans se gêner, et cet ennemi, c'est le catholicisme. » (Voir aussi page 198.) Est-ce là que le Mouvement laïque prétend puiser son inspiration ?

Comment ne voit-on pas qu'en invitant la Ligue de l'Enseignement à se mêler de nos querelles scolaires, on justifie, du coup, l'intervention de la « Cité catholique » ? A l'instar de la France, nous avons déjà notre Gauche et notre Droite; déjà nos progressistes et nos intégristes se dénoncent à qui mieux mieux. S'il faut absolument nous quereller, ayons la décence de le faire entre nous, sur des problèmes qui nous sont propres. Cessons de faire les enfants à la recherche d'un grand frère pour les défendre, de faire les coloniaux toujours en quête d'une métropole qui tranchera leurs débats. La réalité canadienne, particulièrement au Québec, fourmille de problèmes qu'il faut discuter et résoudre; pourquoi en fausser les données en y mêlant des éléments étrangers douteux ? Il ne s'agit pas de nous fermer aux influences bienfaisantes des autres cultures, il s'agit de nous tenir debout nous-mêmes, de régler entre nous nos querelles et de demeurer maîtres de notre pensée comme de notre action. Nous n'avons que trop importé, que trop imité mal à propos; avec Gérard Filion, il faut dire: Assez de singeries!

# LA LIBERTÉ ET LA LOI

John Courtney MURRAY, S. J.

CE QUE NOUS AVONS DIT fait voir que le problème de la liberté religieuse suppose une liaison très étroite entre la liberté et la loi. Quelle est la nature de cette liaison ? Voilà ce que nous allons brièvement examiner. Notre réflexion portera, dans une première partie, sur les rapports entre la liberté et la loi *en général*; dans une deuxième partie, sur les rapports entre la liberté et la loi *en particulier* : loi naturelle et loi humaine; ce qui nous amènera logiquement à parler de la philosophie de l'État.

## 1. LIBERTÉ ET LOI

Même si la liberté dont il s'agit est, de toute évidence, la liberté dans l'ordre moral, il est nécessaire de dire d'abord quelques mots de la liberté dans l'ordre physique.

### Liberté et libérés

La liberté physique, appelée aussi liberté naturelle, est cette propriété de la volonté qui rend l'homme cause et maître de ses actes. Il n'en va pas de l'homme comme du végétal et de l'animal dont les opérations sont toujours *déterminées* par des ressorts mécaniques et psychiques. L'homme a la possibilité de *se déterminer* à son choix: il peut agir ou ne pas agir, agir de telle façon ou de telle autre. Il est libre.

Tout à fait distincte de la liberté morale, la liberté naturelle n'en demeure pas moins son présupposé et sa condition. Si l'homme est un agent *moral*, responsable de ses actes, c'est qu'il en a la *maîtrise*. De plus, — et ceci est capital — la liberté naturelle éclaire la nature de la liberté morale. De même que, dans l'ordre physique, la liberté naturelle est en dépendance intrinsèque de la raison, ainsi, dans l'ordre moral, la liberté morale est en dépendance intrinsèque des ordonnances de la raison qui constituent la loi. Liberté morale et loi morale s'enveloppent réciproquement et nécessairement l'une l'autre comme la faculté naturelle de choisir et la faculté naturelle de raisonner.

Ce point mérite d'être souligné. Car, les théories antinomiennes en vogue tendent, consciemment ou inconsciemment, à assimiler la liberté à l'indépendance totale, à une émancipation pure et simple, affranchie de toute règle et de toute mesure objective, bref à un Absolu. Du coup, l'autorité de la loi se dresse en *ennemie* ! Elle est destructrice de la liberté. Comme les menottes policières, elle est une chaîne qu'on porte, à son « âme » défendant. Qui ne voit que ce refus

global de toutes limites est une absurdité, mortelle tant pour l'âme humaine que pour la société ?

Hélas, elle n'est pas la seule ! Certains philosophes et, plus souvent, des savants qui philosophent sans le savoir et fort mal, traitent la loi en *étrangère*. Entre la loi et la liberté, le lien n'est pas vital, intérieur, mais extrinsèque. Imposée du dehors, la loi est, au mieux, un principe de répression. Elle contrarie et humilie l'homme, gêne et blesse sa liberté. Or c'est le contraire qui est vrai. La loi et la liberté font très bon ménage puisque la notion de loi se cache au cœur même de l'idée de liberté qu'elle nourrit, soutient, éclaire, guide et seconde. En fait, sans la loi, impossible de comprendre ce qu'est la liberté.

### Liberté morale et raison

Dans l'ordre physique, la volonté, indifférente (activement, non passivement) à agir ou à ne pas agir, à agir de telle façon ou de telle autre, se détermine par elle-même à son acte, parce que l'homme est doué de la faculté de raisonner, et que l'esprit comme tel comporte une sorte d'infinité. L'homme, en effet, est capable d'embrasser tout l'univers du vrai et du bien, d'apprécier leurs valeurs contraires, différentes ou inégales, de désirer celles-ci plutôt que celles-là, et, séance tenante, de s'en assigner la poursuite. Sans délibération et jugement, point d'acte libre.

L'acte libre implique donc un acte d'obéissance au jugement de la raison. Que dis-je ? C'est précisément cet acte d'obéissance à la raison qui définit le libre vouloir et son immunité à l'égard de tous les autres déterminants moins nobles. Loin de regimber contre cette dépendance, la liberté se sent faite pour elle et en appelle d'instinct à ses lumières: « par sa nature (la volonté) est un appétit obéissant à la raison. »

Vrai dans l'ordre physique, ce principe est encore plus vrai dans l'ordre moral. Ici encore, le point important est le rapport vital entre la liberté et la raison. En quoi la liberté morale diffère-t-elle alors de la liberté physique ou naturelle ? En ce que la raison n'apparaît plus seulement comme la faculté de comparer les biens *particuliers*, de les juger désirables, de les présenter à la volonté pour qu'elle les poursuive, mais de plus comme la faculté de découvrir et de comprendre « l'ordre de la raison », *en tant même qu'ordre*, c'est-à-dire de découvrir et de comprendre *la relation* de l'homme à Dieu, cause première et fin dernière, et *la relation* de tous les actes libres humains à l'obtention ou à la perte de cette fin dernière. La raison y découvre la dignité de l'homme, image de Dieu, dont la perfec-

tion propre en tant que nature raisonnable, libre et sociale consiste à se rendre parfaitement raisonnable, libre et social. En même temps que sa dignité, l'homme découvre sa destinée spirituelle qui est Dieu et la possession de Dieu, l'unique Bien suprême qu'il doit vouloir, de toute nécessité, pour lui-même, par-dessus tout et au-dessus de tout. Et dans sa destination à posséder Dieu, il découvre le principe actif et dominateur de l'ordre de la raison, et la norme des jugements de valeur authentiques. A la lumière et dans l'intelligence de cet ordre de raison, les jugements particuliers de chaque homme puisent une force nouvelle. Non seulement, ils *déclarent* ceci bon et cela mal; ils *dictent*, en outre, qu'il faut accomplir le bien et éviter le mal. Le jugement de la raison émerge en impératif promulguant à la volonté ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter pour que l'homme puisse atteindre à sa perfection et à sa fin dernière. Cette formulation des exigences de l'ordre de la raison, voilà ce qu'est la loi: ordonnance de la raison.

### Liberté morale et loi

Devant cet impératif moral, la liberté nous apparaît de nouveau comme une acceptation de l'ordre de la raison et de ses exigences pratiques. Cette acceptation est l'acte même de la liberté morale. Par définition donc, la liberté morale consiste dans l'obéissance délibérée de l'homme à la loi morale. Conséquemment, vouloir cette obéissance n'est pas pour l'homme, agent intelligent et libre, se soumettre à un joug étranger, à une hétéronomie outrageante qui violerait ou énerverait sa liberté; car il est de l'essence même de la liberté humaine d'obéir à la raison et de suivre les impératifs, les lois, les règles qui dérivent de l'ordre de la raison. Du commencement à la fin, c'est l'obéissance à la raison qui délivre et perfectionne la liberté humaine. Bien loin d'être hostile voire antithétique à la liberté, la loi lui donne, pour ainsi dire, la main affectueusement. La vie morale de l'homme est, de par sa nature, rattachée à deux pôles: la liberté et la loi; et elle est intériorisée, humanisée, libérée, ordonnée par leur jeu dynamique et leur tension salutaire. Aussi, Léon XIII pouvait-il écrire dans l'encyclique *Libertas praestantissimum* :

Rien ne saurait être dit ou imaginé de plus absurde et de plus contraire au bon sens que cette assertion: l'homme, étant libre par nature, doit être affranchi de toute loi; car s'il en était ainsi, il s'ensuivrait qu'il est nécessaire pour la liberté de ne pas s'accorder avec la raison, quand c'est tout le contraire qui est vrai, à savoir que l'homme doit être soumis à la loi, précisément parce qu'il est libre par nature.

Ces quelques indications rapides sur une question difficile mais, au fond, très simple, suffisent à notre propos. Il est nécessaire, cependant, de s'expliquer sur un autre point. L'homme n'est qu'un roseau pensant, disait Pascal. Tout le monde sait, en effet, que la raison humaine est frêle. Elle est exposée à se tromper. Elle est capable d'erreur comme de vérité. Cette possibilité d'errer, loin d'être une perfection de la raison, est un défaut qui souligne son imperfection. Comment en

serait-il autrement? Par sa condition de *créature*, la personne humaine est ontologiquement indigente; par sa condition de *créature charnelle*, elle dépend des accidents de la matière et de la connaissance des sens; procède par concepts, syllogismes, vues partielles, morcelées et difficiles à assembler; est sollicitée, à chacun de ses pas, par les puissances de désir et d'émotion — par le nez de Cléopâtre, pour parler encore comme Pascal. La raison ne verse pas toujours une lumière vive devant la volonté. Elle n'est parfois qu'une lampe fumeuse; et il arrivera à la volonté qui se contente de son éclairage de s'égarer à la poursuite d'un bien illusoire. Même là, cependant, la volonté continue en quelque sorte à suivre la raison, car la volonté ne peut rechercher le mal pour le mal, mais uniquement sous le déguisement du bien que la raison enveloppe de « rationalisations » et lui présente comme un bien réel alors qu'il n'est, en vérité, que son apparence et son ombre. Que l'homme pêche, il le fait donc en obéissant à la raison, mais — hâtons-nous de le dire — à la raison qui se trompe et qui trompe. Cette obéissance est libre, soit! Mais ce que l'homme retire de son péché libre n'est pas la liberté. Au contraire, c'est l'esclavage. Il se livre à l'erreur et au mal, à des contraintes incompatibles avec sa raison et sa volonté, à des liens dégradants pour un esprit humain libre, selon cette parole de Notre Seigneur: « Quiconque commet le péché est esclave du péché. »

Ces quelques réflexions sur la liberté, la loi et leur liaison vitale s'imposaient pour une intelligence exacte du problème de la liberté religieuse. Certes, l'idée que se fait la pensée dite libérale sur la liberté de religion est ineffablement moins compliquée et moins difficile. Et pour cause. Tout simplement, elle supprime la question. Il n'y a pas de problème, de problème d'ordre moral, bien entendu; car le problème moral ne surgit qu'avec la perception d'une relation nécessaire entre liberté morale et la loi morale.

## 2. LES DEUX LOIS

En vertu de cette dépendance intrinsèque entre la liberté morale et la loi morale, le problème de la liberté religieuse prend aussi un caractère juridique et concerne cet ordre de relations qui se définit en termes de droits réciproques et d'obligations. Le terme « liberté » désigne, au point de départ, l'absence de contrainte, l'immunité de toute pression, coaction, prohibition, restriction, compulsion; mais il implique également le pouvoir réel de prendre des décisions et d'imposer des obligations. Lorsqu'une immunité et un pouvoir réel sont envisagés comme prenant leur origine dans la loi, soit la loi naturelle soit la loi humaine, la liberté qui s'affirme, sous cet aspect, est un droit; et en tant que droit, elle connote une obligation de la part des autres de ne pas violer cette immunité ni entraver l'exercice de ce pouvoir. C'est pour cette raison que le problème

de la liberté de religion, disions-nous, consiste à définir « les immunités et les pouvoirs réels » de la personne humaine, sous le régime de la loi.

### La loi naturelle

La loi originelle à laquelle se rattache la liberté humaine comme à la racine de sa véritable autonomie est la loi naturelle. L'approfondir nous entraînerait trop loin. Contentons-nous de la définir avec Léon XIII :

Telle est, à la tête de toutes, la loi naturelle qui est écrite et gravée dans le cœur de chaque homme, car elle est la raison même de l'homme, lui ordonnant de bien faire et lui interdisant de pécher. Mais cette prescription de la raison humaine ne saurait avoir force de loi, si elle n'était l'organe et l'interprète d'une raison plus haute à laquelle notre esprit et notre liberté doivent obéissance. Le rôle de la loi étant, en effet, d'imposer des devoirs et d'attribuer des droits, elle repose tout entière sur l'autorité, c'est-à-dire sur un pouvoir véritablement capable d'établir ces devoirs et de définir ces droits, capable aussi de sanctionner ses ordres par des peines et des récompenses; toutes choses qui ne pourraient évidemment exister dans l'homme s'il se donnait à lui-même en législateur suprême la règle de ses propres actes. Il suit donc de là que la loi naturelle n'est autre chose que la loi éternelle, gravée chez les êtres doués de raison et les inclinant vers l'acte et la fin qui leur conviennent; et celle-ci n'est elle-même que la raison éternelle du Dieu créateur et modérateur du monde.

Ce qu'il faut retenir, pour le moment, c'est que la loi naturelle mérite le nom de loi. Elle n'est pas une loi écrite, un statut, un code. Les Anciens l'appelaient la loi *non écrite*; c'est le nom qui lui convient le mieux. Ils l'appelaient aussi la loi *écrite dans le cœur*, mais cette métaphore classique, parce qu'elle indique l'origine et non la forme de la loi naturelle, prête à équivoque. La loi naturelle est l'ensemble des choses à faire et à ne pas faire qui suit nécessairement du seul fait que l'homme est homme, mis à part toute autre considération. L'obligation de faire ou de ne pas faire ces choses n'est pas une création de la raison. Celle-ci en prend *connaissance* et, en conséquence, promulgue les ordonnances de la raison qui constituent la loi. La loi non écrite ou la loi naturelle n'est pas autre chose. Toutefois, si la raison *publie* ses ordonnances, elle ne leur donne pas par elle-même cette autorité. Ces ordonnances tirent leur force d'*obligation universelle* de ce qu'elles reflètent exactement l'intelligence éternelle et les desseins de Dieu qui veut que l'homme soit homme, agisse conformément à sa nature d'homme, accomplisse sa destinée d'homme. Les ordonnances de la raison font loi, et s'imposent en conscience, c'est vrai. Mais elles n'ont force de loi que parce qu'elles sont « l'organe et l'interprète d'une raison plus haute ».

### La loi humaine

Le second genre de loi auquel la liberté humaine se rattache, toujours comme à un principe d'épanouissement, est la loi humaine. Celle-ci prend tige dans la nature de l'homme qui réclame la vie en société. La loi humaine est l'interprète des exigences de la raison en regard de la vie en société et, en premier lieu, par rapport à l'exigence fondamentale voulant que la société humaine soit une unité de collaboration, au sein de laquelle

des hommes libres s'associent sous une autorité qui les guide vers le bien véritable de la communauté. Nous ne pouvons ici que donner les grandes lignes d'une philosophie de la loi humaine. Écoutons, encore une fois, Léon XIII :

Ce qui vient d'être dit de la liberté des individus, il est facile de l'appliquer aux hommes qu'unit entre eux la société civile, car ce que la raison et la loi naturelle font pour les individus, la loi humaine promulguée pour le bien commun des citoyens l'accomplit pour les hommes vivant en société. — Mais, parmi les lois humaines, il en est qui ont pour objet ce qui est bon ou mauvais naturellement, ajoutant à la prescription de pratiquer l'un et d'éviter l'autre une sanction convenable. De tels commandements ne tirent aucunement leur origine de la société des hommes; car, de même que ce n'est pas la société qui a créé la nature humaine, ce n'est pas elle qui fait que le bien soit en harmonie et le mal en désaccord avec cette nature; mais tout cela est antérieur à la société humaine elle-même et doit absolument être rattaché à la loi naturelle, et partant à la loi éternelle...

Quant aux autres prescriptions de la puissance civile, elles ne procèdent pas immédiatement et de plain-pied du droit naturel; elles en sont des conséquences plus éloignées et indirectes et ont pour but de préciser les points divers sur lesquels la nature ne s'était prononcée que d'une manière vague et générale... Or, ces règles particulières de conduite, créées par une raison prudente et intimées par un pouvoir légitime, constituent ce que l'on appelle proprement une loi humaine. Visant la fin propre de la communauté, cette loi ordonne à tous les citoyens d'y concourir, leur interdit de s'en écarter et, en tant qu'elle suit la nature et s'accorde avec ses prescriptions, elle nous conduit à ce qui est bien et nous détourne du contraire. Par où l'on voit que c'est absolument dans la loi éternelle de Dieu qu'il faut chercher la règle et la loi de la liberté, non seulement pour les individus, mais aussi pour les sociétés humaines.

### Vraie conception de l'État

La philosophie de la loi humaine résumée ici a sa contrepartie dans une philosophie de l'État, organe qui fait et impose la loi. Cette philosophie affirme, à la fois, la nature morale et la fonction morale de l'État.

Elle affirme, d'abord, que l'État, tant dans sa fonction législative que dans ses autres fonctions, n'est pas une entité *a-morale*, soustraite au contrôle d'une loi plus haute: loi de la nature et loi de Dieu, Auteur de la nature, lois antérieures et supérieures à toute société civile.

Deuxièmement, elle affirme que l'État a une *fonction morale* et non seulement matérielle, administrative, disciplinaire. Sujette à la souveraineté de la loi morale, elle est l'instrument légitime qui en assure l'observance et en précise les exigences, dans les limites de son domaine, bien entendu, qui est la vie de l'homme en société. Dans ses actes, ses directives et surtout sa législation, elle ne saurait adopter une attitude de neutralité ou d'indifférence, prête à accorder des droits égaux au bien et au mal, et à les regarder avec une égale faveur. De par sa propre essence, l'État, en son pouvoir de légiférer, n'est établi pouvoir que pour le bien commun terrestre. Mais ce bien commun est celui des personnes humaines vivant en société. Il est donc un bien moral et non pas seulement matériel, et comprend la vertu civique comme un de ses premiers éléments. L'État veillera, par conséquent, à ce que le bien soit fait et le mal évité. Sa compétence dans le

champ de la morale est, certes, fort restreinte et ne s'étend qu'à cette catégorie de choses qui ressortit au bien du tout social comme tel. En raison de ce bien qui est le bien commun, il jouit, toutefois, d'une véritable autorité morale et peut obliger en conscience; et en tant qu'autorité morale, il a pour œuvre essentielle de préserver et de perfectionner la liberté de la communauté politique, sa vraie liberté qui réside dans l'harmonie entre la vie de la société et l'ordre de la raison. C'est ainsi que Léon XIII, à la suite du passage cité plus haut, conclut de la vraie philosophie de la loi humaine à la vraie nature de la liberté civile:

Donc, dans une société d'hommes, la liberté digne de ce nom ne consiste pas à faire tout ce qui nous plaît: ce serait dans l'État une confusion extrême, un trouble qui aboutirait à l'oppression; la liberté consiste en ce que, par le secours des lois civiles, nous puissions plus aisément vivre selon les prescriptions de la loi éternelle. Et pour ceux qui gouvernent, la liberté n'est pas le pouvoir de commander au hasard et suivant leur bon plaisir: ce serait un désordre non moins grave et souverainement pernicieux pour l'État; mais la force des lois humaines consiste en ce qu'on y reconnaît une dérivation de la loi éternelle et qu'il n'est aucune de leurs prescriptions qui n'y soit contenue comme dans le principe de tout droit.

### Fausse conceptions de l'État

Cette philosophie de la loi humaine et de l'autorité dans leur relation à la liberté humaine se tient à mi-chemin entre deux théories extrêmes qui séduisent, de nos jours, les esprits politiques.

La première est de type individualiste. La liberté de choix de l'individu est une liberté suprême, souveraine et absolue, sa fin à elle-même. La fonction de l'État se limite à protéger cette liberté qui est la liberté initiale, naturelle, s'étendant au bien et au mal. Dans l'accomplissement de sa charge, l'État octroie des droits égaux au bien et au mal. Tous ses efforts viseront à protéger le choix bon ou mauvais dont tout homme est capable. Qu'est-ce à dire? Que l'homme est un petit dieu dont rien ne doit entraver la liberté individuelle, si ce n'est la liberté des autres sur laquelle il n'a pas le droit d'empiéter. L'État n'est que l'arbitre des conflits de liberté. Il n'a pas de fonction morale, puisque la communauté politique ne relève pas d'une loi morale, supérieure aux volontés individuelles des parties contractantes qui forment l'État et dont l'État est l'exécuteur.

Dans sa défrôque française, cette théorie était à la mode au XIX<sup>e</sup> siècle. Elle est discréditée aujourd'hui. Les événements ont prouvé que cette idée abstraite de la liberté, ce « laisser-faire » aboutit à quoi? A faire de la liberté le privilège de quelques-uns qui ont beau jeu pour opprimer la multitude des faibles et ruiner l'idée du bien commun. Pourquoi s'en étonner? Il n'y avait, au point de départ, aucune œuvre à faire en commun puisqu'il n'existait aucune véritable vie en commun.

A l'autre extrême, voici, dans son uniforme allemand ou russe, la théorie totalitaire de la loi humaine et de la liberté humaine. L'autonomie absolue de l'individu fait place à la souveraineté absolue de l'État,

divinité juridiquement toute-puissante en elle-même, majesté suprême, principe et source de tout droit. L'œuvre essentielle et primordiale de l'État consiste à réaliser graduellement sa propre liberté, c'est-à-dire à accroître, de jour en jour, sa propre puissance. Corrélativement, la vocation de l'homme est de se sacrifier au corps social et de se dévouer, avec tout ce qui est en lui, à la puissance de l'État. Car telle est la tâche commune essentielle. La loi humaine se définit alors le moyen pratique d'assurer le don total de soi à l'État. Plus de liberté de choix pour le citoyen; plus de liberté d'autonomie spirituelle; plus de droit sacré à conquérir une liberté morale toujours plus parfaite. Ne reste plus à la personne humaine dépouillée que cette liberté à sens unique: poursuivre ce que l'État a décrété « bon », c'est-à-dire l'exaltation de sa propre puissance monstrueuse. L'homme devient esclave, un esclave qui doit trouver son bonheur dans la servitude puisque, par tout lui-même, il sert la liberté souveraine de l'État, et que servir l'État, c'est régner!

Étrange paradoxe! Ces deux erreurs opposées ont l'une et l'autre une même racine dans un principe qui demeure vrai: à savoir que la fonction de la loi et de l'autorité est de développer la liberté de la personne humaine et de l'affranchir. Leur aberration commune est de ne rien comprendre aux termes mêmes du principe, car ni l'une ni l'autre ne suspendent l'idée de liberté et l'idée de loi à l'éternelle pensée créatrice, source à la fois de la liberté et de la loi. L'une et l'autre nient « que c'est absolument dans la loi éternelle de Dieu qu'il faut chercher la règle et la loi de la liberté, non seulement pour les individus mais aussi pour les sociétés humaines ». Et pourtant c'est à cette vérité que la société doit son salut. Sans elle, la communauté politique se réduit à une poussière anarchique d'individus ou à une armée motorisée d'esclaves.

\*

Il est temps de résumer. Tout est lié ici: liberté, loi, volonté, raison, Dieu. La liberté humaine et la loi de l'État reposent sur la loi naturelle et en sont inséparables, pour autant qu'elles portent l'empreinte de Dieu, Auteur de la nature. Et c'est dans l'obéissance la plus fidèle à la loi de la nature que la loi humaine est habilitée à remplir sa véritable fonction qui est d'épanouir la liberté humaine; et la liberté humaine, habilitée à remplir la sienne qui est d'épanouir la vie humaine, au sein d'une société fondée sur la loi humaine en conformité avec l'ordre de la raison. En définitive, l'ordre de la liberté et l'ordre de la loi communiquent entre eux dans l'harmonie. Et les lois civiles, suivant la pensée de Léon XIII, mettent tous et chacun en possession, « d'une liberté plus parfaite pour vivre selon les préceptes de la loi éternelle ». Le reste est déraison ou imposture.

# Tranquille, la possession de la vérité ?

Joseph d'ANJOU, S. J.

**I**NCROYANTS et demi-croyants inquiets, moins soucieux de se perfectionner que de dorloter leur inquiétude, nous accusent de rechercher le confort intellectuel et de digérer béatement la possession de la vérité. Méprise pitoyable.

La foi nous arrache à la frileuse et timide régression des âmes qu'effraie un dépassement conforme aux exigences de Dieu, autrement hautes et crucifiantes — rappelons-nous l'exemple de son Fils — que celles d'un humanisme borné, appauvrissant en soi, intolérant pour les autres.

La foi nous convie à l'harmonisation théorique et pratique du fini et de l'infini, de l'humain et du divin, du temporel et de l'éternel, du charnel et du spirituel, dans l'unité de notre personne et dans celle du Corps mystique de Jésus-Christ. Le même Dieu crée l'homme avec un esprit capable de vie divine et lui commande de procréer, de labourer le sol, de bâtir des maisons, d'explorer les secrets de la nature, d'organiser la cité terrestre, de diriger l'Église de son Fils. Le même Dieu. Et le même homme a pouvoir et devoir de réaliser cette vocation. Non pas à moitié, mais parfaitement, comme il convient lorsqu'on exécute un ordre divin.

On n'a pas à se dédoubler, à se couper en morceaux pour cela: un morceau de soi-même pour l'église paroissiale, un autre pour le foyer ou l'école, un troisième pour les affaires, un dernier pour les loisirs. Dieu est tout en tout et en tous. Par son incarnation, il confère un sens et une valeur mystiques à la chair dans le mariage, aux biens matériels dans l'exploitation de la terre et les échanges de ses produits, aux arts, aux lettres et aux sciences dans l'instruction et les occupations de l'esprit. Il suffit, mais il est nécessaire de traiter les personnes et les choses comme des créatures de Dieu, avec le respect sacré que réclame leur dignité. Il y a un usage chrétien du corps et de l'âme, du sexe et de l'amour, de la matière et de la pensée, de la parole et du silence, du travail et du repos, de la richesse et de la pauvreté: humanisme « catholique » (qui embrasse tout); le seul véritable; il fonde et préserve l'ordre de la cité des hommes ici-bas, préparation temporelle du Royaume éternel de Dieu. Y a-t-il plus ample conception des choses, plus noble synthèse à effectuer ?

Aux esprits qui se prétendent larges, à la mesure de leur minuscule dimension personnelle, Maurice Blondel adressait ce défi:

Vous ne voulez rien exclure; vous excluez donc le dogme, qui n'est que s'il est exclusif. Le tout est donc de savoir si ce que vous embrassez dans vos plus larges synthèses n'est pas infiniment petit au prix de l'immensité de nos horizons chrétiens. (*Carnets intimes*, 11 déc. 1889, Édit. du Cerf, Paris, 1961, p. 287.)

Après une conversation avec Charles Maurras, il avait noté: « Enfantine présomption des esprits forts, étrange étroitesse de ces larges intelligences! » (*Ibid.*, 24 oct. 1889, p. 262.) Les forçats du baigne positiviste, dont Claudel et Gilson fouaillèrent les paralysantes illusions, redoutent la « servitude » des fidèles catholiques. Quel délire!

C'est une des grandes injures faites à l'Église, et particulièrement aux savants catholiques, que la prétendue servitude des croyants. Est-ce donc que les formules mathématiques sont une gêne ou une aide pour l'ingénieur qui en est maître ?

Est-ce donc que la connaissance des lois de la nature est une gêne ou une aide pour qui les possède? Être maître de la vérité, la posséder, c'est s'y soumettre, s'en éclairer, s'en servir, en jouir et en agir...

Non, le croyant n'est pas asservi parce qu'il a une lumière, une foi qu'il n'a point faite tout seul en lui, mais qu'il a librement cherchée, qu'il a trouvée par une démarche de son esprit, qu'il conserve par la fermeté de sa décision. Non, le croyant n'est pas asservi, car cette foi même est infiniment large; et loin de le porter à rétrécir sa pensée, elle le force à l'étendre,.... elle le force à savoir ce que Dieu sait, afin qu'il puisse agir en proportion de cette science toute-puissante. (*Ibid.*, 26-27 nov. 1889, pp. 276-277.)

Le catholique averti des richesses de sa foi sait que « toute vérité complète est catholique » et que « tout catholique a en soi la vérité complète » (*ibid.*, 14 mai 1889, p. 210). Conformément à la promesse de Jésus: « L'Esprit Saint, que le Père enverra en mon nom, vous enseignera tout et vous rappellera tout ce que je vous ai dit. » (*Jean*, XIV, 26.) Cette certitude n'empêche pas de garder « l'inquiétude du chercheur sous la sérénité du croyant » (*ibid.*, 9 sept. 1893).

Toujours dans le vrai, lorsqu'on est toujours en recherche et en désir; toujours dans l'amour, quand on est dans le besoin; toujours dans le repos et la paix, quand on est en mouvement. (*Ibid.*, 6 juin 1891, p. 415.)

Seul le catholique a ce qu'il faut pour maîtriser ce « baiser des contraires » (Léon Bloy). Énorme embrassement, tâche surhumaine, qui ne s'achèvera qu'au dernier jour. Il s'agit d'intégrer l'univers dans une adoration parfaite de Dieu. Voilà le genre d'intégrisme que nous soutenons. Il ne saurait provoquer ni méfiance ni critique. S'il pose un problème, c'est pour les incroyants que déroutent le Mystère rédempteur, ou pour les croyants énervés, que troublent les insinuations d'un naturalisme borgne, selon lequel la foi ravale la personnalité en restreignant la liberté de pensée ou d'action. Comme si l'indiscipline ou l'absurdité pouvait satisfaire l'esprit humain; comme si de ne pas reconnaître sa grandeur, c'était agrandir sa pensée; comme si de ne pas donner toute sa mesure d'amour et de dévouement, ou de la gaspiller dans l'utopie ou l'idolâtrie, c'était favoriser son épanouissement personnel, son rayonnement social. « Il faut être surnaturel pour être vraiment fort et libre. » (Blondel, ouvr. cité, 5 juin 1889, p. 220.) Vu en Dieu, « l'homme est si grand qu'il faut être Dieu pour être pleinement homme » (*ibid.*, 7 juin 1889).

Faciles, alors, la foi aux Béatitudes (*Matth.*, v, 3-12) et leur acceptation concrète? Bienheureux les pauvres, les doux, les pacifiques, les cœurs purs, et ceux qui souffrent persécution injuste! Faciles, plutôt, le refus des incroyants et la démission qu'implique leur scepticisme.

Le doute systématique, qui est le mal de l'être, se fait aisément bonne réputation, et plus que tout autre mal, il est contagieux. (François de la Noë, *L'Appel de l'esprit*, Fayard, Paris, 1960, p. 196.)

Nous le constatons dans les œuvres des romanciers et des cinéastes contemporains. Écrivains banals, réalisateurs paresseux, ils copient et ressassent jusqu'à la nausée les mêmes laideurs, les mêmes trahisons, les mêmes avilissements, qu'ils ont la niaiserie ou l'effronterie de présenter comme la peinture de la vraie vie. Littérature et cinéma de mensonge, d'hypocrisie. Sous le couvert de la sincérité.

« C'est une fausse et dommageable forme de l'auto-accusation, note Charles du Bos (*Journal*, III, p. 50), que de nier ce que l'on a de meilleur; il faut se connaître dans le meilleur non moins que dans le pire. » Sans quoi le désordre devient d'autant plus grave qu'il se pare du prestige de l'exactitude et de l'humilité. Gabriel Marcel aperçoit là une sorte d'orgueil démoniaque, une volonté invertie de « justification » tendant à « établir que le péché n'est pas puisqu'il se confond avec moi, puisqu'il recouvre jusqu'aux bords le territoire entier de mon être » (*Être et Avoir*, p. 343). Or, quelque valeur que je me décerne, mon appréciation ne se justifie que par référence à la Valeur absolue. Nulle saisie de moi

ne peut être authentique, profonde et sincère que si elle est en même temps une découverte du Dieu intérieur, sans lequel la valeur n'aurait que la signification d'un fait. Je ne me reconnais vraiment qu'en re-connaissant Dieu. (Régis Jolivet, *Essai sur le problème et les conditions de la sincérité*, Vitte, Lyon, 1950, pp. 196-197.)

Car « Dieu est plus intime que l'intime de moi-même et plus élevé que les cimes de moi-même » (S. Aug., *Confessions*, I, 3, c. 6, n. 11). « Point d'athée, par conséquent, note Blondel, qui ne fasse quelque violence à la sincérité de l'âme. » (*Carnets intimes*, 7 févr. 1889, p. 173.) Car en attribuant à une valeur relative, la sienne, le caractère de l'absolu, il la fausse en l'isolant de l'ordre total qui ne relève pas de lui.

Finalement, comme il n'y a de sincérité que devant un témoin et qu'il n'y a pas, en dehors de Dieu, de témoin possible de ma sincérité, — car je ne suis témoin pour moi que dans la mesure où je me juge selon une valeur qui me transcende, — ce n'est que devant Dieu que l'on peut être sincère... C'est à genoux que l'on peut espérer de conquérir la seule sincérité qui vaille... (R. Jolivet, ouvr. cité, p. 200.)

Dans *l'Appel de l'esprit*, François de la Noë développe le même thème avec insistance. « Seule la vérité surnaturelle, écrit-il (p. 186), peut nous délivrer des superstitions intellectuelles. » Et encore (p. 228):

Toute parole est mensonge si nous n'avons pas la foi qui nous sauve... Tout refus de croire et d'aimer nous relègue dans un monde d'apparences, où nous n'avons plus la vraie connaissance de ce qui est, ni même la juste conscience de ce que nous sommes. Par un penchant naturel, nous sommes portés au mal qui est de nous suffire, comme s'il était en notre pouvoir de nous diviniser. Notre suffisance entretient notre illusion. Il n'y a cependant de retour au réel que par la pleine conscience du retour à Dieu.

A cause de ce « penchant naturel », on doit admettre, contrairement à certain préjugé, que se déclarer pour l'incroyance et l'immoralisme exige peu de courage. « Les solutions désespérées ne sont pas nécessairement les plus courageuses », remarque le Père Henri de Lubac, S. J. (*Nouveaux Paradoxes*, Seuil, Paris, 1955, p. 112). Même en pays catholique. L'incroyant se réduit à sa taille d'homme. Quel effort s'impose-t-il pour cela? Aux baptisés, l'Église enjoint de ressembler à Jésus-Christ, Dieu de toute sainteté. Ambition compromettante. Quant il confesse ouvertement sa foi, le catholique s'oblige à monter, à progresser. L'infidélité, le reniement entraînent, pour lui, une déchéance. Comment aurait-il le goût de s'engager à la légère? Par son refus public du surnaturel, l'incroyant s'accorde au départ les facilités qui répugnent à l'austérité de la foi et de la croix. Il se réserve, en outre, la chance de se convertir, un jour, à un humanisme héroïque, avec la satisfaction personnelle et souvent l'approbation sociale que lui procurera son accès à un dépassement glorieux.

Les éducateurs religieux savent qu'il y a là une des tentations les plus subtiles de l'adolescence: la tentation de jouer sur les deux tableaux. Les garçons voudraient se livrer aux licences qu'a expérimentées un Augustin de Tagaste; les

filles, à celles d'une Marie de Magdala ou d'une Marguerite de Cortone; avec l'espoir, ensuite, de rentrer triomphalement à la maison du Père. Seuls les courageux optent d'emblée, comme Louis de Gonzague et Thérèse Martin, pour un idéal vertigineux. Ils coupent les ponts et s'interdisent toute voie de retour, se contraignant à graver les pentes raides du Calvaire, sur les pas de leur Chef, Jésus-Christ.

Qu'apparaisse scandaleusement restreint le nombre de ces vaillants n'infirmes en rien la transcendance et l'infailibilité de la foi. Ce scandale dénonce l'erreur et le mensonge de ceux qui raillent notre « tranquille » possession de la vérité. Car lorsqu'on possède la Vérité, on ne jouit du repos qu'à la condition de *vivre* en amour avec Elle. Autrement, la Vérité juge et inquiète celui qui La trahit.

C'est pourquoi, même dans « la catholique province de Québec », l'apostasie bruyante ne requiert aucun courage. Pâturage des organes de diffusion, friands de « nouvelle », le scandale obtient toujours une publicité qui signale à l'apostat son importance en même temps que l'obscurité de sa vie: on joue devant un vaste auditoire, curieux, intéressé, et cela fouette la vanité. L'apostat peut compter sur le même soutien psychologique s'il décide, plus tard, de se repentir. Cette fois, les « bien-pensants » l'accueilleront avec l'éclat qu'on déploie ordinairement pour fêter le retour du prodigue. Mais la fidélité du simple troupier de l'Église militante, de celui dont personne ne parle, que de graves tentations secouent dans sa vie privée ou professionnelle, qu'enragent et dépriment les calomnies ou les brocards des pseudo-viveurs (dont la théologie enseigne qu'ils sont des *morts*, puisqu'ils *vivent en état de péché mortel*), il faudrait la verve d'un Flambeau pour en glorifier le mérite. Et il n'y a guère plus de flambeaux que de porte-flambeaux parmi nos journalistes, « irrévocablement dévoués aux intérêts religieux et nationaux du Canada français ».

Enfin, malgré nos manières habituelles de nous exprimer, il y a risque d'équivoque à proclamer que nous possédons la vérité. Car c'est la Vérité qui nous possède, quand nous y adhérons. Or, la possession divine — l'histoire de la sainteté nous l'apprend — n'a rien de commun ni avec la possession diabolique, évidemment, ni avec la fausse paix des impies. L'Écriture nous a prévenus (*Job*, VII, 1; *Matth.*, X, 34-36; *Luc*, IV, 26-27): la vie de l'homme ici-bas ressemble à une guerre, à un chemin de croix. Corneille et Racine l'ont répété en des vers admirables; pour Rimbaud, le combat spirituel a plus d'âpreté que la bataille d'hommes: échos de la grande voix d'Augustin (*Conf.*, I, 1): « Notre cœur est sans repos tant qu'il ne repose pas en toi. » Inquiétude de l'amour, non de la foi. « Sous la sérénité du croyant », que rien n'ébranle, s'agitent soit l'ennui de vivre ou le désir du ciel, soit la douleur du péché et des rechutes, soit l'impatience des lenteurs avec lesquelles la marche nocturne à l'étoile conduit aux clartés de la contemplation. De ces remous ignorés des hommes, le catholique sincère ne se vante pas, ni ne se délivre sur la terre. Il y trouve, sans doute, plus de paix profonde que les incroyants dans leur imaginaire liberté, que les dévoyés dans les grimaces de leurs plaisirs. Mais nul n'y porte attention. Car la vraie vie est cachée en Dieu avec le Christ (*Col.*, III, 3), et son mouvement échappe au tapage du « monde », patrie des péchés capitaux.

Coincé entre les contraintes exaltantes de la foi et l'incoercible appel de la Vérité, le lâche (conscient ou inconscient) se réfugie dans le négativisme peureux de l'incroyance. Fermer les yeux à la lumière ménage peut-être la vue, mais prive de s'éclairer. Malgré l'éblouissement qu'il en éprouve et qui brûle sa vision naturelle des choses, le croyant ouvre les yeux à la Lumière qui vient d'En Haut. Qu'il lui ouvre aussi son cœur, et l'Amour lui assurera la force de ne pas faillir dans le service harcelant de la Vérité.

# Transports et télécommunications dans le Nouveau-Québec — II

Michel BROCHU

UN PREMIER ARTICLE a décrit l'état actuel des transports et communications dans le Nouveau-Québec. Voici maintenant ce que l'on pourrait faire pour améliorer la situation en chacun des domaines étudiés.

## A. — Transports terrestres

1. *Réseau routier.* — Du fait que les postes esquimaux sont tous tournés vers la mer et que leur économie est essentiellement orientée vers la chasse et la pêche, un réseau routier le long du littoral du Nouveau-Québec n'est pas absolument nécessaire et constituerait, à tout prendre, beaucoup plus un mal qu'un bien; ces voies de pénétration et de circulation, en effet, contribueraient à déséquilibrer l'économie de ces régions et à en accélérer indûment l'évolution. Churchill, au Manitoba, offre un exemple trop déplorable, pour n'être pas ici un sérieux avertissement.

Si l'on se place à un point de vue strictement économique, il faut reconnaître qu'une route de ceinture du littoral du Nouveau-Québec s'élèverait à un prix absolument astronomique; la côte, en effet, est découpée de fjords extrêmement profonds et abrupts, qu'il faudrait contourner pour relier des postes comme Sainte-Anne-de-Maricourt, Sugluc et Notre-Dame-d'Ivugivic; par ailleurs, les innombrables baies et rivières qui découpent la côte des baies d'Ungava et d'Hudson et le nombre incalculable d'ouvrages d'art que cela impliquerait, rendraient absolument prohibitif le coût d'une route sur laquelle le volume des marchandises à transporter serait infime, par rapport au chiffre de la population et au nombre de postes à desservir.

En d'autres termes, le littoral du Nouveau-Québec est, en ce qui concerne les transports routiers, dans une situation identique à celle de la côte nord du Saint-Laurent entre Natashquan et Blanc-Sablon.

Cependant, il faut envisager, dans une perspective d'environ 10 à 20 ans, la construction d'une route qui relierait Fort-Chimo, Shefferville, Chibougamau et, de là, par la route existante, les grandes villes du Sud du Québec. Plus tard, un autre tronçon pourra être construit entre l'Abitibi et Grande-Baleine. La construction d'une route entre un des principaux postes du Nouveau-Québec (Fort-Chimo) et les régions du Sud constituera un lien commode et sans doute indispensable, en 1970 ou en 1980, et aura l'avantage d'être à la fois un grand axe de communication et de ne toucher qu'un poste esquimau, ce qui évitera des modifications trop brusques dans l'économie et l'évolution de ces régions.

2. *Chemins de fer.* — Aucun chemin de fer, on l'a vu précédemment, n'atteint actuellement le littoral du Nouveau-Québec. Présentement, il n'y a en ce sens aucun projet défini; il n'y en a pas, non plus, besoin. Si des exploitations minières s'organisent dans le Nouveau-Québec, comme celle des gisements d'amiante qui s'étend au Sud du fjord Déception (région des collines d'Amiante) ou celle des gisements de fer de la baie Lomer-Gouin, il faudra songer à des tronçons de chemins de fer qui relient les mines aux points de déchargement sur la côte. Mais il ne s'agira que de chemins de fer utilitaires qui ne desserviront aucun poste esquimau (comme le chemin de fer possible de la région du fjord Déception), ou que des postes esquimaux de peu d'importance comme celui de Lomer-Gouin. Pour résumer, présentement, et abstraction faite des besoins des futures exploitations mi-

nières, il n'y a aucun besoin de chemin de fer dans le Nouveau-Québec ni aucun projet en ce sens. Vraisemblablement, si les chemins de fer doivent jouer un certain rôle dans le Nouveau-Québec, ce sera dans le domaine minier, et, en raison de la glace qui bloque les fjords et les baies huit mois de l'année ainsi que des glaces flottantes qui dérivent dans la baie et le détroit d'Hudson, ces chemins de fer ne fonctionneront que durant la saison de navigation, alors que les points de déchargement seront accessibles.

## B. — Transports maritimes

On l'a mentionné plusieurs fois au cours de cet exposé: les postes du Nouveau-Québec sont tournés vers la mer. Par voie de conséquence, c'est dans ce secteur particulier qu'il faut envisager les améliorations. Précisons tout d'abord qu'il semble improbable, si l'on considère la dynamique et les caractéristiques des glaces flottantes dans les eaux côtières du Nouveau-Québec, que la saison de navigation puisse être allongée par les brise-glace ou d'autres moyens. Le faible volume des cargaisons à transporter et le nombre probablement restreint de passagers ne justifieraient pas de tels frais. La solution serait qu'au moins un bateau ou un brise-glace soit exclusivement affecté au service des postes du Nouveau-Québec. Ce navire pourrait quitter Québec ou Montréal au début de juillet, faire une première tournée des postes du Nouveau-Québec, de Havre-Turquetil, jusqu'au dernier poste au Sud de la baie James. Le navire pourrait alors faire escale à Moosonee, sur la rive ouest de la baie James, y refaire le plein de mazout et reprendre des cargaisons pour les postes du Nouveau-Québec. Quittant Moosonee, vraisemblablement, à la mi-août, il pourrait refaire toutes les escales du Sud de la baie James jusqu'à Havre-Turquetil, et reprendre sa tournée, à ce point, en revenant vers la baie d'Hudson. Une seconde et longue escale pourrait être faite à Moosonee pour refaire le plein de mazout et charger cette fois les provisions d'hiver (fruits, légumes et viandes); les escales se feraient du Sud de la baie James à Havre-Turquetil. Cette tournée, la dernière de la saison, serait probablement terminée à la fin de septembre et le navire pourrait revenir à son port d'attache.

Ces trois tournées par un seul et même navire auraient l'immense avantage de permettre au cours de l'été une liaison régulière entre tous les postes du Nouveau-Québec en assurant à la fois le service des marchandises et celui des passagers, livrés actuellement aux hasards de l'itinéraire des brise-glace. Les passagers des divers postes auraient donc, au cours de l'été, trois possibilités de quitter ou de gagner l'un ou l'autre poste du Nouveau-Québec en perdant le moins de temps possible: ainsi un voyageur pourrait arriver à Grande-Baleine par avion un ou deux jours avant l'escale du navire et atteindre sa destination, Povurgnituc ou Sugluc, quelques jours plus tard; l'inverse pourra être vrai aussi: un voyageur venant de Havre-Turquetil ou de Port-Nouveau-Québec pourrait descendre à Fort-Chimo et prendre l'avion pour les régions du Sud.

Ce système évidemment ne sera pas parfait, mais sera une très nette amélioration sur le système actuel. Il faut également se rendre compte que le service suggéré ne sera pas et ne peut pas être rentable, en raison des distances immenses à parcourir, du grand nombre d'escales et des

cargaisons souvent négligeables. En outre, les frais d'opération seront accrus par l'absence de quais ou d'appontements, ce qui nécessite des déchargements par chalands et implique doubles travaux de manutention. Si l'État n'assume pas entièrement le service, il faudra subventionner la société de navigation qui fera ce service indispensable.

A moins de développements extraordinaires et imprévus à l'heure actuelle, il n'est pas à souhaiter ni à suggérer que des crédits importants soient engagés à la construction de quais ou d'aménagements portuaires aux divers postes du Nouveau-Québec. Trois endroits seulement dans tout l'Arctique sont dotés de quais: Churchill, Tuktoyaktuk et Frobisher et, à ce dernier endroit, il s'agit beaucoup plus d'une jetée que d'un véritable quai.

### C. — Service aérien

Aux trois postes de Fort-Chimo, Port-La Pérouse et Grande-Baleine qui bénéficient de services aériens réguliers, des vols plus fréquents demeurent souhaitables, en été surtout; présentement, on peut juger, dans l'ensemble, satisfaisants les services et la fréquence des vols.

Une anomalie cependant est à corriger de toute urgence: aucun des services aériens actuels ne fait escale à Québec; il est anormal que les fonctionnaires du Québec allant en mission dans le Nord du Québec (au-delà de cinquante durant l'été de 1962) et les chercheurs du Centre d'Études nordiques de l'Université Laval (une vingtaine au cours de l'été 1962) doivent se rendre à Montréal prendre l'avion pour Fort-Chimo ou Grande-Baleine. L'idéal serait, au moins par semaine, un service par l'itinéraire Québec-Montréal — Grande-Baleine et un service par l'itinéraire Montréal-Québec — Fort-Chimo.

Pour les autres postes, il est urgent que le service postal devienne régulier. Le système actuel, qui confie le courrier à des avions chargés d'autres missions, est déficient et aggrave l'isolement des postes du Nouveau-Québec; avec ce système, un poste peut recevoir deux courriers à deux ou trois jours d'intervalle puis rester deux mois ou deux mois et demi sans courrier. Il ne devrait pas être trop compliqué d'organiser des services réguliers (tous les quinze jours, par exemple) de livraison ou de parachutage de courrier, comme la chose a été réalisée dans les postes isolés de la côte Nord du Saint-Laurent. Cette amélioration rendrait la vie dans le Nouveau-Québec plus intéressante en hiver et au printemps, et aiderait à attirer dans ces régions des fonctionnaires, des instituteurs ou des administrateurs. Car, il ne faut pas se le cacher, le peu d'enthousiasme des fonctionnaires à accepter un poste dans le Nord tient, en grande partie, aux pauvres communications avec les régions du Sud.

### D. — Télécommunications

1. *Téléphone.* — Le service téléphonique desservant ces régions paraît suffire aux besoins actuels, d'autant que les Blancs du Nouveau-Québec, peuvent la plupart communiquer entre eux par émetteur; il ne semble donc pas urgent d'installer le téléphone là où il n'y a que deux ou trois Blancs comme à Notre-Dame-de-Koartac et à Notre-Dame-d'Ivugivic ou à Port-Nouveau-Québec.

En raison du coût assez élevé, il présente peu d'intérêt pour les Esquimaux. Sa grande utilité est d'offrir la communication avec l'extérieur. Les postes sans téléphone mais pourvus d'un émetteur peuvent communiquer avec l'extérieur, par l'intermédiaire d'un correspondant situé dans un endroit pourvu du téléphone. En somme, le réseau téléphonique répond assez bien aux besoins actuels.

2. *Émetteurs.* — Les trois réseaux d'émetteurs rendent des services signalés aux organisations qui les possèdent;

ils ont le défaut de n'être pas des services publics. Le résultat est que les Esquimaux, qui constituent la grande majorité de la population des postes du Nouveau-Québec, ne peuvent utiliser de façon régulière ce système de télécommunication. Les Pères Oblats ont, bien sûr, l'obligeance dans chacune de leur mission de mettre leur émetteur à la disposition des Esquimaux qui en expriment le désir. La solution désirable serait que le réseau d'émetteurs des Affaires du Nord du Québec (quand il sera installé dans ces régions) soit mis à la disposition des Esquimaux, deux ou trois heures par jour, afin de leur permettre de communiquer avec leurs amis ou avec les membres de leur famille habitant d'autres postes. Ainsi amélioré, ce système de télécommunication restera sans doute, longtemps encore, le plus utile et le plus pratique au Nouveau-Québec, à la fois au service des Blancs et des Esquimaux.

3. *Radio.* — Pour corriger les lacunes exposées plus haut dans ce domaine, il conviendrait d'établir au Nouveau-Québec, à Fort-Chimo, un double poste, qui diffuserait des émissions en français et en esquimau sur deux longueurs d'ondes. Au profit des Esquimaux, il serait certainement opportun d'étudier sérieusement les méthodes d'enseignement par la radio mises en œuvre avec un éclatant succès en Colombie, par le P. Salcedo, et à Haïti, par le P. Origène Grenier, S. J., directeur de Radio-Manrèse.

Avec ce système, de véritables cours peuvent être diffusés par un maître invisible à des groupes réunis dans une salle où se trouve un émetteur à piles. Un auxiliaire, à chaque endroit, collabore avec le maître invisible, veille à ce que ses instructions soient suivies et à la correction des exercices.

Cette méthode d'enseignement radiophonique pourrait s'adapter à toutes les formes de vie esquimaude: aux forts groupements dans les postes, comme aux petits groupes fractionnés. Afin de faciliter la chasse et la pêche, les émissions pourraient être groupées, concentrées durant deux ou trois jours, à tous les dix ou douze jours.

La radio offre des possibilités d'enseignement et d'éducation pratiquement illimitées; il vaut la peine de l'étudier. Pour réussir, l'entreprise devra ressortir à la fois au Québec et aux missionnaires, avec la collaboration des meilleurs éléments esquimaux.

### Conclusion

Le Nouveau-Québec et les postes échelonnés sur son littoral constituent une des régions les plus isolées de l'Amérique du Nord; cela tient à la carence et à l'irrégularité des moyens de transport, surtout aériens et maritimes.

Ces deux formes de transport doivent donc être développées de façon considérable: les transports maritimes en été et en automne, et les transports aériens en toute saison. Il faut viser, parce que là est la principale lacune, à établir en été et en automne des services maritimes réguliers, par une compagnie privée, ou par l'État, et à établir en toute saison, mais en automne, en hiver et au printemps surtout, des liaisons aériennes régulières.

Ces deux formes principales de transports, maritimes et aériens, doivent être réorganisées non plus en fonction d'organismes officiels, comme le Gouvernement, ou d'organismes particuliers, comme la Compagnie de la Baie-d'Hudson, mais avant tout en fonction des populations esquimaudes à desservir; une amélioration souhaitable serait qu'on mette à la disposition des Esquimaux les émetteurs deux ou trois heures par jour. Il faut aussi envisager l'établissement d'un poste radiophonique éducatif.

En résumé, il faut réorganiser les transports dans le Nouveau-Québec non plus en fonction des cargaisons à livrer mais en fonction des Esquimaux et des Blancs qui habitent ces régions.

# LE DIALOGUE DE L'UNITÉ

Joseph LEDIT, S. J.

**L**E DIALOGUE AVEC TOUT HOMME DE BONNE VOLONTÉ qui se trouve sur notre chemin fait partie de la bienséance la plus élémentaire. Il est le commencement de cet amour du prochain dont on n'exclut que ceux qui se sont placés définitivement au delà de l'universelle charité. C'est pourquoi notre lutte est tout orientée contre les puissances des ténèbres, auxquelles il ne faut céder jamais. Quant aux hommes, tant qu'ils restent accessibles à la miséricorde de Dieu, il faut les aimer jusqu'à la mort, même quand on se trouve en conflit d'intérêts ou d'opinion avec eux.

Entre chrétiens de bonne foi, qui cherchent humblement à comprendre et à faire la volonté de Jésus-Christ, le dialogue devient une obligation de plus en plus impérieuse. Après le pape Jean XXIII, le cardinal Léger vient de nous le rappeler, d'abord dans sa lettre pastorale du 13 janvier sur les chrétiens désunis, puis dans ses récentes déclarations à la revue *America*. D'illustres chrétiens non catholiques ont pris des initiatives qui ont largement contribué à créer ce nouveau climat dont nous sommes tout heureux et reconnaissants. Le dialogue entre chrétiens désunis est plus facile quand la séparation est ancienne. Les facteurs qui ont provoqué la scission se sont estompés; on a vécu de part et d'autre avec ce qu'on avait gardé du patrimoine commun; on retrouve dans cette fidélité aux valeurs positives la nostalgie de l'unité première.

Plus malaisé est le dialogue avec ceux qui ont rejeté totalement le Dieu de leur baptême dans l'espoir de créer un humanisme nouveau, athée. Tel est surtout le cas des communistes; ils sont justement ceux qui réclament le dialogue avec le plus de fracas, surtout quand leur apostasie est de fraîche date. Le vocabulaire s'est considérablement enrichi d'expressions qui, avec des nuances diverses, disent la même chose et tendent au même but: unité ouvrière, front uni, front populaire, main tendue, coexistence pacifique et, maintenant, dialogue.

De quoi s'agit-il? Veut-on créer des comités d'entraide ou de secours quand surviennent des cataclysmes? Si le Pape en prend l'initiative, ou si des évêques se chargent de l'organisation, on leur fera la guerre avec la dernière énergie. Tel fut le cas dans les pays de mission.

Les communistes sont-ils prêts à dialoguer avec les autres dans les organismes internationaux? Aux Nations Unies, par exemple, dans l'Unesco, etc.? Sans doute, mais à une triple condition: que les pays communistes n'aient pas à payer leur cotisation, qu'ils y placent le plus de partisans possible, afin de grignoter ces organisations par le dedans, qu'ils puissent dénoncer à tue-tête, ou à coups de semelle l'activité des dirigeants non communistes. On se souvient du « dialogue » que les pays communistes engagèrent avec M. Hammarskjöld.

Va-t-on laisser l'initiative à certains pays déterminés, aux États-Unis, par exemple, qui ravitaillèrent magnifiquement l'Union soviétique durant la famine de 1921-1924, qui refirent l'Europe avec ce plan Marshall dont toute l'Europe ressent aujourd'hui les effets bienfaisants, qui font des sacrifices inouïs pour venir en aide aux pays sous-développés même s'ils en reçoivent peu de reconnaissance? Oui, mais à condition que cette aide serve à la révolution mondiale; autrement ce sera du paternalisme, de l'impérialisme larvé ou, suprême sarcasme, de la « charité »...

Faut-il alors penser à ces pourparlers d'ordre politique, culturel, commercial, scientifique, etc., qui paraissent aujourd'hui indispensables au plan international, national et même

local? A une entente plus ou moins pittoresque entre Don Camillo et son maire communiste en vue de régler les problèmes du village? A ces rencontres de députés, d'édiles, de syndiqués, de savants, d'athlètes au sein d'organisations communes? Ce seront là souvent des réunions d'affaires où chacun surveillera ses intérêts en gardant l'œil bien ouvert sur les manœuvres de ses concurrents. Personne ne dira que c'est là ce dialogue, recherché avec tant d'énergie par les communistes, accepté et prôné avec élan par leurs amis, regardé avec méfiance par leurs adversaires. En quoi, au juste, consiste ce « dialogue »?

\* \* \*

Quand un communiste propose ou accepte le dialogue avec un non-communiste, il est évident qu'il doit commencer par se faire accepter comme communiste. Ceci est tellement clair qu'il ne vient à l'esprit de personne d'avoir le moindre doute à ce sujet. « Je suis communiste, dira le camarade, vous êtes capitaliste, ou chrétien, ou ce que vous voudrez; cela ne devrait pas nous empêcher de dialoguer. »

En réalité, qu'est-ce que cela veut dire? Tout simplement qu'on l'accepte comme ayant rejeté les bases divines et humaines de la société qu'il veut révolutionner, mais à laquelle appartient l'interlocuteur qui dialogue avec lui s'il n'a pas renié son baptême. L'essence même du dialogue, c'est-à-dire du propos commun aux deux parties, ne peut être qu'une critique impitoyable de ce que le communiste a abandonné pour devenir communiste. Il y mettra des ménagements pour des raisons de tactique ou de dialectique. Tôt ou tard, sa dénonciation éclatera. Si vous désirez dialoguer avec lui, que vous le vouliez ou non, il faudra commencer par reconnaître avec lui que notre société est très malade. Ceci posé et universellement admis par tous ceux qui prennent part au dialogue, on pourra discuter du degré d'infection, des remèdes à prescrire ou plus exactement des amputations à faire. Tant que vous n'aurez pas admis que l'apostasie du communiste est justifiée ou tout au moins excusable, tant que vous n'aurez pas reconnu qu'il faut commencer par amputer la cause de cette apostasie, à savoir notre propre corruption, pas moyen de dialoguer; il n'a pas de prémisses communes.

Il va sans dire que bien des personnes y regarderont deux ou trois fois avant d'accepter ces conditions et de reconnaître que tout est tellement gangrené que le seul remède, c'est la critique organisée, impitoyable, qui aboutit à la révolte contre l'autorité légitime, la révolution communiste, la dictature du prolétariat, et l'amputation totale. Votre communiste, et les gens qui dialoguent avec lui, attribueront cette attitude négative ou hésitante à l'incompréhension égoïste qui sépare ceux qui ont tout de ceux qui n'ont rien, qui oppose les repus aux affamés et les damnés de la terre à leurs damnés exploités. En revanche, les chrétiens qui dialoguent avec les communistes et acceptent leurs faveurs seront tout de suite proclamés intelligents, ouverts, progressistes, même s'ils pratiquent la charité aux dépens d'autrui, ce qui leur arrive aussi souvent qu'à leur tour. Ça fait toujours plaisir de s'entendre dire qu'on a l'esprit large et le cœur magnanime, surtout quand on ne se rend pas compte qu'on est simplement naïf et qu'on vous roule comme un tonneau. De leur côté, ces chrétiens « ouverts » à « gauche » renchéiront contre ceux qui n'acceptent pas les prémisses communistes, qui ne

veulent absolument pas admettre que tout est pourri et que le dialogue rouge peut seul apporter la rédemption. Ceux qui ne dialoguent pas seront traités d'arriérés mentaux, d'imbéciles, d'intolérants, de sans cœur. On leur dira encore qu'ils sont la cause de tous les maux, qu'ils sont responsables de tous les malheurs, qu'ils se sont placés au delà de tout raisonnement, qu'on a honte d'eux, et qu'ils sont indignes de causer de choses sérieuses avec des gens intelligents.

Le premier résultat du dialogue aura donc été de diviser les chrétiens. Jamais le Québec n'a été aussi méchamment divisé depuis qu'on parle de « dialogue ». On en vient à se demander s'il n'y a pas quelque chose de radicalement faux dans la manière dont le dialogue a été engagé et dont il est poursuivi. Le « dialogue » se fait à trois: un catholique dialogue avec un non-catholique contre un autre catholique. On constate que ceux qui ont le mot de dialogue à peu près constamment sur les lèvres lancent contre d'autres catholiques, qui sont aussi honorables qu'eux, des soupçons, des insinuations et parfois de véritables calomnies. Et on se demande s'ils n'ont pas supprimé le huitième commandement, au moins en ce qui concerne les chrétiens qui ne sont pas de leur chapelle politico-religieuse. En sont-ils déjà arrivés à conclure avec les communistes que tout ce qui fait avancer la lutte des classes est moral ?

\* \* \*

Le rejet du passé par le communiste est total; ce qu'il veut, ce n'est pas une série de réformes partielles et graduées. Il a horreur du « réformisme ». Ce qu'il lui faut, c'est une antithèse, une révolution, qui lui donnera un pouvoir qu'il est bien décidé à ne partager avec personne. Après cela, il pourra récupérer les valeurs du passé qu'il estimera compatibles avec son système à lui. Le communiste victorieux ne dialogue plus et il ne partage rien.

Or, il y a des valeurs à garder dans tout héritage social, ne serait-ce que pour maintenir le minimum de continuité indispensable; et il y a toujours des choses à rejeter, parce que le progrès exige qu'on fasse place aux formes sociales qui résultent de l'évolution humaine. On trouve encore en Europe des personnes tellement attachées au passé qu'elles voudraient revenir à l'Ancien régime, écarté par la révolution de 1789 et la Terreur. On qualifie volontiers ces monarchistes d'extrême droite. Entre eux, et les communistes qui se disent volontiers d'extrême gauche, il y a toute une gamme de nuances qu'on peut ranger, si on veut, en trois grandes divisions, — droite, centre, gauche, — dans la mesure où ces divers groupes gardent ou rejettent l'héritage politique du passé. Un chrétien ne peut être de l'extrême gauche communiste, car il lui faudrait renier son christianisme. Un politicien averti sera difficilement d'extrême droite, car il ne peut guère espérer faire accepter un roi féodal à des citoyens du XX<sup>e</sup> siècle.

Au Canada, cette conception politique de gauche et de droite est simplement absurde. Personne ne rêve au vieux régime monarchique français, avec ses seigneuries et ses intendants. Revenir à ce qu'établirent les conquérants dans la période qui suivit la bataille des plaines d'Abraham serait un cauchemar pour tout le monde. Du coup, la commission des écoles catholiques disparaîtrait, et il faudrait retourner au séminaire épiscopal pour apprendre le français. Aujourd'hui, on discutera avec élan de parti bleu et de parti rouge, au provincial et au fédéral. On s'échauffera au sujet de l'autonomie provinciale, du fédéralisme, du séparatisme si vous voulez, du crédit social et de l'Action civique... Mettre de la droite et de la gauche là dedans, ça dépasse l'imagination. M. André Laurendeau, une fois, avait failli perdre son latin en cherchant si le diable était à gauche. Tous ceux qui n'ont

pas oublié leur catéchisme savent bien que les damnés seront à gauche le jour du jugement dernier (*Math.*, xxv, 33, 41). Ça, c'est facile! Où mettre la kyrielle de nos petits et grands partis, de nos petits et grands journaux? Il faudra demander à Mao Tsé-Tong de venir au Canada nous trouver la solution de ce casse-tête! Il aura vite fait de tout mettre à gauche.

La distinction ne vaut guère mieux dans le domaine social. L'action syndicale, l'organisation des fermiers et des fermières, la colonisation, les coopératives de production et de consommation, les caisses populaires, les cours de formation sociale et les écoles du travail, les Semaines sociales, l'Institut social populaire, les Facultés de sciences sociales, tout cela n'est ni de droite ni de gauche au Canada; c'est l'affaire de tout le monde, du gouvernement, du clergé, du peuple tout entier. Les communistes ont souvent essayé de pénétrer dans le peuple canadien par ce qu'ils appelaient l'action sociale, mais ce n'était pas de l'action révolutionnaire. Leur effort auprès du peuple est toujours resté stérile. Le temps n'est pas si éloigné où, dans une tentative de débaucher les bûcherons, ils essayèrent d'organiser la récitation du chapelet dans les chantiers! Causez avec n'importe quel évêque qui revient de sa visite pastorale, avec les prédicateurs de retraites, ils vous diront tous la même chose. Chez les ouvriers, chez les paysans, dans tout cet humble et fier peuple de Dieu que la faucille et le marteau voudraient assommer ou déchirer, tout le monde se presse autour de la Croix ou du drapeau du Sacré-Cœur, se fait encadrer par les commissaires ordonnateurs, les zouaves pontificaux ou les Gardes paroissiales, avec quelques chevaliers du Saint-Sépulcre, en grande tenue, ou un « chapitre » des Chevaliers de Colomb pour ajouter une note de couleur. Riez-en, si vous voulez, essayez de dire, ou de suggérer par votre silence que cinquante plainards qui mangent à l'hôtel de la Reine-Elizabeth pour y faire du laïcisme, c'est plus important que six ou sept mille Ligueurs du Sacré-Cœur réunis autour de S. Ém. le cardinal Léger pour recevoir ses consignes, autour du maire Drapeau pour l'entendre consacrer la ville de Montréal au Cœur de Jésus. Répétez-nous donc que nous sommes des niais, vous ne faites que confirmer le jugement de saint Paul. C'est parfaitement vrai que nous sommes *stulta mundi... Infirma mundi... contemptibilia mundi* (*I Cor.*, 1, 27-28). Seulement, nous classer ainsi, ça risque de vous éloigner de la Croix du Christ. Surtout, laissez-nous tranquilles avec ces histoires de droite et de gauche où il est question de l'ensemble de la population. La santé du peuple canadien, qu'on respire à pleins poumons dès qu'on sort de Montréal, fait honte à ses « élites ».

\* \* \*

Où elle vaut, cette distinction, et où elle peut faire beaucoup de mal, c'est dans le domaine religieux et chez ceux qui s'appellent intellectuels, peut-être en réaction contre la foi de leur baptême et de leur enfance. Au début, on n'attaquait pas ouvertement la religion; on disait seulement que l'Église avait trop d'influence et qu'elle devait faire place aux laïques. Ce fut la première confusion, celle qui tend à opposer les laïques au clergé, alors qu'il faut s'appliquer à réparer les divisions que le diable opère pendant la nuit à l'intérieur du Royaume de Dieu. On commença donc par suggérer que le clergé était de droite et que le laïcat était de gauche. Mais on eut tôt fait de se rendre compte que la promotion du laïcat, c'était l'Église qui la faisait, et vite, et magnifiquement. Elle s'était déjà retirée des syndicats et de l'action sociale proprement dite qu'elle avait fondée, mais elle y continuait discrètement sa présence par ses aumôniers et par l'Action catholique. Cette influence fut considérée tellement bienfaisante que plusieurs corps de métiers, qui n'appartenaient

pas aux syndicats nationaux, demandèrent à l'Église des *aviseurs*, puisque les aumôniers étaient réservés aux syndicats nationaux. Dans le domaine de l'éducation et de l'hospitalisation, elle préparait une superbe relève laïque par ses écoles normales et ses écoles d'infirmières; ses séminaires épiscopaux se transformaient à vue d'œil en collèges classiques, et faisaient une place de plus en plus importante au professorat laïque. L'université, de plus en plus laïcisée dans le beau sens du mot, faisait de son mieux pour surmonter heureusement ses difficultés de croissance. Avec fierté, le Canada devenait adulte en restant fidèle à Dieu. Voilà ce qu'il fallait chamberder le plus vite possible.

Quand, en 1944, parut le plan Lafferte pour la déchristianisation de l'Amérique, *le Devoir*, *l'Action catholique* et *le Droit*, comme d'autres périodiques d'Amérique du Nord, en publièrent le texte complet. Les choses ont changé, au moins au Canada. Les communistes travaillèrent d'abord avec clairvoyance, talent, et en y mettant tout l'argent nécessaire, à répandre les thèses suivantes: 1) toute information défavorable au communisme doit être écartée sans examen comme « chasse aux sorcières » et signe d'infériorité mentale. 2) Un communiste qui se fait absoudre est un traître qu'il faut éviter ou écraser comme un serpent. 3) Un catholique excommunié pour communisme devient *ipso facto* un progressiste d'avant-garde et mérite toute confiance. 4) Est seule valable l'information que répandent les communistes, ou que rapportent leurs invités.

Il suffisait de placer un certain nombre de personnes gagnées à ces idées à quelques positions-clés dans la presse, la radio, la télévision, les organisations de masse pour lancer de vigoureuses campagnes de propagande et diffamer ceux qui s'y opposeraient. Aujourd'hui, c'est le tour de l'Église. Tout va mal; c'est la faute à l'Église. Si on n'a pas de quoi se plaindre, on organise des « enquêtes » pour découvrir les causes d'un « malaise » qu'il faut continuellement ressasser devant le public. Tout sert à faire du mauvais esprit.

On voit maintenant comment la manœuvre du « dialogue » apparaît dans toute sa laideur. Avec une suprême énergie, on travaille à diviser les catholiques en « gauchistes » qui « dialoguent » avec les ennemis de l'Église, et en « droitistes » qui sont « intégristes » parce qu'ils ne « dialoguent » pas avec eux. Avez-vous jamais entendu une critique réelle formulée par les catholiques de « gauche » à l'égard de leurs interlocuteurs communistes? Une seule fois, et comme elle fut timide! C'était en 1956, à l'occasion des massacres de Hongrie, et ça ne dura pas longtemps, puis le mouchardage commun contre les autres catholiques reprit dans toute sa splendeur. Avez-vous jamais entendu autre chose qu'une critique sans relâche de la part des catholiques de gauche à l'égard des « intégristes » de droite, tout comme si l'humble fidélité à l'Église et à ses chefs était une raison suffisante pour justifier une accusation qui ressemble étrangement à un reproche d'hérésie?

Il y a bien des personnes qui le disent de plus en plus haut: on travaille à diviser les catholiques pour démolir l'autorité de l'Église; on corrompt le peuple en vue de lui faire abandonner sa religion. Ce qu'il faut, au Canada, c'est une société *pluraliste*, dont une partie considérable, ayant abandonné la foi catholique, cessera de subir l'influence de l'Église. Une fois que les défections auront été suffisamment nombreuses, alors on fera pression pour imposer le laïcisme au reste de la population. On est prêt à renouveler au Canada l'expérience qui a porté malheur à tant de pays d'Europe et d'Amérique. On fait semblant d'oublier que dans ces pays on a payé ce résultat par de graves convulsions sociales et, assez souvent, par la guerre civile. Un Canada cubain, avec guerre civile, installation du communisme et vente d'esclaves, c'est un poignard à la veine jugulaire des États-Unis, et il y a

bien du monde qui est prêt à dépenser des millions et même des milliards pour obtenir ce résultat, quelles qu'en soient les conséquences pour le peuple canadien. Tous les ennemis de l'Église catholique sont prêts à collaborer avec joie pour atteindre le même but. Imaginez-vous donc! Si le Québec, longtemps considéré comme la forteresse du catholicisme, venait à s'écrouler, quel effondrement dans le reste de l'Amérique! Il serait peut-être utile qu'on s'habitue à regarder un peu plus loin que le bout de son nez.

\* \* \*

Alors, diront nos intellectuels, il va falloir se fermer les yeux, les oreilles et la bouche comme les trois statues chinoises, et ne plus rien voir, ne plus rien entendre, et surtout, ne plus jamais dire un mot! Il va falloir croupir à tout jamais sous les pans d'une soutane comme des poussins condamnés à rester sous les ailes de mère-poule sans jamais arriver à maturité? Pas du tout! Ceci est complètement faux. Commençons par regarder ce qui se passe chez nos ennemis. Ils se mettent d'accord pour nous démolir; leur critique commence par l'auto-critique, et celle-ci est toujours subordonnée aux tâches à accomplir et à la discipline du parti. Celui qui organise le mauvais esprit se fait liquider.

Une critique intelligente n'est pas seulement tolérée; elle est encouragée. Lisez les remarquables déclarations que S. Exc. Mgr Maurice Roy vient de faire à ce sujet dans son discours sur « la conception chrétienne de l'éducation ». Une critique qui ne condamne pas, qui ne démolit pas, mais construit et édifie fait partie de l'amour que nous devons à l'Église. Il faut seulement que cette critique soit faite dans un esprit d'apostolat et de déférence.

Revisons et clarifions nos idées sur le « dialogue ». D'abord, recommençons à dialoguer entre nous, entre enfants d'une même Mère. Plus d'une fois, nous avons vu des prêtres, des religieux refuser audience à d'honnêtes catholiques qui n'appartenaient pas à leur club politico-religieux, alors qu'ils trouvaient facilement le temps de dialoguer avec les ennemis de l'Église et se faire photographier avec eux. Nous avons beaucoup de sujets de conversation: le concile qui s'en vient qui n'approuvera certainement pas *toutes* les réformes que les diverses ailes marchantes voudraient imposer à l'Église, mais qui constituera le plus magnifique exemple de *cor unum* et *anima una* que l'Église puisse donner au monde; la charité que nous nous devons les uns aux autres; la soumission que nous devons à nos chefs spirituels et la compréhension des différences partielles qui peuvent surgir dans leurs manières de voir; le dévouement de nos communautés et ce qu'on pourrait faire pour les défendre contre les calomnies dont elles sont injustement victimes; l'encouragement à donner à nos militants, qui se dépensent avec beaucoup de zèle et reçoivent des horions de ceux qui devraient leur donner des tapes sur l'épaule; les besoins de l'Église au Canada et dans les pays de mission; la popularité des missionnaires canadiens dans toutes les missions du monde; l'harmonie qui doit exister entre le clergé séculier et les prêtres réguliers de toutes les communautés, etc. On pourrait ajouter indéfiniment à cette liste. Ce ne sont pas les sujets de dialogue qui manquent. N'oublions pas qu'en travaillant à notre unité nous écoutons et suivons les recommandations les plus pressantes de Jésus-Christ. En nous chicanant nous écoutons et suivons le démon.

On a ébauché, à Montréal, à Sherbrooke et ailleurs, de beaux commencements d'un dialogue œcuménique entre chrétiens désunis. Dialoguons entre nous en encourageant le Catholic Inquiry Forum de Montréal. Pour nous, catholiques, ce dialogue se développera à l'intérieur des lignes tracées par Sa Sainteté Jean XXIII et par nos évêques.

Il reste le dialogue le plus difficile et le plus indispensable de tous: celui qu'il faut engager avec la brebis perdue, avec l'Enfant prodigue qui boude encore au milieu de ses pour-ceaux et qui s'entête à crier qu'il avait raison de quitter la maison paternelle. Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui descendit du ciel pour vivre au milieu de nous, dialoguer avec nous et mourir pour nous nous en offre le plus parfait modèle. Il commença par nous aimer avec un désintéressement divin. Après qu'il eût gagné notre confiance, il se mit à nous détacher des choses de ce monde pour nous rattacher à la volonté de son Père. A ceux qui voulurent bien accepter de le suivre dans sa mission divine, il imposa le détachement des biens

de ce monde et leur manda de porter leur croix. Dialoguer, disait le Père Lombardi, c'est mourir à soi-même. Comme il avait raison!

Il n'y a pas d'opposition entre la religion chrétienne et la politique. Jésus-Christ l'a solennellement proclamé quand il nous dit de rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. Pilate l'a affirmé solennellement à sept reprises le matin du Vendredi saint, quand il annonça qu'il n'avait rien trouvé de condamnable en Jésus. Ce qui a crucifié Jésus, c'est un mélange de politique et de religion; ou, plus justement, un mélange de politique et d'apostasie religieuse. Mais la Croix de Jésus-Christ surmonte toutes les divisions.

## LE TOURISME NAUTIQUE

Hector CIMON, Ing. P.

**I**L EST UNE FORME LUCRATIVE DU TOURISME qu'on semble ne pas connaître ou avoir totalement négligée dans la province de Québec: le tourisme nautique<sup>1</sup>. Les clubs de yachts de la province furent à peu près les seuls jusqu'ici à la promouvoir chez nous. Il existe un échange de courtoisie entre clubs, de sorte que les membres d'un club étranger sont d'ordinaire fraternellement accueillis par ceux du club visité. Par exemple, le procès-verbal du Quebec Yacht Club résumant ses activités de l'année 1920 indique qu'on y avait reçu 13 yachts. Ces dernières années, le nombre de yachts étrangers faisant escale au club et y profitant de tous ses services s'est maintenu à environ une centaine. C'est bien peu pour un centre touristique comme Québec. Surtout, quand on songe à l'accroissement formidable du nombre des bateaux de plaisance en Amérique du Nord depuis 10 ans.

Si l'on considère aussi que ces petits bateaux sont de plus en plus rapides, que les vacances se généralisent et s'allongent, on ne peut que s'étonner que le tourisme nautique ne prenne pas chez nous l'importance qu'il mérite; nos voisins du Sud, eux, ont su l'exploiter et le développent sans cesse.

Cette pénurie de touristes voyageant en yachts n'est d'ailleurs pas particulière à la ville de Québec. Songeons que seulement 1134 bateaux de plaisance, en 1960, ont passé par les écluses de Chambly. La rivière Richelieu est pourtant la principale voie qui puisse nous amener des yachts américains. Et, de ce nombre, la plupart étaient des bateaux canadiens en croisière au lac Champlin.

On peut avoir une idée du potentiel yachting américain par les chiffres compilés, chaque année, par The Boating Industry Advisory Committee on Statistics des États-Unis. Le dernier rapport de cet organisme indique, en 1961, 7,175,000 bateaux de plaisance (5,280,000 en 1954); une population de 35,875,000 hommes, femmes et enfants auraient utilisé les cours d'eau plus de deux fois dans l'année. Le montant des achats en bateaux, moteurs, accessoires, carburant, assurances, entretien, réparations, quaiage, hivernement et autres services se serait élevé à 2,340,000,000 de dollars, alors que le montant correspondant, en 1954, était de 1 milliard de dollars. On aurait consommé 547,000,000 de gallons d'essence et 25,500,000 gallons d'huile diesel.

Le tourisme nautique, aux États-Unis, est favorisé par les 1,150 clubs de yachts organisés le long des eaux côtières,

1. L'A. fut Commodore du Quebec Yacht Club, de 1943 à 1947.

sans compter les clubs établis dans les eaux intérieures qui demeurent accessibles aux adeptes du bateau sur remorque. On compte 4,000 marinas et chantiers de réparation et de nombreux *boatels*, ou auberges riveraines, pour le logement des équipages des plus petits bateaux qui ne comportent qu'un minimum d'emménagement pour cuisiner et dormir.

Pour ce qui est du Canada et, particulièrement, de la province de Québec, les chiffres nous manquent. On observe, cependant, que la vogue de la navigation de plaisance s'y répand très rapidement. Les clubs de yachts ont peine à desservir les flottilles toujours plus nombreuses. Des clubs nautiques s'organisent dans toutes les régions de la province, dont les lacs et cours d'eau sont si invitants.

### La situation au Québec

Malgré ce grand essor du yachting, le tourisme nautique est encore négligeable chez nous. Quelle en est la raison?

Contrairement aux routes qui offrent à l'automobiliste de nombreux accès aux diverses régions de la province, le haut Saint-Laurent et la rivière Richelieu sont les seuls voies que peuvent emprunter les yachtsmen pour nous visiter. La rivière Richelieu ne présente aucune difficulté pour les petits bateaux et c'est une porte idéale qu'il serait facile de rendre avenante et d'ouvrir toute grande à la dense population nautique de Long Island Sound et de plusieurs États en bordure de l'Atlantique.

Quant au Saint-Laurent, il est la grande voie commerciale qui ouvre au centre du pays tous les marchés du monde. Il a été magnifiquement aménagé et il passe à juste titre pour l'un des fleuves les mieux balisés et les mieux cartographiés qui soient. Tout cela a été fait pour la grande navigation. La navigation de plaisance qui s'y pratique depuis un siècle et plus, surtout en aval des Trois-Rivières, demeure sujette aux humeurs de la nature, sans qu'on y trouve de petits ports de relâche et les facilités de ravitaillement qui feraient de notre beau grand fleuve et de notre incomparable Saguenay un paradis du yachtman. La ville de Québec devrait devenir la Mecque du touriste nautique dans notre province, car la renommée de ses attraits scéniques, culturels et historiques n'est plus à faire. Trop souvent, malheureusement, les petits bateaux qui y viennent abrègent leur séjour parce que le mouillage du club cause trop d'ennuis à leurs équipages. En effet, tout pittoresque et accessible qu'il soit, le mouillage de l'Anse-au-Foulon n'est pas abrité. Notre fameux vent du nord-est joint au fort courant des marées

le rend inconfortable à qui vit à bord de son yacht. De plus, il est situé le long du chenal où circulent les gros vaisseaux dont les fortes vagues secouent brusquement les bateaux de faible tonnage; ce roulis brutal peut faire table rase. Les touristes, accoutumés aux confortables marinas des États-Unis, s'attendent à trouver stabilité et tranquillité en leurs escales.

Sorel possède un long brise-lames protecteur mais, en aval, notre fleuve n'a reçu aucune amélioration destinée aux bateaux de plaisance.

Il est donc inutile d'essayer d'attirer les touristes nautiques à Québec ou dans le Saguenay et le bas Saint-Laurent tant que nous n'aurons pas doté notre voie fluviale de petits havres sûrs, espacés convenablement et pourvus des facilités de ravitaillement et de séjour.

Si nous avons mentionné particulièrement les conditions spéciales du Saint-Laurent entre Sorel, Québec et le bas du fleuve, c'est que la capitale joue un rôle si important dans l'industrie touristique de la province qu'elle sera la clef du succès dans le tourisme nautique.

### Exigences des plaisanciers

On aménage aux frais de la province des sites de campement le long des routes, car un certain nombre de touristes par automobiles les demandent pour leurs roulottes ou préfèrent le camping au motel. Pourquoi ne pas traiter de la même façon le touriste nautique ou plaisancier? Il lui faut des havres de plaisance; sans eux, il ne viendra pas.

Voyons, par quelques exemples, ce qui s'est fait aux États-Unis pour stimuler le tourisme nautique.

Il y eut d'abord, en 1932, le Fletcher Act du Congrès américain qui amenda le Rivers and Harbors Act en stipulant que les ingénieurs de l'armée, qui ont la charge des cours d'eau, devront tenir compte à l'avenir dans leurs études pour drainage, canaux et autres améliorations dans les cours d'eau, aussi bien de la navigation de plaisance saisonnière que de la navigation commerciale. Il en est résulté que les besoins de la petite navigation ont motivé la construction de nombreux havres de relâche, brise-lames, chenaux, bassins de manœuvre et canaux. Cette loi ouvrit l'ère du tourisme nautique.

Plusieurs États américains pourvoient au financement de marinas ou ports de plaisance. Ainsi, la Californie, par le Small Craft Harbor Act passé en 1957. Cette loi consent des prêts aux villes, comtés et districts, pour l'étude et la préparation de plans de havres de plaisance. La municipalité disposée à réaliser un projet peut obtenir des prêts dits de construction au taux d'intérêt de 3%, remboursables en 20 ans et plus. Le programme entier est sur la base de *pay as you go*.

On dispose aussi, pour ces aménagements, de fonds fédéraux et locaux. Ainsi pour le havre de Playa del Rey, à Santa Monica, qui, une fois achevé, vers 1965, pourra desservir 6,000 bateaux, le financement comporte 3,500,000 dollars du gouvernement fédéral, 2,000,000 de l'État de Californie et 9,500,000 du comté de Los Angeles.

Il y a présentement en Californie plus de 25 havres en construction. Leurs coûts varient entre 15,000 et 25,000,000 de dollars.

Il ne saurait être question sur le Saint-Laurent, où le tourisme nautique ne serait que saisonnier, de travaux aussi ambitieux. Mais l'effort de la Californie indique bien les possibilités de développement qu'offre la navigation de plaisance en Amérique.

Nombreuses sont les villes et municipalités qui, chez nos voisins, ont construit des ports de yachts et en contrôlent le fonctionnement; elles y trouvent profit.

On a noté avec plaisir, un premier pas dans cette direction dans notre province: la ville de Montréal, avec le concours de la Chambre de Commerce, aménagera bientôt une marina à l'île Ronde.

### La taxe sur l'essence

La taxe sur l'essence doit procurer des fonds pour la construction et l'entretien des routes. Le tourisme routier est une conséquence directe d'une bonne voirie. Encore, faut-il continuellement améliorer le réseau pour éviter les embouteillages et permettre le transport de plus en plus rapide d'une population avide de vitesse, dont les loisirs accrus semblent exiger un mouvement quasi perpétuel. Dans ces conditions, la taxe sur l'essence profite directement à ceux qui la paient. C'est réellement le prix d'un service et même d'un service sans cesse amélioré.

On ne saurait, cependant, rattacher à la voirie la taxe sur l'essence utilisée dans les yachts. Dans notre province, le produit de cette taxe ne sert absolument pas au service de la navigation de plaisance. D'autres provinces et nombre d'États américains accordent une remise de cette taxe sur la production de documents qui établissent que le carburant a servi à la navigation. Là où la ristourne n'est pas faite directement au consommateur navigant, la taxe constitue un fonds qui servira à l'amélioration des cours d'eau et à l'aménagement de ports de plaisance.

Il conviendrait donc, pour encourager la navigation de plaisance chez nous, avec tout ce qu'elle peut comporter d'avantages pécuniaires pour notre économie, de faire remise de cette taxe ou de l'appliquer directement à l'aménagement de petits havres, rampes de lancement et autres travaux favorisant la petite navigation. Une étude plus poussée dans tous les coins de la province déterminerait sans doute le meilleur parti à tirer de cette taxe pour promouvoir le tourisme.

### Publicité

Il serait inutile et même dommageable, tant que nous ne pourrions pas offrir le minimum de commodités portuaires de plaisance, d'attirer le tourisme nautique par la publicité. Nous sommes dans ce domaine bien en retard sur la province d'Ontario. Cependant, notre voisine, il est vrai, a été favorisée de diverses façons; par des canalisations qui ne servent plus qu'à la navigation de plaisance et dont elle a hérité; par la présence d'un nombre considérable de centres populeux, en bordure des Grands Lacs, tant du côté canadien qu'américain; par quantité de petits havres naturels. Une partie de sa publicité mérite, tout de même, d'être citée, ne serait-ce qu'à titre d'exemple. A l'attrayante brochure *Cruising Ontario Waters* est attachée une liste de 12 pages intitulée « Dockside facilities, Marine Service and Supplies ». Le yachtman qui étudie ces documents sait à quoi il peut s'attendre et part avec confiance.

### Conclusion

S'il est de l'intérêt de la province de Québec d'avoir place sur la carte du tourisme nautique et de bénéficier d'un apport pécuniaire qui s'avère, ailleurs, très important, il faudrait que nos gouvernements s'en occupent. Il s'agit en effet d'une question de circulation, de havres et de débarcadères convenables.

L'État fédéral ne devrait pas limiter son activité à certaine réglementation et à l'immatriculation des bateaux de plaisance. Il pourrait favoriser l'expansion de la petite

croisière et du yachting en général, en vue des loisirs accrus de la population. Même si, au début, les travaux nécessaires pour déclencher un mouvement touristique appréciable n'étaient pas tous directement rentables, les revenus indirects les justifieraient sûrement.

Mais c'est à l'État provincial qu'il incombe de prendre les devants et de stimuler toutes les initiatives possibles, d'où qu'elles puissent venir, puisqu'il s'agit, en somme, d'un service provincial. Un programme d'action s'impose. Pour sa réalisation méthodique, on pourrait tenir compte des suggestions qui suivent:

1. Nomination d'experts qui dresseront l'inventaire des facilités qu'offre déjà la province à la navigation de plaisance et au tourisme nautique proprement dit. Ces experts devraient estimer le potentiel de bateaux qui pourraient être attirés en croisière aux divers endroits de la province; enquêter sur les griefs principaux des yachtsmen qui nous ont visités dans le passé; enfin, élaborer, en connaissance de cause, un plan d'ensemble réalisable par étapes des installations désirables, de sorte que les touristes nautiques n'aient rien à envier aux automobilistes en fait d'accueil, abris et services.

2. Revision de la politique du gouvernement provincial sur le produit de la taxe sur l'essence utilisée par la navigation de plaisance. Il convient que les yachtsmen retirent bénéfice de cette taxe; ils contribuent de façon appréciable à l'économie de la province par leurs achats et les services de toutes sortes qu'ils paient pour l'usage et l'entretien de leurs bateaux. Quant à la façon de leur assurer ce bénéfice, elle serait à déterminer, croyons-nous, après étude complète du problème du tourisme nautique.

3. Il est primordial que l'État prenne l'initiative d'un programme de construction de havres de plaisance aux endroits stratégiques; sans ces disponibilités, pas de tourisme. Avec un réseau convenable de ces petits ports, une fois le courant touristique établi, l'initiative privée saura certainement combler la demande.

Il est possible que les législations actuelles permettent de coordonner des fonds fédéraux, provinciaux et municipaux pour accomplir certains de ces travaux, comme on le fait pour les travaux dits de chômage. Sinon, il faudrait une loi spéciale comme il en existe ailleurs.

4. A l'Office du Tourisme de la province, une section spéciale devrait s'occuper du tourisme nautique.

5. Une réglementation appropriée s'appliquerait aux marinas; un service d'inspection garantirait la sécurité, la courtoisie et l'efficacité des services de ces établissements.

6. Certains clubs de yachts, comme celui de Québec, ont déjà une organisation et une expérience précieuses. Ne comptant, la plupart, que sur les cotisations de leurs membres, ils présentent nécessairement des lacunes. Ils pourraient facilement s'intégrer dans le plan d'ensemble, à l'avantage de tous les intéressés.

7. Enfin, plus tard, quand la province pourra offrir ce qu'il faut, il faudra une publicité spéciale. Le touriste qui part en croisière sur un petit bateau se renseigne sur la navigation qu'il va entreprendre. Il a besoin des cartes marines qui lui indiquent les profondeurs, les phares, les bouées, les balises, les courants, les marées. Ces cartes n'offrent guère d'informations sur ce qu'il peut trouver sur les rives. Il est donc bien aise d'obtenir aussi des cartes touristiques ou des guides qui indiquent les petits ports de relâche. Plus il y trouve de renseignements sur les conditions d'amarrage, de réparations mécaniques, de ravitaillement en essence, eau, glace et provisions, sur les services de buanderies, salles de douches, etc., le mieux c'est. Qu'on ajoute à ces informations de belles illustrations, des descriptions attrayantes des sites à visiter à terre et ce sera presque parfait. Le touriste nautique informé, satisfait, comblé reviendra.

## Pour un « le » ou un « du »

LE FRANÇAIS passe pour avoir des exigences singulières de logique et de clarté, jusque dans la façon de manier les articles. Pour un *la* ou un *les*, pour un *du* ou un *au*, la raison entre en jeu. Avec... raison.

Même si on se glorifie de diriger le journal canadien-français qui a reçu deux fois, pour sa correction (!) linguistique, les compliments de l'Office français du Vocabulaire, on manque à la correction en écrivant: ils (les enquêteurs) touchent (dans leur rapport) à *la* classification, « les » normes... Ce « les » n'est pas beau: il usurpe la place de l'article contracté *aux*. Quel écolier de septième année ne le sait? Dans une énumération de compléments, il importe de respecter la construction commandée par le sens du verbe qui amorce l'énumération. Si je touche à *la* classification, je touche *aux* normes aussi, et non « les » normes. Car toucher physiquement (porter la main sur) une chose n'a pas le même sens que toucher métaphoriquement (par la pensée) à une chose (la commenter, en parler, y consacrer quelque attention). Pour un *les* ou un *aux*... Bien sûr. Et... avec raison.

Semblablement, la mégère qui, dans *Châtelaine*, peste contre la langue enseignée à notre jeunesse et propose de remédier à la pauvreté, « l' » insignifiance et « le » bas niveau culturel des manuels scolaires aurait avantage à étudier le *Cours de français* et les *Lectures littéraires* des Frères de l'Instruction chrétienne. Elle verrait qu'on trouve, au Québec, des manuels de première qualité, dignes des éloges du prince de nos lettres, M. Victor Barbeau, et grâce auxquels on pourrait remédier à *la* pauvreté linguistique, à *l'*insignifiance de pensée et *au* bas niveau culturel de nos réformateurs improvisés. Pour un *le*, un *à* ou un *au*... Oui. A l'emploi intelligent de ces humbles parties du discours, se reconnaît la compétence qui autorise critiques et conseils pédagogiques et culturels.

On le constate: les corrupteurs de la langue ne se rencontrent pas nécessairement parmi le peuple, mais parmi la horde indisciplinée des barbouilleurs qu'embauchent quotidiens et postes de radio, ou parmi les aventuriers de la littérature à bon marché: romanciers à la tonne, feuilletonistes à la semaine. Hélas! l'un des meilleurs stylistes de notre presse, dont le talent littéraire, comme celui de Cicéron, se fourvoie dans les querelles politiques, ignore ou feint d'ignorer que la locution *vis-à-vis*, si on la prend au sens figuré, se construit non pas avec l'article défini (*le*, *la*) ou indéfini (*un*), mais avec l'article contracté (*du*, *des*) ou la préposition *de*. Qu'il s'agisse du sens physique de l'expression (juste en face de) ou de son sens moral (à l'égard de, envers), le *Petit Larousse* ne présente que la tournure *vis-à-vis de*. Dans son *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, M. Adolphe Thomas, correcteur de Larousse, admet *vis-à-vis le* (*la*, *les*), *vis-à-vis un*, mais au sens physique seulement (juste en face de). On peut donc dire: *vis-à-vis la* mairie, *vis-à-vis une* église. Toutefois, ajoute-t-il, même dans ce sens, *vis-à-vis* s'emploie plus régulièrement avec *de*. Devant un pronom, il faut recourir à *de*: se planter *vis-à-vis de* toi, se conduire *vis-à-vis d'eux*. Quant au sens figuré (à l'égard de, envers) qu'on donne souvent à *vis-à-vis*, le bon usage ne l'approuve pas. L'Académie l'accepte cependant.

Concluons qu'il y a faute certaine à écrire: *vis-à-vis* « le » nationalisme (*le Devoir*, 22 mai 1962, p. 4); c. q. f. d.: ce qu'il fallait démontrer.

J. D'ANJOU.

# LE THÉÂTRE

Georges-Henri d'AUTEUIL, S. J.

## LA PUCE À L'OREILLE

**P**OÈTE DU MOUVEMENT. Ce titre me paraît caractériser au mieux Georges Feydeau. Du moins dans l'ébouriffante comédie, *la Puce à l'oreille*, que le Rideau-Vert a joué en fin de saison. En effet le rythme endiablé, qui entraîne et bouscule les personnages de cette pièce, lui donne une valeur de comique exceptionnelle. Car le sujet est mince: une femme qui se croit trompée fait parvenir au mari soupçonné une lettre truquée qui amène celui-ci dans une série interminable d'aventures cocasses et de quiproquos classiques. De quoi faire un bon et banal vaudeville. Feydeau va en quelque sorte sublimer ce thème en lui donnant le mouvement d'une danse burlesque éblouissante qui nous emporte de force dans son tourbillon, à notre grande joie et contentement, et dont nous sortons étourdis et heureux. Aucun cafard ne résiste, aucun souci. Et noyée dans un rire irrépressible, la nocivité de certaines rosseries de langage ou de situations corsées diminue considérablement, surtout au deuxième acte qui atteint le sommet du comique.

Peut-être, quelques spectateurs, tout à leur plaisir de s'amuser de la folle poursuite des scènes et des personnages, n'ont pas suffisamment remarqué la difficulté inouïe d'une telle pièce. Justement, ces multiples entrées et sorties, ces courses et bousculades, ces interventions subites et imprévues requièrent une mise en train rigoureusement précise, une synchronisation parfaite des gestes et attitudes des comédiens, autrement cette sarabande tournerait à un fouillis innommable. C'est à l'honneur de Guy Hoffmann, metteur en scène, et à l'équipe du Rideau-Vert que tout ait paru naturel, simple, vrai. La vraisemblance, prodigieusement prévue par l'Auteur, a été aussi magnifiquement ménagée par la mise en scène et le jeu des acteurs. Nous avons admiré et applaudi une belle réussite d'Hoffmann.

Et que dire d'Hoffmann comédien? Depuis qu'il joue parmi nous, les rôles qu'il a marqués de son grand talent, surtout comique, sont nombreux; mais les deux rôles qu'il a interprétés dans *la Puce à l'oreille*, Victor-Emmanuel Chandebise et Poche, nous ont révélé, une fois de plus, ses qualités artistiques supérieures toutes contenues, à mon sens, dans une complète et intelligente adaptation à son personnage. Qu'il s'agisse de l'honnête bourgeois Chandebise ou de Poche, plongeur d'un hôtel louche, il incarne l'un et l'autre avec la même maîtrise, la même sûreté, le même naturel — et cela à une minute d'avis, parfois.

Stimulé par un tel souci de perfection, tous les autres acteurs ont été à leur meilleur, surtout les hommes, dont les rôles étaient plus riches et importants. La simulation d'un défaut de langue — l'incapacité de prononcer les consonnes — a permis à André Cailloux, une fois encore, de se tailler un rôle d'un comique inénarrable. Jean Dalmain, en ex-sergent devenu tenancier complaisant, Georges Groulx et François Cartier, en amis intéressés de Chandebise, ont fort bien dégagé la drôlerie de leur caractère respectif. A vrai dire tous les acteurs, bien en place et pleins d'élan, ont contribué au succès de cette joyeuse entreprise: *la Puce à l'oreille* de Georges Feydeau, le roi du vaudeville. Brillante fin de saison pour le méritant Rideau-Vert!

## VÊTIR CEUX QUI SONT NUS

L'œuvre de Pirandello est une quête passionnante à la recherche de la vérité. Une pièce après l'autre, son théâtre, spécialement, s'acharne à cette tâche, pénible et souvent douloureuse à cause de ses résultats insatisfaisants et partiels. Surtout il enseigne qu'il ne faut pas se fier aux faits, car derrière eux, derrière les actes et les paroles des hommes, la vérité profonde, qui expliquerait ces actes et ces paroles, obscurément se cache et se livre difficilement.

Ainsi, une jeune fille tente de se suicider, puis, essaye de justifier les mobiles de son acte raté. Un triste fait divers livré en pâture à la curiosité morbide des journalistes et des foules, rien de plus — qui recèle pourtant une vérité beaucoup plus complexe et tragique. Pirandello le démontrera dans *Vêtir ceux qui sont nus*, cette pièce que le Théâtre du Gesù a présentée en dernier spectacle de l'année. Il faut toujours aller au delà des faits.

Cette attitude de l'auteur favorise l'allure, qu'on note chez lui, d'enquête policière et de *suspense* psychologique de ses pièces et l'intérêt spécial qu'elles suscitent: il pose le problème, au début, que les personnages ensuite ont mission d'élucider et de résoudre, peut-être. Formule peu propice au spectacle, on l'avouera, que pourtant Pirandello rend dramatique. Tant il est vrai que le cœur humain et ses ressorts intimes intéressent toujours les autres hommes.

Mais cet intérêt — et c'est l'ombre au tableau — se laisse d'abord désirer; pendant tout le premier acte, parfois, comme précisément dans *Vêtir ceux qui sont nus*. L'exposition y est un peu longue et le sujet s'amorce lentement, d'où tâche plus ardue pour les comédiens: épreuve que n'ont pas surmontée aisément les acteurs le soir de la première.

Peu importe d'ailleurs puisque Monique Miller a été splendide dans Ersilia Drei et que *Vêtir ceux qui sont nus*, c'est Ersilia Drei. Monique Miller est particulièrement douée pour jouer les destinées sombres et tragiques. Ses grands yeux noirs reflètent facilement le malheur ou la tristesse, la dureté aussi, comme sa voix qu'elle peut rendre cassante, sourde ou vibrante à volonté, et ses attitudes encore, prostrées ou au contraire farouches et agressives: toutes qualités requises pour l'expression des sentiments variés de la tragédie et que possède éminemment Monique Miller. Aussi a-t-elle donné une interprétation bouleversante de son personnage d'Ersilia, pauvre fille vouée à la catastrophe.

Pierre Boucher me plaît beaucoup, ordinairement, à cause de la sobriété, peut-être un peu calculée mais plaisante, de son jeu. Ici, pourtant, dans son rôle de Ludovic Nota, romancier célèbre, on aurait désiré, surtout au premier acte, un peu plus de couleur et de chaleur. Je vois mal un Italien, au surplus artiste et prestigieux, aussi calme et mesuré.

Les autres acteurs, Georges Carrère, surtout, Jacques Godin, Jacques Kanto, Rose Rey-Duzil, qu'on ne voit plus souvent à la scène, et la jeune Paule Bayard ont joué avec talent et sincérité, sous la direction de Jacques Zouvi, metteur en scène.

Cette dernière représentation des jeunes du Théâtre du Gesù augure bien pour l'an prochain où nous espérons les revoir avec la même ardeur et le même amour du théâtre.

## Congrès des supérieurs des séminaires latino-américains

**D**U 7 AU 12 MAI DERNIER, s'est tenue à Mexico la première réunion plénière de l'OSLAM. Selon le souhait même de la Conférence générale de l'épiscopat latino-américain (la CELAM) qui en jetait les bases à son assemblée de Rio de Janeiro en 1955, l'OSLAM est « une confédération des séminaires latino-américains. Au moyen de contacts périodiques de leurs recteurs et directeurs spirituels, elle vise à établir une plus grande uniformité dans la formation sacerdotale, et elle offre des possibilités d'échanges d'impressions, d'idées et d'expériences, aux plans variés des études, des méthodes d'enseignement, des textes scolaires, des divers problèmes spirituels et pédagogiques. » (Concl. n. 10.) C'est ce que rappelait S. Ém. le cardinal Confalonieri, président de la Commission pontificale pour l'Amérique latine, à l'archevêque de Mexico, S. Exc. Mgr D. Miranda, président de la CELAM, et qui recevait les supérieurs des petits et grands séminaires de l'Amérique latine, dans son magnifique séminaire de Talpan.

Réunion particulièrement représentative de l'Amérique latine. Malgré la proximité du Congrès des Vocations devant avoir lieu bientôt à Rome (22 mai) et qui justifiait certaines absences, les séminaires latino-américains étaient largement représentés. Près de 70 supérieurs de petits et de grands séminaires avaient répondu à l'invitation: le Mexique, la Colombie, le Venezuela, le Pérou, l'Équateur, le Chili, l'Uruguay, Panama, Salvador, Saint-Domingue, Haïti. Même les collègues européens pour l'Amérique latine, comme ceux de Louvain (Collège espagnol) et de Rome (Pio Latino) avaient envoyé leur représentant. On a regretté l'abstention du Brésil et celle de l'Argentine, explicables peut-être par la situation politique intérieure de ces deux pays. On peut dire toutefois qu'ils n'étaient pas totalement absents, puisque le secrétaire de la CELAM, un Brésilien, était de l'assemblée, et que le délégué de l'Uruguay était un Argentin bien au fait de la situation des séminaires de chez lui.

La matière du congrès portait sur « La formation humaine du futur prêtre latino-américain ». Le choix de ce sujet avait déjà été suggéré à la réunion de Rio. En partant du principe que le perfectionnement de la nature facilite et favorise l'action surnaturelle de la grâce dans les âmes, on avait dès lors recommandé aux supérieurs de séminaires 1) de donner une grande importance à la formation du caractère de leurs sujets ainsi qu'à l'étude et au développement de leurs qualités personnelles, pour que leur évêque mieux renseigné puisse leur confier des ministères plus appropriés; puis 2) de développer chez le séminariste le sens de la responsabilité personnelle, et de l'habituer à agir par conscience et conviction profonde du devoir. (Concl. n. 19.)

L'assemblée de Mexico, sous la direction sagace et sympathique du chanoine Schulenburg, supérieur du grand séminaire de l'archidiocèse et président de l'OSLAM, devait s'en tenir strictement à ce programme: « Les vertus humaines, base indispensable de la formation sacerdotale », « La formation humaine du prêtre », « La psychologie des passions dans la formation sacerdotale » et « L'étude sociologique du milieu latino-américain, en fonction des vocations sacerdotales ». Autour de ces travaux de fond, étaient organisées des « tables rondes », des discussions de groupes et des assemblées plénières. Au terme de ce travail d'équipe étaient formulées des conclusions pratiques. A l'arrière-plan, et toujours présent à l'esprit des congressistes, le tableau

navrant d'un immense champ d'action qui réclamerait tout de suite pour les besoins les plus urgents, 130,000 prêtres au moins, et qui n'en a que 30,000; la prévision d'une explosion démographique irrésistible, qui portera dans quelques décades au delà du demi-milliard la population de l'Amérique latine; l'intensive propagande protestante, la pénétration communiste, le petit nombre des vocations locales: toutes ces pressions justifiant et réclamant la venue immédiate de nombreux renforts étrangers pour remédier à une situation d'urgence à laquelle le clergé local ne peut seul faire face.

La collaboration de nos évêques et de nos communautés religieuses canadiennes fait honneur à notre pays. Le bulletin de l'OCCAL (Office catholique canadien de l'Amérique latine) nous apporte à chaque publication des détails neufs et édifiants sur notre réponse à l'appel pressant du Saint Père en faveur de l'Amérique latine. Au Congrès de Mexico, le Canada n'était pas non plus absent. On y voyait des représentants de séminaires dirigés par des Canadiens: Sulpiciens (Colombie: Bogota et Manizales), Jésuites (Haïti: Port-au-Prince), Pères de Sainte-Croix (Haïti: Cap-Haïtien), Eudistes (Venezuela: Mérida).

La parfaite organisation de cette semaine, la charité attentive des séminaristes au service continu des congressistes, la valeur des travaux présentés, la fraternité des délégués, les utiles et agréables détente qu'on sut leur ménager, le beau climat frais de Mexico, tout particulièrement la présence quotidienne de l'Archevêque de Mexico, et celle presque aussi fréquente du Délégué apostolique, qui donnait aux séances un spécial caractère de dignité et d'importance: tout cela fit de cette semaine un beau succès.

Monseigneur l'Archevêque voulut bien dire la messe d'ouverture dans la chapelle du grand séminaire, et, à l'occasion, il intervint par ses remarques averties et paternelles. A la fin du congrès tout particulièrement, à titre de président de la CELAM, il sut trouver des paroles remarquables de profondeur et d'à-propos pour encourager les supérieurs dans leur important travail de formation sacerdotale: terminant sur une note d'optimisme, il insista sur l'isolement fécond des grands apôtres comme le Curé d'Ars, Ignace de Loyola, le Christ lui-même, presque toujours seuls dans leur travail apostolique. La qualité des prêtres sortant des séminaires valant encore plus que leur nombre.

La veille de la clôture du congrès, les clubs SERRA de Mexico et de Puebla recevaient les supérieurs visiteurs. Cette réception devait fortement impressionner les congressistes. Ces clubs SERRA — qui existent ailleurs qu'au Mexique — sont des groupements d'hommes influents, professionnels, marchands, etc., formés à une forte spiritualité profondément apostolique et orientée vers le recrutement sacerdotal. Quelques officiers prirent la parole pour dire ce qu'ils sont et ce qu'ils font. Quel réconfort d'entendre ces laïcs exposer dans un langage austère et riche leurs principes de vie intérieure et d'action catholique. Déjà ils ont recueilli une trentaine de bourses pour les séminaristes, et ce soir-là encore, ils en offraient une autre (15,000 pesos: 1,200 dollars) à l'Archevêque de Mexico. L'évêque de Puebla, S. Exc. Mgr Marqués, l'inspirateur de ces clubs, était justement fier de dire dans une vibrante allocution qu'au prochain Congrès des Vocations, avec les évêques, les cardinaux, les prêtres, les religieux, un laïc, un seul, prendrait la parole, et ce serait

le Président international des clubs SERRA. On sentait que les deux prélats présents, l'archevêque de Mexico et l'évêque de Puebla, étaient heureux de pouvoir faire connaître à l'assemblée des aides aussi précieux et aussi bien équipés. Le Mexique aura donné aux congressistes le spectacle d'un groupe d'apôtres laïcs magnifiquement formés et poussant à des conclusions pratiques l'intelligence de leur rôle dans l'Église militante.

Le congrès ne pouvait toutefois se terminer sans un salut collectif à la Vierge de Notre-Dame-de-la-Guadalupe, dans le sanctuaire national désigné sous le nom de « la Basilique ». Tous les délégués s'y réunirent le dernier jour du congrès pour y entendre la messe dite par S. Exc. Mgr Raimundi et écouter sa paternelle allocution, exprimant le clair désir du Saint Père d'un clergé bien formé, et encourageant, au-delà

des supérieurs présents, toute la jeunesse cléricale en formation dans l'Amérique latine. Au même moment, pénétrait dans la Basilique un groupe de pèlerins, à la suite de leur évêque, avec ses bannières, ses images et ses fleurs à offrir à la Vierge: braves gens, en modestes habits de tous les jours, attirés par le miraculeux tableau qui domine le maître-autel. Tant que le bon peuple, fournisseur privilégié de vocations sacerdotales, continuera comme celui de Mexico à offrir à la Mère des Amériques les fleurs de ses sacrifices et de son amour, il n'y a pas lieu de désespérer. Marie par des prêtres et des laïcs nombreux et bien préparés sauvera son peuple menacé.

Gérard GOULET, S. J.,  
Supérieur du Grand-Séminaire de Port-au-Prince,  
Haïti.



## Les réfugiés de Hong-Kong

A la lumière de *Mater et Magistra*, comment juger l'attitude du monde libre à l'endroit des réfugiés de Hong-Kong, puisque « la doctrine sociale enseignée par l'Église fait partie intégrante de son enseignement sur la vie humaine » (Jean XXIII) ?

Les autorités de la colonie royale, par suite du manque d'espace, de l'entassement misérable de la population, de la pénurie d'eau, n'avaient pas d'autre choix, ont-elles dit, que de rabattre les réfugiés vers Mao Tsé-tong. Pourquoi n'ont-elles pas saisi l'O. N. U. de ce problème ? Et s'il est vrai que les premiers et les grands responsables sont les communistes, sont-ils les seuls ? Pourquoi le monde libre n'a-t-il pas ouvert ses portes à ces pauvres êtres humains, et ne leur a-t-il pas apporté ces « secours d'urgence » dont parle *Mater et Magistra* ?

Nous n'avons pas renvoyé chez Kadar les réfugiés de Hongrie, ni chez Ulbricht les réfugiés de l'Allemagne et ceux qui, de Berlin-Est, continuent à nager la rivière, ramper dans les égouts, percer, enfoncer, dynamiter le mur de la honte ou sauter par-dessus... vers la liberté ! Pourquoi cette différence ? Le Canada, bien sûr, recueillera une centaine de familles; les États-Unis, quelques milliers; Formose, déjà pleine à craquer, tous ceux qui voudront y venir. Mais les 50,000 qu'on a refoulés, et dont quelques-uns se sont enlevés la vie de désespoir ? Et les milliers et les milliers d'autres qui, malgré un effort splendide des Britanniques pour aménager des logements et des services publics, dorment dans les ruelles de Hong-Kong, campent sur le toit des immeubles, grouillent dans les cambuses, les jonques et les sampans ?

Quelle qu'ait été la raison politique derrière la tête des gouvernants de Pékin quand ils laissèrent passer ce flot humain, et qu'ils tarirent, selon leur bon plaisir, nous n'avions pas le droit de renvoyer à leur servitude des hommes qui ne demandaient que de jouir de « ces droits élémentaires reconnus à la personne humaine ». La race et la couleur y étaient-elles pour quelque chose ?

L. D'APOLLONIA.

## Le Cardinal et le Komissar

Au lendemain des massacres de Budapest, la résistance polonaise réussit à pratiquer trois brèches importantes dans l'orthodoxie marxiste-léniniste: elle obtint une liste électorale qui, si elle était unique, comportait des candidats catholiques; une décollectivisation des terres; l'enseignement religieux à l'école.

Pour un régime de force, cependant, toute liberté, si mince soit-elle, est une provocation. Aussi ne faut-il pas nous surprendre si, après un retrait tactique dont Lenine avec le N. E. P. a donné l'exemple classique, surviennent en Pologne un raidissement contre la personne du cardinal Wyszynski, des attaques redoublées contre l'« obscurantisme catholique » et les « pratiques moyenâgeuses », une nouvelle loi contre les processions et les pèlerinages.

Après y avoir réfléchi pendant plus d'une semaine, l'évêque polonais, bravant l'interdiction du gouvernement, a adressé aux catholiques une lettre conjointe qui a été lue dans toutes les églises, le 3 juin dernier. L'octave de la Pentecôte serait des jours de prière, de jeûne, d'assistance à la messe et de communion pour les frères « athées » qui sèment une « haine incompréhensible contre la religion du vrai Dieu ». « Les athées, dit la lettre, sont de pauvres gens mortellement malades » d'un « cancer de l'esprit ». Un grave devoir s'impose aux parents de transmettre par tous les moyens à leur disposition la foi qu'ils ont reçue aux générations à venir: « L'enjeu est total: l'homme, la nation, la culture. »

Depuis 1957, en Pologne, deux prudences s'observent et deux sagesses s'affrontent: celle du cardinal Wyszynski et celle du komissar Gomulka. A juger de l'extérieur, elles se valent. L'une et l'autre savent hésiter y regarder à deux fois, peser le pour et le contre, marquer le pas, prêtes l'une et l'autre à repartir dans une inexorable fidélité à une pensée qu'elles ne renieraient qu'en se reniant elles-mêmes. Chacun espère avoir le dernier mot. Mais le cardinal a pour lui la Pologne catholique, et cette prudence et cette sagesse qui ne sont pas de ce monde.

L. D'APOLLONIA.

## La crise du sacerdoce

A Rome vient de se terminer le premier Congrès mondial sur les vocations. Il a révélé que la crise est grave, non seulement en Amérique latine, comme tout le monde le sait, mais dans de vieilles Églises comme celles d'Italie et de France. En Italie, il y avait en 1954, 45,266 prêtres. En 1961, il n'y en avait plus que 43,488 dont plus de 10,000 ayant dépassé la soixantaine.

En France, la situation est encore plus alarmante. Comme en Italie, la chute des vocations d'un diocèse à l'autre est fort inégale, mais elle est continue au cours de notre siècle et tragique dans l'ensemble. Il y eut 1,700 ordinations en 1900; 1,500 en 1938; 1,300 dans les années qui suivirent la guerre; 1,028 en 1951; 567 en 1959.

Ce dernier chiffre est le plus bas enregistré depuis la Révolution française, dans une population de beaucoup supérieure à celle d'il y a 150 ans. Il est plus bas même que les chiffres de 1911 (968) et de 1914 (704), alors que le fléchissement correspondait à une violente lutte antireligieuse et aux proscriptions des congrégations enseignantes.

Nous ne sommes pas en mesure de dresser toutes les raisons de ce déclin ni de juger de leur valeur: l'école laïque, la politique de dénatalité, l'indiscipline des mœurs, la crise de civilisation. Mais d'avoir voulu tout remettre en question et contester les traditions les plus anciennes, au nom surtout de la liberté: la place et l'action du prêtre dans le monde moderne, le célibat ecclésiastique, les vocations d'enfant, les séminaires, le rôle médiateur du prêtre, la pastorale même des vocations, d'avoir voulu ainsi tout éprouver pour tout réformer et partir à neuf, comme si le présent ne se lisait que dans l'avenir, n'a certes pas favorisé l'éclosion des vocations sacerdotales. « A force de vouloir donner à un jeune la liberté de ne pas être prêtre, disait S. Exc. Mgr Renard de Versailles, on lui enlève celle de le devenir. » On s'en rend compte maintenant qu'on subit les contrecoups de tous les doutes, débats et disputes de « théologiens d'autant plus écoutés que leurs arguments paraissent nouveaux, et qu'ils sont brillants ». Ce jugement est de M. l'abbé Raymond Izard, directeur du Centre national des Vocations, dont l'étude sur *la Vitalité sacerdotale de la France de 1951 à 1960* a dessillé bien des yeux.

La France et l'Italie sont trop riches de sens chrétien, de pensée théologique, de vocations sacerdotales héroïques pour que nous n'ayons pas l'espoir vivace que ces anciennes Églises surmonteront la crise et rachèteront le temps perdu.

L. D'APOLLONIA.

### Cordonniers, à vos semelles !

Par la voix d'un malade qui se croit guéri, les fous récemment ont crié au secours. Leur appel semble avoir causé une contagion de rictus et de cris.

Selon M. et Mme Chalvin, vingt-trois manuels répandus dans le Québec étalent tant d'erreurs et d'imperfections qu'à les feuilleter on découvre *Comment on abrute nos enfants* (Éditions du Jour, Montréal, 1962, 139 pp., 19,5 cm., \$1). Or, tandis qu'ils ahanent à démontrer leur thèse, les deux auteurs, « bien connus dans le monde du journalisme et de la radio » (on l'aurait deviné à leurs obsessions et partis pris), affichent des bourdes aussi nombreuses et plus graves que celles dont ils s'indignent. De l'ivraie pousse dans le champ qu'ils ont sarclé; ce n'est pas moi qui le nierai. Mais il conviendrait de savoir de quoi l'on parle quand on critique la langue d'un ouvrage. Car langue désigne vocabulaire, syntaxe et style. Tâtons un peu du brouet que nos marmitons composent avec ces éléments.

*Vocabulaire.* Ils confondent fosse ou tombe avec tombeau (p. 9), fétichisme avec animisme ou pensée magique (43); citent les « Femmes universitaires » ou « Universitaires », au moins huit fois, quand il s'agit des *Femmes diplômées d'université*; condamnent des historiottes « dénudées » de valeur historique (108): quelle impudeur, en effet!

*Syntaxe.* A la manière des scribouillards qui imitent les sottises syntaxiques de Gide, de Proust ou de Montherlant, nos AA. écrivent: « côté illustrations » (19); la correction exige: quant aux illustrations, pour (en) ce qui concerne les illustrations. Sans apercevoir l'anglicisme qu'ils commettent,

ils affirment que, si l'on a recours à des livres français, l'opération « sera » un bénéfice certain (121); en français, on doit dire que l'opération sera profitable, apportera un bénéfice. En reprochant aux auteurs des manuels leurs « reprises textuelles d'une année à l'autre de leçons de grammaire, vocabulaire, lectures » (35), ils oublient de répéter la préposition devant vocabulaire et lectures. Ajoutons que la ponctuation de ce passage et de plusieurs autres (7, 21, 36, 38, 79, 115, 125...) trahit l'irréflexion; que l'orthographe souffre du même défaut: « les quatre-cinquième » (7), au lieu de *quatre cinquièmes*, et « par endroit » (21), au lieu de *par endroits*.

*Style.* Qu'on examine, entre autres, les pages 19, 21, 25, 26, 79, 90, 121. On constatera que le « net effort » (19) des AA. indique chez eux un « net retard » culturel (19), « nettement » (21) sensible dans maintes cocasseries. Admirez (9): « On prie devant des tombeaux ouverts à tous les temps de l'indicatif, de l'imparfait, du présent et du futur. » Les Chalvin rédigerait avec maîtrise une grammaire du galimatias. Ils y accommoderaient les temps de l'indicatif (qui est un mode) aux... temps de l'imparfait, du présent et du futur (qui sont... des temps). Les temps... des temps! Au moins, voilà du nouveau. Ne manquons pas de souligner (les journalistes raffolent de ce geste) « les tombeaux ouverts à tous les temps »: les beaux et les mauvais temps, je suppose. Après cela, rien d'étonnant si nos zoïles jugent fautives (125-133) deux bonnes douzaines de tournures absolument correctes: Claire aime à faire la classe, Prends garde d'endommager, Paul est à jouer, Dressez la liste des adjectifs...

Énumérer maintenant les « sinistres platitudes » (7) que les AA. prennent pour des mots d'esprit (9, 13, 21, 24, 34, 40, 42, 64, 91), je n'en ai pas le cœur, ayant épuisé ma patience à les lire. Deux spécimens seulement. Dans une page illustrée de l'un des manuels, les enfants apprennent à nommer les parties d'une église et quelques vases sacrés. Nos défenseurs de la foi pondent alors cette remarque de haut vol:

Avant qu'on « enlève les crucifix dans les écoles », les auteurs s'empressent... de donner aux enfants un vocabulaire... sans lequel beaucoup de Canadiens français catholiques auraient du mal à exprimer leur mécontentement!

Ailleurs (40), censure de l'anthropomorphisme des manuels, sous prétexte qu'on y prête des sentiments aux choses: « Le soleil fait la moue... Le vent redouble de violence. » Et pourtant, quel professeur de littérature n'a savouré en classe le premier chapitre de *Deux Hommes*, dans lequel Georges Duhamel décrit, avec une verve éblouissante, l'action du vent, place du Panthéon? La bêtise et l'abrutissement ne se rencontrent pas surtout du côté où le couple Chalvin s'imagine les avoir repérés. Et malgré ce que laisse entendre le jaunisme publicitaire de l'éditeur, encouragé par ses semblables, « le scandale de l'année » n'éclate pas avec la concoction de la galimafrée des Chalvin. Le scandale, à longueur d'année, consiste dans la réclame accordée aux rats de l'incompétence et de l'agitation par des gens qui se déclarent partisans de la culture et de la paix.

Cordonniers, de grâce, à vos semelles! Ne touchez pas aux grands mots (fétichisme, racisme, sadisme) que vous ne comprenez pas. Il y a, bien sûr, une réforme à opérer dans notre enseignement. On s'en occupe. Hélas! les échecs qu'on enregistre aujourd'hui résultent de suggestions proposées naguère par des têtes folles en mal de nouveautés faciles. On revient au conseil de Joseph de Maistre, repris par Mortimer Adler; pour assimiler des matières difficiles, une méthode s'impose et suffit: s'appliquer et piocher. En cela comme dans le reste, les enfants suivent l'exemple qu'ils reçoivent. De leurs instituteurs, évidemment. Et d'abord de leurs parents.

J. D'ANJOU.

## Du pharisaïsme à l'utopie

Dans un éditorial (8 juin 1962, p. 4), *la Presse* de Montréal invoquait pudiquement l'Évangile, la charité chrétienne, le petit catéchisme... Contre les prétentions du Mouvement laïque, pensez-vous? Naïfs! Contre la pensée que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a soutenue, par la bouche de M. Esdras Minville, devant la Commission Parent. Il y a de quoi rire, ou rager, quand on sait la valeur intellectuelle et morale de M. Minville et la manière dont notre grosse pharisienne galvaude la vérité et la charité dans certain de ses reportages (celui qui a faussé odieusement l'allocation adressée par le cardinal Léger aux membres des Ligues du Sacré-Cœur).

La vingtième recommandation du mémoire de la S. S. J. B. de Montréal propose

que, à l'intérieur du système confessionnel, l'école publique de la province de Québec soit l'école française, et que les écoles destinées aux enfants dont la langue maternelle est l'anglais soient des écoles bilingues d'un type analogue, mais en sens inverse, aux écoles bilingues organisées pour les Canadiens français de l'Ontario.

L'éditorialiste de *la Presse* crie à la contradiction (vu que le mémoire fonde notre enseignement sur l'esprit chrétien), à la violation de la constitution, à la politique de représailles. Plus calme, *le Soleil* de Québec (11 juin 1962, p. 4) accuse cependant notre société nationale d'injustice et d'utopie.

Les Ontariens violent-ils la constitution en organisant leurs écoles comme ils le font? Nous la violerons en les imitant? Lorsque nous critiquons le régime scolaire des autres provinces, que déplorons-nous? Premièrement, l'infériorité dans laquelle on place les francophones du Canada en obligeant le seul Québec à observer le bilinguisme. Deuxièmement, l'injustice de la double taxe dont on charge les nôtres qui veulent donner à leurs enfants une instruction catholique et française.

Or, par sa recommandation, la S. S. J. B. de Montréal ne vise aucunement à établir ici la double taxe. Elle veut garantir ce que la constitution devait favoriser, mais menace de ruiner complètement: le maintien et l'épanouissement

d'une culture française *chez nous*. Pour cela, elle attaque le mal à ses racines: le bilinguisme dans nos écoles (recommandation 4) et, surtout, l'unilinguisme insolent, injuste et impénitent des anglophones du Québec.

Si l'on prouve qu'elle sabote ainsi la constitution, alors, — comme l'a bien compris la S. S. J. B. de la ville de Québec, — une seule riposte logiquement nous reste: décréter l'indépendance et l'unilinguisme officiel d'un État dont les quatre cinquièmes des citoyens parlent français. On agite en vain l'épouvantail puéril de la vengeance. Nous n'avons rien contre personne. A la place des autres, nous aurions probablement réagi comme eux. Français, nous voulons vivre en Français *chez nous*, comme les autres vivent en Anglais *chez eux*. Nous demeurons d'ailleurs bon princes: chez nous, on pourrait parler, enseigner, étudier, écrire la langue de son choix, au foyer, à l'école, au collège, à l'université, dans les journaux, à la radio et à la télévision, pourvu qu'on parle français dans la *vie publique* de notre État. *Chez eux*, la minorité française accepte cela, dans leur sens, et nul ne s'en plaint. De quoi se plaindraient les anglophones du Québec, fêrus de *fair play* ou de *christian science*, si, pour garder nos droits et en jouir pleinement, nous pratiquons chez nous ce qui va de soi chez eux, et réparons de la sorte, après cent ans d'illusions et de concessions débilantes, un désordre et une iniquité désormais intolérables? Où se trouvent les représailles?

Quant à l'accusation d'utopie que lance *le Soleil*, elle porte à faux et se retourne contre l'éditorialiste. La S. S. J. B. de Montréal ne nous prêche pas l'ignorance de l'anglais, mais la maîtrise du français. Et puis, le peuple mexicain vit-il dans l'utopie parce que ses écoles n'enseignent pas obligatoirement la langue du colosse américain? L'utopie, pour nous, consiste à croire a) que les *Canadiens* traiteront jamais leurs minorités françaises comme nous traitons les anglophones dans le Québec; b) que les « nôtres » hors du Québec représentent la culture française et ont quelque chance ou espoir de la développer. Dans ces conditions, juger utopique notre volonté de vivre selon nos origines, nos traditions, notre idéal et nos droits équivaldrait à un reniement, à une trahison.

J. D'ANJOU.

## Avec ou sans commentaires

### Querelles françaises...

Les événements du dernier mois nous apportent un exemple frappant de ces querelles françaises importées mal à propos chez nous. Une revue de France publie un numéro sur l'intégrisme français, qu'elle dénonce avec vigueur. Aussitôt un journaliste de Montréal s'empare de cette dénonciation et l'applique à nos « intégristes ». Seulement, en France, il y a eu réponse à ces accusations. Au cas où nos journalistes ne nous renseigneraient pas à ce sujet, signalons quelques extraits de ce que pense d'un pareil procédé un de leurs collègues, Jean de Fabrègues, directeur de la France catholique (4 mai 1962), dans un article intitulé: « Des coups qui ne font pas un dialogue. »

Le plus gros de ce gros numéro (*Parole et Mission*) est consacré à « l'intégrisme » et à *Verbe*. Encore et toujours! Devant cette avalanche de polémiques, il faut bien le dire, la lassitude et le dégoût saisissent. On aurait envie de se réfugier dans l'Évangile... ce serait peut-être de « l'intégrisme ». Qu'il y ait des problèmes posés, qu'il faille les examiner, bien sûr. Croit-on que ce sera avec le ton et les méthodes utilisées à nouveau dans ce fascicule qu'on y parviendra? Affirmations péremptoires, textes cités sans indication d'origine..., tout y est, jusqu'à l'utilisation plus qu'unilatérale du lumineux Rapport doctrinal de 1957 de S. Em. le cardinal Lefebvre... Vous accusez

*Verbe* et les intégristes de citer unilatéralement tels textes pontificaux. Alors, n'en faites pas autant!...

Le genre de polémique repris par *Parole et Mission* risque fort de n'avoir de même qu'une conséquence: « durcir » ceux qu'on attaque et qui voient converger sur eux une puissante artillerie dont le tir pourrait paraître assez stratégiquement organisé... Nous voilà donc confrontés à des problèmes essentiels de l'époque et de l'apostolat d'aujourd'hui..., et croit-on qu'on peut les résoudre — c'est l'expression imagée, mais elle convient ici — « en deux coups de cuillère à pot »?... Comment ne pas s'étonner de voir faire ces reproches d'un seul côté?... La querelle sur l'intégrisme amène à la surface toutes les ambiguïtés de notre temps. Les polémiques superficielles n'aideront pas à les éclairer...

N. B. — *Parole et Mission* accuse l'intégrisme de « dénonciation ». Mais qu'est-ce que ce numéro? Quant aux jugements portés sur le « Moyen Âge »... on demande un historien, même profane...

Entrons dans le Marché commun, si c'est nécessaire, mais de grâce laissons aux catholiques français leurs dénonciations et contre-dénonciations, leurs accusations et contre-accusations de progressistes et d'intégristes.

## ... et querelles canadiennes

Les récents propos du secrétaire du Mouvement laïque de langue française nous rappellent qu'une Ligue de l'Enseignement a déjà été fondée à Montréal, en 1902. On en trouvera l'histoire dans le volume de Henri Bernard: La Ligue de l'Enseignement, Montréal, 1904. L'auteur avait envoyé la première édition de son ouvrage au comte Albert de Mun, de l'Académie française; celui-ci, le 18 janvier 1904, lui adressa la lettre suivante, dont les circonstances présentes font revivre l'intérêt et l'actualité.

Je ne saurais trop vivement vous encourager à poursuivre énergiquement la lutte que vous entreprenez et à redoubler d'efforts pour convaincre vos compatriotes du danger dont ils sont menacés.

La Ligue de l'Enseignement, l'une des manifestations les plus puissantes de l'esprit maçonnique, a eu, comme vous le dites, une part immense dans l'entreprise de déchristianisation, dont notre législation scolaire a été et demeure le redoutable instrument.

Sous le masque de la neutralité et d'une apparente modération, elle a, peu à peu, avec l'appui des pouvoirs publics, couvert notre pays de ses comités et de ses œuvres. Aujourd'hui elle réclame, ouvertement, dans ses congrès, la destruction de l'Enseignement chrétien.

Il est impossible, à mes yeux, qu'un catholique s'associe, même indirectement, à sa fondation et à son développement,

sans prêter les mains, malgré lui, à l'action antichrétienne. Je ne vois même pas comment un libéral sincère pourrait le faire, sans se rendre victime de la plus fâcheuse illusion.

Je vous félicite donc de jeter, au milieu des catholiques canadiens, le cri d'alarme, et si mon témoignage peut lui apporter, près d'eux, quelque force, je vous l'offre de grand cœur, avec toute la conviction de mon âme chrétienne.

Albert DE MUN,  
de l'Académie française.

Comme quoi nos querelles d'aujourd'hui ressemblent fort à nos querelles d'hier: mêmes problèmes, mêmes camps en présence et mêmes recours à la France pour y recruter des alliés et y chercher du renfort.



Jean STEINMANN: *Ezéchiél*. Texte français par Jean Steinmann. Introduction et commentaires par une équipe biblique du centre d'études Notre-Dame. Coll. « Connaitre la Bible ». — Paris, Desclée de Brouwer, 1961, 192 pp., 20,5 cm.

ON A LONGTEMPS ADMIS sans discussion qu'Ezéchiél suivait un plan très simple et nous rapportait les grandes lignes de son ministère auprès des exilés, à Babylone. Un examen attentif du livre pose cependant beaucoup de problèmes. Sous cette apparente clarté se cache, comme chez les autres prophètes, une grande confusion. Comment expliquer les doublets et les additions tardives? Comment expliquer surtout que dans la première partie de l'ouvrage, si l'on excepte les chapitres un à trois, il n'est question que de Jérusalem et de Palestine?

Diverses hypothèses ont été formulées par la critique. Steinmann adopte la solution de Bartholet, reprise par Auvray: Ezéchiél, avant de prêcher et de prophétiser à Babylone, a exercé son ministère en Palestine, comme Jérémie; son livre est ainsi témoin en bonne partie d'une prédication préexilienne.

Le texte proposé dans le présent ouvrage suit la traduction établie critiquement dans *le Prophète Ezéchiél et les débuts de l'exil* (coll. « Lectio divina », n° 13, Paris, 1953). En regard du texte, on trouvera des notes abondantes, moins faites pour justifier auprès des exégètes l'ordre proposé par l'auteur, que pour faciliter la lecture de cette importante section de l'Ancien Testament.

L'hypothèse du double ministère d'Ezéchiél est loin de faire l'unanimité des exégètes. En particulier elle ne rend pas compte de la forte coloration babylonienne de l'ouvrage entier, tant sur le plan linguistique que sur le plan des institutions auxquelles il est fait allusion. C'est donc avec beaucoup de réserves qu'on acceptera la lecture du livre telle qu'elle nous est pro-

posée par Steinmann. Ceci dit, il reste que l'ouvrage peut être utile pour aborder Ezéchiél, le plus déroutant peut-être des prophètes.

Gilles PELLAND.

*Scolasticat de l'Immaculée-Conception, Montréal.*

Arthur NISIN: *Histoire de Jésus*. — Paris, Editions du Seuil, 1961, 413 pp., 20,5 cm.

RENONÇANT aux procédés traditionnels de la biographie qui présente les événements de la vie du héros selon l'ordre chronologique, M. Nisin consacre les premiers chapitres de son *Histoire de Jésus* au fait de la Résurrection. C'est Lui, le Ressuscité, qui envoie ses Apôtres prêcher la Bonne Nouvelle à toute créature; la Résurrection est le nœud central de l'histoire de Jésus; c'est ce qu'annonce Pierre à ses premiers auditeurs: l'objet de la foi est la Personne du Christ ressuscité. L'A. établit donc d'abord solidement que la Résurrection est « un fait inébranlé qui a bouleversé l'histoire ».

L'A. a suivi de préférence le texte de saint Marc, mais à la lumière des autres évangélistes. Ses chapitres aux titres suggestifs et évocateurs essaient de nous faire revivre Jésus en son temps. Traditions rabbiniques, mœurs locales, conditions géographiques nous sont rappelées à mesure que se déroulent les événements, éclairant à propos les attitudes de Notre Seigneur. Jésus était bien de son temps; il empruntait ses comparaisons à la vie quotidienne de ses auditeurs, au pays environnant. Malheureusement, fait remarquer l'A. la foule courait après Jésus plus pour être témoin de ses miracles que pour retenir son message de salut; ce serait là une des explications de l'échec de sa mission en Israël.

L'A. a utilisé les découvertes scientifiques les plus récentes comme celles de Qumran. Historiens anciens, Pères de

l'Eglise ont été consultés; il nous rappelle fréquemment l'influence de l'Ancien Testament dans la rédaction des textes évangéliques. Jésus, en effet, n'a pu oublier les prophéties messianiques toujours présentes à l'esprit juif. M. Nisin à l'aide de la critique interne précise le sens à donner à telle expression, éclaire son emploi par les évangélistes; il répond ainsi point par point à certaines objections qui laisseraient planer quelque obscurité sur la vie de Jésus. Ce souci de précision entraîne l'A. à multiplier les parenthèses et les tirets au point que la lecture en devient pénible.

Les nombreuses indications bibliographiques et références bibliques fournies en appendice attestent le travail sérieux de l'A.; quelques cartes géographiques aident à mieux situer les endroits où Jésus a vécu. *L'Histoire de Jésus* sera donc sûrement très utile à celui qui a déjà un certain entraînement biblique; même les autres qui la trouveraient d'abord un peu aride la jugeront, s'ils persévèrent, très enrichissante.

Rosaire LEGAULT.

*Noviciat des Jésuites, Saint-Jérôme.*

Sœur MARIE-DE-SAINT-JULES, R. B. P.: *Route de lumière avec Mère du Bel Amour*. Préface de Marcel Clément. — Montréal, Maison du Bon-Pasteur (104 est, rue Sherbrooke), 1961, 110 pp., 18,5 cm.

L'EXCELLENTE DOCTRINE DE SAINT JEAN EUDES sur le Cœur immaculé de Marie est ici présentée d'une façon alerte aux jeunes filles d'aujourd'hui. L'ouvrage se divise en trois parties: la fille de Dieu le Père, l'épouse du Saint-Esprit, la mère de Dieu le Fils. Dans chaque chapitre, un programme spirituel constructif. Ce livre ne se lit pas à la course; il faut le méditer pour en extraire tout le suc.

Jean-Paul LABELLE.

*Maison Bellarmin.*

E. NEUBERT, Marianiste: *Mon idéal: Jésus, Fils de Marie*. — Mulhouse, Editions Salvator, 1959, 141 pp., 15 cm.

UN LIVRE TOUT MENU, où l'A. en des phrases pleines, bien d'aplomb, d'une langue claire et concise, a ramassé la doctrine du P. Chaminade, fondateur des Marianistes, l'un des apôtres mariaux les plus ardents du XIX<sup>e</sup> siècle.

L'idéal proposé ici à qui veut aimer Marie n'est nul autre que son divin Fils,

Jésus. L'exemplaire est sublime et appelle, comme le réclamait saint Paul, une transformation totale. La vraie dévotion poussant à l'imitation, à l'imitation du Fils tel qu'il apparaît dans l'Évangile, nous sommes invités à suivre Marie qui fut la plus splendide imitation de Jésus. Les trois premiers livres rappellent cette doctrine; le quatrième présente la coopération de Marie dans l'œuvre de la Rédemption à travers les siècles. Notre participation est nécessaire, l'ignorance, la sottise et la méchanceté des hommes ne cessant de perdre les hommes; sous la puissante protection de Marie « forte comme une armée rangée en bataille », nous devons lutter par la prière, la parole et surtout par là notre vie.

Ce petit volume, traduit déjà en plusieurs langues, en certains dialectes asiatiques et africains, en est à sa 10<sup>e</sup> édition; il mérite ce succès; il demeure l'un des classiques de la dévotion mariale.

Rosaire LEGAULT.

*Noviciat des Jésuites,  
Saint-Jérôme.*

Egide PHILIPPART, O. F. M.: **Marie, miroir de la vie chrétienne.** — Tournai, Casterman, 1961, 155 pp., 19 cm.

REPRENANT la comparaison de saint Ambroise, l'A. nous invite à lire dans l'âme de Marie comme dans un miroir. Marie, en qui brille « la forme de toutes les vertus », nous offre des exemples de sainteté que nous devons imiter. A toutes les étapes de sa vie intime avec Dieu, dans l'exercice des vertus théologiques et morales; à Nazareth, épouse modèle et mère « sans pareille »; sur le Calvaire, à l'heure douloureuse et tragique de la mort de son divin Fils. A l'occasion du mois de Marie, on cherche souvent un ouvrage qui intéresse les fidèles; celui du P. Philippart est sûrement un des meilleurs à conseiller: doctrine solide, leçons pratiques adaptées à notre temps, exemples parfois saisissants, style simple, vif et imagé.

Rosaire LEGAULT.

*Noviciat des Jésuites,  
Saint-Jérôme.*

P. DAGONET, O. P.: **Pages d'Évangile.** Coll. « L'eau vive ». — Paris, Les Éditions du Cerf, 1961, 310 pp., 17 cm.

COMMENTAIRES brillants et vivants, et cependant très simples, des plus belles pages de l'Évangile; ils furent présentés en 25 émissions à la télévision française. Nous y retrouvons Notre Seigneur aux différentes phases de sa vie: petit enfant à Bethléem; en sa vie publique, guérissant l'hémorroïse, ressuscitant le fils de la veuve de Naïm, au foyer de Zachée, annonçant aux humbles des campagnes palestiniennes son message de charité et de paix; au Calvaire; enfin, sortant glorieux du tombeau. Le chrétien doit connaître l'Évangile; le P. D. aide à le mieux saisir. Le salut ne consiste pas seulement à se sauver au milieu des tracas et des misères du monde présent. Dieu a parlé par son Verbe; il faut le croire. Dans cette lumière, la vie vaut d'être vécue. Mais le Seigneur n'entraîne que les hommes libres. Ce sont eux, non pas qui rejettent tout commandement même divin pour se livrer aux tyrannies de l'instinct ou de l'heure, mais qui reconnaissent la Vérité et se donnent à Elle de plus en plus. Ils n'ont pas honte de Dieu même s'il apparaît sous la forme humaine de Jésus de Nazareth. Au passage, l'A. explique les raisons liturgiques qui ont

imposé tel texte à la messe d'un dimanche; également, il répond aux objections courantes. L'ouvrage est accessible à tous; qui le lira avivra certainement son amour de Notre Seigneur.

Rosaire LEGAULT.

*Noviciat des Jésuites,  
Saint-Jérôme.*

Dom Thierry MAERTENS, O. S. B.: **C'est fête en l'honneur de Jahvé.** Coll. « Thèmes bibliques ». — Bruges, Desclée de Brouwer, 1961, 224 pp., 20 cm.

L'AUTEUR est une autorité reconnue en questions liturgiques. Il dirige l'une des revues de pastorale les plus appréciées, *Pastorale et Liturgie*; son présent ouvrage est de qualité. S'adressant au lecteur désireux d'approfondir le sens de nos fêtes liturgiques, il rappelle que, par leurs origines, elles remontent aux âges lointains de l'homme. D'abord fêtes agricoles et fêtes nomades, les premières ont totalement disparu en faveur des secondes, car nous sommes en marche vers l'éternité. Israël a eu le mérite de trier ce qui était susceptible d'exprimer ses sentiments religieux. Se sentant solidaire de la création, l'homme y avait trouvé l'objet de sa prière et en avait appris la loi fondamentale de toute célébration liturgique: l'union de la parole et du rite. Don Maertens étudie, à la lumière des travaux les plus récents et les plus sûrs, l'évolution de la liturgie juive et son adaptation dans le cadre de notre liturgie chrétienne. Un exemple extrêmement riche et suggestif nous est fourni par la première épître de saint Pierre, véritable homélie, où à l'événement pascal ancien répond le mystère du Christ ressuscité. L'un des chapitres les plus instructifs est celui où Dom M. expose les raisons qui ont motivé la substitution du dimanche chrétien au sabbat juif. Le sabbat rappelait la libération de l'Égypte, le dimanche lui aussi est un véritable signe de libération, car le Christ ressuscité, libérateur de la mort et du péché est apparu aux apôtres le dimanche; et c'est en ce jour qu'il leur a donné par l'Esprit Saint le pouvoir de remettre les péchés; c'est une invitation à faire de ce jour un jour sans péché. A lui seul le dimanche résume toutes les fêtes juives, il mérite la place que doit lui accorder dans sa vie tout chrétien; c'est bien ce qu'appuient nos récentes réformes liturgiques. En appendice, une abondante et riche bibliographie suivie d'une table des nombreuses citations bibliques utilisées au cours de l'ouvrage.

Rosaire LEGAULT.

*Noviciat des Jésuites,  
Saint-Jérôme.*

**Catéchisme biblique des enfants.** — Fribourg, Ed. Herder, et Montréal, Fides, 1962, 224 pp., 18 cm. \$1.25 l'ex.

UNE COUVERTURE EN COULEURS, qui accroche l'œil, contraste avec l'intérieur en blanc et noir, plutôt austère, agrémenté de seulement vingt-cinq dessins. Une présentation plus chatoyante n'eût-elle pas mieux valu? Sans doute, le prix modique de l'ouvrage a-t-il exigé ces limitations. Quant au contenu, il est excellent. Nous retrouvons l'esprit et la technique du *Catéchisme biblique*, dans une adaptation intelligente à la psychologie des enfants. Il reste que le maître devra se servir de sa pédagogie pour monnayer cette matière et, surtout, ne pas forcer ses jeunes élèves dans les « choses à faire ». Initiative qui

mérite encouragement: nous exprimons l'espoir que ce catéchisme se répandra dans notre milieu.

Jean-Paul LABELLE.

*Maison Bellarmin.*

**Manuel de catéchisme biblique.** — Tome I, 2<sup>e</sup> partie: *Dieu et notre Rédemption.* Leçons 22 à 44. Traduit de l'allemand par M. Cé. — Paris, les Éditions du Cerf, 1959, 410 pp., 23 cm.

NOS LECTEURS connaissent le *Catéchisme biblique* qui a marqué une véritable révolution dans la pédagogie catéchistique. Ils connaissent aussi le commentaire en plusieurs volumes destiné aux catéchistes. Ici, nous présentons le commentaire des leçons 22 à 44 sur Jésus-Christ et sur le Saint-Esprit. Le catéchiste qui assimilerait parfaitement la magnifique préparation de des cours, non seulement aurait l'équipement requis pour donner sa classe de catéchisme, mais approfondirait sérieusement sa vie spirituelle. Chaque chapitre a deux parties: une première pour la formation du catéchiste lui-même, une seconde pour la préparation immédiate de la catéchèse. Il faudra au catéchiste un commerce intime avec ce manuel pour en épuiser les richesses. Souhaitons que les écoles, possédant déjà le *Catéchisme biblique*, se procurent également ce commentaire de première qualité.

Jean-Paul LABELLE.

*Maison Bellarmin.*

**Manuel de catéchisme biblique.** — Tome III: *La vie selon les commandements de Dieu.* Leçons 91 à 113. Traduit de l'allemand par M. Cé. — Paris, les Éditions du Cerf, 1961, 460 pp., 23 cm.

D'OÙ VIENT l'originalité de ce commentaire? De ce qu'il met en lumière non seulement l'obligation des commandements de Dieu, mais la beauté de la vie chrétienne qui s'en inspire et qui se ramène en définitive à la pratique de l'amour de Dieu et du prochain. L'éducation religieuse assurée à l'enfant par cette partie du catéchisme biblique est admirablement préparée dans le commentaire qui exige du catéchiste lui-même la recherche de la perfection évangélique, prescrite à tout chrétien. Même si les éducateurs de chez nous n'utilisent pas le *Catéchisme biblique*, ils gagneront, dans l'enseignement de cette matière, à consulter ce précieux instrument pédagogique.

Jean-Paul LABELLE.

*Maison Bellarmin.*

H. LESOURD, R. FERNOUD, P.-A. LIÉGÉ: **Croyants et Incroyants d'aujourd'hui.** Enquête paroissiale. — Paris, Les Éditions du Cerf, 1962, 148 pp., 20 cm.

AU CARÈME DE 1961, H. Lesourd, curé de Saint-Sulpice à Paris, mena auprès de ses paroissiens une enquête sur leur attitude à l'égard des incroyants. Deux cents répondirent. Il ne s'agit donc pas d'une vaste enquête sociologique, mais d'un sondage qui vaut par sa qualité. Dans l'avant-propos, H. Lesourd expose le *pourquoi* de ces pages. Viennent ensuite le questionnaire et une réponse *in extenso*. Après quoi, Régine Pernoud établit une synthèse des réponses autour des chefs suivants: la diversité des contacts entre croyants et incroyants dans le milieu français déchristianisé, les objections rencontrées par les croyants, les questions que ces contacts posent à la conscience des chré-

tiens, le témoignage du chrétien et la présence de l'Eglise en milieu incroyant, le divorce entre l'époque actuelle et la façon dont on enseigne le message du Christ. Trois sermons du P. Liégé apportent une réponse évangélique à ces problèmes. Ce livre, très utile en terre française, nous aidera à repenser la question de la foi chez nous.

Jean-Paul LABELLE.

Maison Bellarmin.

Maurice BLONDEL: **Carnets intimes** (1883-1894). — Paris (29, boul. de Latour-Maubourg), Editions du Cerf, 1961, 559 pp., 22,5 cm.

APRÈS LECTURE DE CE BEAU LIVRE, on regrette qu'il n'ait pu paraître sitôt rédigé: certains malentendus n'auraient pas envenimé les discussions théologiques d'il y a soixante ans. Regret inutile: on ne devait connaître l'âme profonde de Blondel qu'après sa mort. Et quelle âme! Le désir précède du sacerdoce la soulevée en même temps que l'ambition dont témoigne son œuvre: amener la raison orgueilleuse à confesser le besoin de la foi; démontrer à ses contemporains « qu'on ne peut se passer du christianisme sans faute et sans perte » (p. 552). Incertain de la volonté de Dieu jusqu'en septembre 1893, Blondel travaille, souffre et prie. Il s'astreint à noter, au fil de son oraison quotidienne, des sentiments gorgés de Bible et de liturgie, proches de ceux que suggèrent les *Exercices* de saint Ignace: lancinante humilité, indulgente et lucide charité, conscience aiguë de la valeur d'éternité que recèle le moment présent, mépris des vanités mondaines, goût presque excessif de la croix qui fonde un abandon courageux à la Providence; intégrant le tout, comme dans son œuvre, la foi à la transcendance de Jésus-Christ et à celle de notre vocation en Lui. Je ne donne pas de références: elles formeraient légion. Livre à méditer au jour le jour. Puisse-t-il inspirer à d'autres des pensées pareilles et l'art de les exprimer avec autant de bonheur!

Joseph D'ANJOU.

Abbé Georges A. KELLY: **Le Livre de la famille chrétienne**. Préface de S. Em. le card. Spellman. Traduction de Madeleine Bréhier. — Mulhouse (Porte du Miroir), Editions Salvator, 1961, 269 pp., 19 cm. Prix: 9 NF.

COMPÉTENCE PSYCHO-PÉDAGOGIQUE, information sociologique, sûreté de doctrine, prudence optimiste, précision, nuance et fermeté dans les conseils, voilà ce qui recommande cet excellent manuel de la vie chrétienne au foyer. L'A. y montre bien: la primauté de l'influence familiale (43-46, 107, 159); les troubles qui menacent les enfants orphelins, abandonnés, négligés (ch. IX, XI); la terrible responsabilité du milieu dont la corruption agit par les organes de diffusion (72, 107, 112, 114), par l'immodestie (105, 208) et l'obsession sexuelle des pseudo-adultes (108); l'imprudence des fréquentations précoces (209-211); enfin la bêtise de l'école neutre (75-82, 95, 101) et les risques insensés des mariages mixtes (ch. XV). En maints endroits, il énumère, comme dans une brève leçon, des principes de conduite auxquels se référeront sans peine et avec profit les époux et les parents (24, 34, 40, 49, 54, 94...). On sent partout une chaude compréhension des problèmes actuels (adolescence, célibat, travail des mères), qui inspire confiance et donne du poids aux directives

formulées. Malgré les nombreux anglicismes de la traduction, livre à répandre dans les foyers soucieux de vraie éducation.

Joseph D'ANJOU.

A.-M. ROGUET, O. P.: **La Boîte aux questions**. — *Petit dictionnaire des objections et des difficultés religieuses*. — Paris, Les Editions du Cerf, 1962, 272 pp., 18 cm.

NI TRAITÉ DE THÉOLOGIE ni cours d'apologétique, ce volume répond simplement aux objections et difficultés religieuses les plus courantes parmi les fidèles. Ces textes ont déjà paru dans une chronique publiée, toutes les quinze semaines, par la *Vie catholique illustrée*. En général, l'exposé est bref — une page ou deux, rarement plus —, au point et satisfaisant, mais pas toujours, de l'aveu même de l'auteur. Dans notre chrétienté canadienne-française, je suis sûr que ce livre serait bien accueilli, car il résout des questions qui se posent même chez nous. L'ordre des matières est alphabétique: le plus simple; un index permet de retrouver facilement les sujets connexes contenus dans les réponses. On appréciera également l'index biblique. Ce petit dictionnaire rendra service à ceux qui cherchent une solution rapide et éclairée.

Jean-Paul LABELLE.

Maison Bellarmin.

GRUPE LYONNAIS D'ÉTUDES MÉDICALES, PHILOSOPHIQUES ET BIOLOGIQUES: **La Vieillesse, problème d'aujourd'hui**. Coll. « Convergences ». — Paris, Editions Spes, 1961, 343 pp., 20 cm.

NOUS NE POUVONS FAIRE GRIEF au Groupe Lyonnais... d'avoir invité surtout des médecins (8 sur 12) à traiter le problème de la vieillesse; au reste, deux sociologues, un professeur d'histoire et un prêtre fournissent aussi leur apport. Il en résulte que, si le détail de l'ouvrage ne sera accessible qu'aux médecins, l'ensemble atteint le large public des prêtres, des travailleurs sociaux et, en général, des chrétiens cultivés. La vieillesse de plus en plus, heureusement, est le lot du grand nombre. En attendant d'y être nous-mêmes, nous devons comprendre les vieillards qui sont au milieu de nous, et les aider dans les problèmes que leur posent, avec l'âge, l'emploi, la subsistance, le logement, la vie du couple, la vie sociale, la vie spirituelle. Ces pages éclairent, stimulent et réconfortent, car elles sont informées et pénétrées, surtout certaines que la matière y disposait, des lumières de la foi. Un bon livre, qu'on relira, que l'on consultera.

Georges ROBITAILLE.

André CANAL: **Adolescence, âge de crise? Son affrontement au monde d'aujourd'hui**. Coll. « Mésopé ». Bibliothèque de l'Action sociale. — Toulouse (14, rue des Arts), Editions Privat, 1961, 127 pp., 17 cm. Prix: 3,90 NF.

QUATRE PARTIES dans cet opuscule: aujourd'hui; l'adolescent: son domaine; l'adolescent: un être qui grandit; l'adolescent: un être qui conquiert son autonomie. Dans la société actuelle, agitation, bruit, soif de l'or et du rendement, dépersonnalisation, superficialité, superstition, jalousie et snobisme (1, 1, 2) jettent les adolescents dans un état d'insécurité, de lutte, de solitude (1, 3), que les éducateurs aggravent, faute de maturité, de compé-

tence, de secours (1, 4). L'adolescent est mal compris; parents, maîtres, psychopédagogues, milieu social causent ainsi la crise et ses manifestations (11, 1, 2). Or, l'adolescent grandit dans son corps, son intelligence, son affectivité, sa volonté, son agir (111, 1-5); il conquiert son autonomie en lui-même et dans la société (11, 1-3). On doit le connaître, l'aider à se connaître, lui apprendre à aimer les vraies valeurs et à les vivre par élan personnel. Il faut le concours du foyer, de l'école, du milieu (à tous les niveaux). En peu de pages, on trouve ici beaucoup d'idées justes et généreuses (p. 125). Reste à compléter la pensée religieuse, insuffisante, non hostile; à corriger: l'idolâtrie pratique de la liberté intellectuelle (78), qui contredit l'esprit de l'ouvrage; une fausse notion de l'autonomie (83), et les négligences de la rédaction (la ponctuation est inimaginable). L'essai mérite lecture, car il stimule la réflexion.

Joseph D'ANJOU.

Paul MÉDÉRIC: **Loisir et Loisirs**. — Montréal, ministère de la Jeunesse (Service des cours par correspondance), 1961, 229 pp., 24 cm.

PAUL MÉDÉRIC est le nom de plume de l'abbé Jean-Paul Tremblay, professeur de philosophie au Séminaire de Chicoutimi; il s'est fait surtout connaître par les *Equipiers* de Saint-Michel. Depuis des années, ce penseur et cet homme d'action approfondit la question du loisir. Appuyée sur une abondante documentation, son étude part de loin dans l'histoire (elle analyse le travail et le loisir à travers les civilisations) et de haut dans les principes (elle contient des notions très au point sur le loisir, la culture et l'éducation populaire); mais, en même temps, elle est réaliste (par exemple, dans son appréciation des commissions Tremblay et Massey) et tient compte du milieu québécois. Tous ceux qui s'occupent du loisir et des loisirs au Canada (pas seulement français) auront profit à puiser dans cet ouvrage original. Prêtres, curés, vicaires, éducateurs et laïcs, tous apprendront du neuf au sujet des problèmes parfois épineux et délicats qui surgissent dans une question vitale pour l'avenir du peuple canadien-français.

Jean-Paul LABELLE.

Maison Bellarmin.

Donald ATTWATER: **Bouche d'or, voix de l'Eglise, saint Jean Chrysostome**. Traducteur: J.-J. Miramont. — Paris, 1961, 281 pp., 19,8 cm.

LE SAINT À LA BOUCHE D'OR, a dit l'histoire de ce prédicateur de grande classe vers lequel les foules accouraient. Néanmoins, mécontent des résultats de son labeur inlassable, il écrit un jour: « Mon travail est semblable à celui d'un homme qui essaie de nettoyer une pièce de terre dans laquelle coule sans cesse un flot bourbeux. » Les temps n'ont guère changé; que nos prédicateurs modernes se consolent! Evêque de Constantinople, Jean Chrysostome établit un plan complet de réformes en réponse aux hérésies qui pullulaient et aux mœurs trop libres. Impitoyable pour le péché, même s'il se montre plein de miséricorde envers le pécheur, on ne lui pardonne pas son verbe audacieux. Des intrigues se nouèrent et le firent condamner; il mourut en exil. Sans l'inscrire au nombre des grands théologiens, la critique a reconnu en lui le plus grand « homéliste » de tous les

temps. Après 1400 ans, nous trouvons dans ses sermons des pages vraiment accordées à notre époque, sur l'éducation des enfants, le mariage, le sacerdoce, l'apostolat laïque, la prière communautaire, etc. L'ouvrage est rédigé avec beaucoup de talent.

Rosaire LEGAULT.

*Noviciat des Jésuites,  
Saint-Jérôme.*

Louise ANDRÉ-DELASTRE: **Sainte Monique, mère de saint Augustin.** — Lyon, Editions et Imprimeries du Sud-Est, 1960, 286 pp., 19 cm.

DIFFICILE d'écrire sur sainte Monique sans recourir à la légende, aux suppositions fantaisistes de nos anciennes vies de saints. Son plus illustre biographe, Mgr Bougaud, n'y a pas échappé. Mme Louise André-Delastre a réussi la gageure de nous offrir une vie, très approximativement réelle, de cette sainte dont la renommée repose sur celle de son glorieux fils, le converti Augustin, devenu le plus grand peut-être de nos docteurs.

Après avoir lu attentivement le livre des *Confessions* et examiné minutieusement la correspondance d'Augustin, elle s'est imposé de longs et fatigants voyages aux endroits où vécut Monique. Elle nous communique le fruit de ses recherches avec détails fort intéressants sur les mœurs et les traditions de l'époque: le vêtement, l'habitation, le mobilier, les bijoux, les bains, les jeux, la cuisine... « car dit-elle, il faut bien se garder de transposer, et ne pas prêter à une maman du IV<sup>e</sup> siècle les préoccupations d'une chrétienne moderne ». Loyalement, à certains moments, elle avoue ne pouvoir s'en tenir qu'à des conjectures.

L'hagiographie ancienne nous a trop souvent laissé l'impression d'une sainte Monique perpétuellement en larmes sur les désordres de son fils. Tout autre fut la sainte. L'auteur ne craint pas d'indiquer ses défauts; elle ne fut pas sainte dès le berceau. Nous n'en voyons que mieux le cheminement de cette sainteté longue et laborieuse, devenue, sur la fin de sa vie, solide et rayonnante. Un chapitre sur la survie clôt l'ouvrage. Le style est rapide et clair, d'un goût parfait; les illustrations bien choisies. Nos mères de famille trouveront en cette sainte Monique un modèle accessible et des plus attirants.

Rosaire LEGAULT.

*Noviciat des Jésuites,  
Saint-Jérôme.*

Léopold GÉNICOT: **Les Lignes de faite du Moyen Age.** — Paris et Tournai, Casterman, 1961, 377 pp., 20 cm.

OUVRAGE SCIENTIFIQUEMENT COMPOSÉ si l'on en juge par les 75 pages de notes et références de la fin du volume. Huit ans se sont écoulés depuis sa parution, pendant lesquels l'A. n'a cessé de mettre au point son œuvre qui paraît en 3<sup>e</sup> édition. Trois parties: 1<sup>o</sup>, l'*Aube*, c'est le Moyen Age en germe, tributaire des antiquités, germanique et surtout latine et grecque; on y cultive une grande ambition inspirée de saint Augustin: « ordonner la cité charnelle à la Cité de Dieu et lui donner unité et stabilité ». La 2<sup>e</sup> partie, *Midi*, présente le Moyen Age lui-même en son plein épanouissement. Époque rude mais extrêmement féconde où s'épanouit l'œuvre civilisatrice de l'Église. Des écrivains maussades ont jugé cette période stérile et obscure.

L'Église certes y traversa une crise; souvent elle fut éclaboussée par de honteux scandales; si elle ne réussit pas à réformer le clergé, elle vainquit du moins l'hérésie, voire le Grand Schisme d'Occident. Il ne faut pas oublier que l'histoire retient plutôt les faiblesses et les scandales que le souvenir des gens vertueux qui ont vécu sans bruit. Cette période du Moyen Age compta beaucoup de grands saints: Benoît, Bernard, François d'Assise, Dominique, Catherine de Sienne, etc. Enfin, 3<sup>e</sup> partie, *la Vespée*. Le Moyen Age n'est pas mort et, comme le conclut justement l'auteur, « tant qu'il y aura une civilisation occidentale, et une Église chrétienne, le Moyen Age qui a engendré l'un et s'est nourri de l'autre, demeurera vivant ». La table des matières très élaborée aide à retrouver le passage qu'on voudrait relire; la table onomastique sera aussi très utile. Couvrant une époque aussi considérable en un volume de 300 pages, l'A. a dû se limiter; il a retenu les « lignes de faite du Moyen Age ». De son livre se dégage une idée claire et juste des institutions politiques, des structures sociales, des croyances religieuses, des réalisations scientifiques, littéraires et artistiques de l'époque. Nous y trouvons une magnifique synthèse de la vie et de la civilisation de ce Moyen Age que certains historiens se plaisent à appeler « une des périodes les plus passionnantes peut-être de l'histoire ».

Rosaire LEGAULT.

*Noviciat des Jésuites,  
Saint-Jérôme.*

Germain LESAGE, O. M. I.: **Histoire de Louiseville (1665-1960).** — Presbytère de Louiseville, 1961, 450 pp., nombreuses photographies en hors-texte, 24,5 cm.

DANS UN GROS VOLUME, le R. P. Lesage raconte par le menu l'histoire de sa paroisse natale, la Rivière-du-Loup-en-haut, dont le village devint Louiseville en 1880. On reste stupéfait devant l'abondance de sa documentation et la précision de ses références. Non seulement les lecteurs de Louiseville mais tous les amateurs d'histoire du Canada seront vivement intéressés par cet ouvrage. Louiseville illustre bien le développement graduel des paroisses du Canada français, surtout sous l'ancien régime, mais aussi après la conquête, jusqu'à la Confédération. Nos ancêtres s'y montrent avec les qualités et les défauts qu'on leur reconnaît partout: défricheurs courageux et religieux, mais chicaniers et passionnés d'aventures. Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, la jeunesse préféra chasser les fourrures que cultiver la terre. D'où la lenteur du progrès dans les établissements anciens. Il fallut attendre jusqu'en 1737 le chemin du Roy, qui reliait Québec à Montréal par voie de terre. Encore devait-on traverser les rivières en bac. Le premier pont sur la rivière du Loup, à plus d'un mille de l'église, date de 1781; celui du village fut construit en 1861. La première école s'ouvrit en 1781, pour une population de trois cents familles. Par contre, dès 1763, immédiatement après la conquête, le service postal fut organisé. Des facteurs à cheval allaient de Québec à Montréal en trente heures. A la Rivière-du-Loup-en-haut, le premier maître de poste fut l'Écossais Daniel Forbes, ancêtre des évêques canadiens de ce nom. Des médecins, des industriels anglais s'établirent dans la région. La conquête et l'invasion américaine troublèrent peu cette paisible campagne; les luttes politiques, le choix d'un site pour

l'église et le pont échauffèrent davantage les esprits. Le chemin de fer Québec-Montréal-Ottawa, en 1878, l'arrivée des religieuses en 1875 puis des Frères enseignants, en 1892, l'industrie et le commerce firent de Louiseville ce qu'elle est aujourd'hui, tandis que l'automobile y ruinait le commerce du foin, autrefois si prospère.

Ainsi, la simple énumération de menus faits nous aide à mieux comprendre certains phénomènes sociaux qui se produisent fréquemment ailleurs. Sous ce rapport, le livre du P. Lesage sera fort apprécié des historiens et des sociologues.

Adélarde DUGRÉ.

*Noviciat des Jésuites,  
Saint-Jérôme.*

Yolande CHÉNÉ: **Au seuil de l'enfer. Roman.** — Montréal (3300, boul. Rosemont), Cercle du Livre de France, 1961, 252 pp., 20,5 cm. Prix: \$2.

LA VIE QUOTIDIENNE roule souvent des flots plus bourbeux que les fanges dans lesquelles pataugent maints romans noirs. L'art du romancier doit ordonner le désordre, conférer un sens à la laideur et, par là, toucher l'âme dans ses fibres profondes. Trop facile et insignifiante semble alors la narration de certaines misères. *Au seuil de l'enfer* a un sens, mais clinique plus qu'esthétique. Une adolescente en quête d'amour et de bonheur erre d'une liaison à une autre jusqu'à la nausée et au désespoir. Elle étouffe dans un foyer désuni et dans un milieu de travail qu'obsède le sexe. Psychologie, sociologie et morale comprennent Marthe, malgré ses naivetés, et approuvent le dessein de l'A., qu'inspire l'expérience professionnelle. Mais le critique juge que du blanc-bec vicieux, puis du quinquagénaire séducteur, enfin du jeune homme « rangé », Marthe s'éprend trop superficiellement. Elle attende un peu vite à ses jours aussi, quand elle constate que le bon Antoine, croyant et sérieux, n'a pas toujours imité saint Joseph. On lit quand même l'histoire, qui progresse logiquement. La caricature de l'alcoolique invertébré et de la harpie pharisienne qui servent de parents à Marthe a du trait. L'A. analyse bien les sentiments de l'adolescente, parfois aux dépens de la marche du récit. Je déplore que les bobards du célibataire athée reçoivent un meilleur

TOUS  
LES  
ACCESSOIRES  
ELECTRIQUES  
(Strictement en gros)

« Le temple  
de la lumière »



BEN BÉLAND, prés.  
JEAN BÉLAND, Ing. P., secr.-trés.

7152, boul. Saint-Laurent, Montréal  
CR. 4-2465\*

traitement que les essais de rectification d'Antoine. Bref, document plus que roman. Et le style n'a pas la qualité qu'il faut pour compenser. Tel, cependant, cet ouvrage, présenté au concours de l'automne dernier, ne me paraît pas inférieur à ceux que le jury a couronnés.

Joseph D'ANJOU.

Mgr Francis TROCHU: **Le Rêve de Gérontius.** « *The Dream of Gerontius* » du cardinal John Henry Newman. Traduction en vers français. — Paris (46-48, rue du Four), Apostolat de la Presse, 1960, 95 pp., 18,5 cm. Prix: 5 NF.

TRAHIR, c'est permis à tout traducteur, mais dans certaines limites que Mgr Trochu a par trop dépassées. On lui pardonnerait de n'avoir point su rendre la richesse du verbe et la mélodie du rythme: peu de traducteurs réussissent ce tour de force; on ne pourra pas l'excuser d'avoir transposé dans un mode abstrait un poème éminemment concret malgré son substantiel fond théologique; on comprendra mal qu'il ait sabré certaines strophes (pp. 21-22) on lui en voudra d'avoir endommagé plus d'un vers: « Il me semble qu'enfin mon vrai moi se révèle » ne traduit pas « as I were at length myself », ni « Le temps suspend sa marche active », « I hear no more the busy beat of time » (31). « *The Dream of Gerontius* m'a fait du bien dans une passe difficile. Pourquoi n'en ferait-il pas à d'autres? » (10). C'est le souhait de Mgr Trochu; il aura d'autant plus de chances de se réaliser que le lecteur pourra recourir au texte original, celui d'ailleurs qui a été bienfaisant au traducteur et dont le contenu est fort beau: c'est « le poème de la belle mort » (10), dit par un théologien artiste et mystique.

René DIONNE.

4, montée de Fourvière,  
Lyon.

Jacques MERSENNE: **Un été pour Elsa.** Roman. Coll. « Adolescent, qui es-tu? » — Tournai, Casterman, 1961, 159 pp., 19 cm.

COMME dans *On nous prend pour des enfants*, mais avec plus d'aisance, l'A. a lié en une histoire les extraits du journal intime de quatre grands adolescents. Ni-

cole croit aimer Jacques, qui badine avec l'amour; Pierre s'éprend d'Elsa, qui ne le mérite pas, minaude avec Jacques, se dévergondé, et souffre. Mêlés à ces remous du cœur, il y a des parents splendides chez Pierre, médiocres chez Nicole, pourris chez Elsa; et une jeune fille de qualité rare, Jacqueline, sœur de Pierre, qui se fera religieuse. Une psychologie sûre, une narration rapide, un dialogue serré (mais trop argotique) captivent le lecteur jusqu'au bout. Vous demandez comment « ça » finit? Lisez.

Joseph D'ANJOU.

Yves THÉRIAULT: **Cul-de-sac.** Roman. — Québec, Institut littéraire du Québec, 1961, 223 pp., 20,5 cm.

SUR LES BORDS DE LA MANICOUAGAN, Victor Debreux, ingénieur adjoint de cinquante ans, a perdu pied et est allé s'écraser au fond d'une crevasse pierreuse. Immobilisé par la fracture d'une jambe et d'un bras, attaqué à plusieurs reprises par un épervier sanguinaire, il attend la mort. Mais ses compagnons l'ayant découvert à temps, le malheureux est hospitalisé et amputé de sa jambe malade. Revenu à une vie misérable, que doit bientôt éteindre d'ailleurs — il l'apprend — un cancer du foie, il décide de passer dans l'ivresse ce sursis. Par un procédé littéraire diversifiant les époques et les scènes, l'auteur fait se dérouler parallèlement à ce récit, mais en plus long, le film de la vie de Debreux: son enfance et sa jeunesse bridées par le conformisme social et religieux de ses parents, son temps d'université sans aération psychologique, le commencement de sa brillante carrière, ses relations dans le monde, son impression persistante de vide et le début de sa dipsomanie, sa cure de désintoxication suivie de dix années de sobriété et de succès professionnels sur plusieurs continents, le grand amour de sa vie hélas! si tôt endeuillé, enfin, à la suite et à cause de cette irréparable perte, sa rechute définitive dans un alcoolisme impérieux qui le pousse de déchéance en déchéance, lui fait perdre toute situation et l'entraîne malgré lui, cancéreux condamné, dans les bars homicides.

Ce roman écrit sous forme de confidences, en un style clair et direct, montre un aspect infiniment triste mais trop réel de bien des existences et comporte, sous-jacente, comme autrefois le spectacle de l'ilote, une utile mise en garde contre le danger permanent de l'eau-de-vie. Je crois bon d'ajouter que sa hargne fait nourrir au héros certains préjugés sur les conditions de vie du clergé.

René DAoust, *ptre.*

Presbytère Saint-Vincent-Ferrier,  
Montréal.

Torcuato LUCA DE TENA: **Age interdit.** Roman. Traduit de l'espagnol par Marie-Anne Salleron et Enrique M. Martinez. — Paris, Spes, 1961, 342 pp., 22,5 cm.

EN ESPAGNE, pendant la guerre civile, un petit gang d'adolescents et d'adolescentes s'amuse ferme sous la direction loufoque de son chef. Pour service rendu, un nouveau venu — le héros du livre — est admis dans les rangs de la bande. Premières expériences dictées par l'esprit d'équipe, découverte des exigences de l'amitié, émois spontanés en face de l'autre sexe. Puis ces garçons et ces filles grandissent et les hasards de la vie les disper-

sent. Mais le destin imprévisible peut en rapprocher quelques-uns devenus adultes. Surtout si le cœur se fait complice des circonstances.

Ce roman est d'une beauté vibrante, émouvante et très saine. Il passe en revue avec l'intérêt d'une grande franchise les problèmes toujours passionnants de l'adolescence, mais dans un esprit d'indiscutable propreté. Cette tenue de fond sans pruderie ni polissonnerie est devenue aujourd'hui un article rare et précieux.

René DAoust, *ptre.*

Presbytère Saint-Vincent-Ferrier,  
Montréal.

Léopold DERBAIX, S. J.: **La Crapaudière.** *Récits et souvenirs d'un vieux magister.* — Gembloux (Belgique), Les Éditions J. Duculot, S. A., 1961, 145 pp., 20 cm.

L'AUTEUR, qui s'attribue le titre équivoque de magister, n'a pourtant rien d'un barbacole. Quoi de moins affecté que sa langue, son style, le ton de voix de conteur qu'on lui devine, quoi de moins pédantesque que son attitude de bonhomie constante en face de ceux qui furent ses élèves? Ce magister, qui se déclare vieux, ne peut l'être que d'âge et d'expérience, non de mentalité. Avec cette confiance inaltérable qu'il porte à la conscience stimulée des jeunes, avec ce goût accusé du risque que comporte sa méthode d'éducation, avec ce parti pris enthousiaste de voir surtout le côté généreux de la nature humaine, ce maître se montre en effet surtout le contraire d'un pédagogue vieux-jeu. Fontaine de jeunesse cristalline, son recueil de souvenirs positifs rajeunira ceux que commence à guetter la méfiance envers le professeur ou envers l'élève...

René DAoust, *ptre.*

Presbytère Saint-Vincent-Ferrier,  
Montréal.

Disques Radio-Marie

Jacqueline LEMAY, O. M. M. I.: **Route claire.** Acc.: Ensemble musical sous la direction de Lionel Renaud. — Radio-Marie, NDC 45108, 45 tours durée prolongée.

CES CHANTS, composés et interprétés par Jacqueline Lemay, diffusent une joie inondée de soleil, taquinée par le vent et accordée à la vivacité des fleurs, au ramage des oiseaux. Rien de romantique dans ces mélodies. Plutôt un ton franc et direct qui plaira aux jeunes. Trois textes profanes (*Route claire, Merci, Dans la maison*) et un chant religieux sont inscrits au programme de ce disque. *Route claire* et *Merci* nous ont paru plus originaux que *Dans la maison*. Jacqueline Lemay mérite l'accueil sympathique de tous ses compatriotes canadiens-français.

*Musique de tous les temps*: Revue d'initiation musicale. n° 14, juillet 1961, *Mon-leverdi*. — En vente à Periodica, Inc., 5090, avenue Papineau, Montréal-34. — 6 numéros par année. \$12 l'abonnement.

UNE NOUVELLE REVUE, qui veut être une initiation musicale de grande classe, s'adresse aux amateurs de musique ayant les moyens de se la procurer. Chaque numéro, consacré à un compositeur ou à une période de l'histoire de la musique, comprend trente-deux pages de textes et un

Épargnez

tout en protégeant les vôtres  
avec un plan de

**La Saubegarde**

COMPAGNIE  
D'ASSURANCE  
SUR LA VIE

Siège social: Montréal

disque 17 cm. 33 t. de haute fidélité. Le numéro sur Monteverdi me paraît une réussite. Tout d'abord, sur la gravure du disque, une admirable mélodie de Monteverdi, la *lettera amorosa*, rappelle, sinon par le style, du moins par la qualité, la célèbre lettre dans *Pelléas et Mélisande* de Debussy; elle est chaleureusement interprétée par le baryton Louis-Jacques Rondeleux, accompagné au clavecin par Jeanine Reiss. Sur l'autre face, les Madrigalistes milanais chantent deux beaux madrigaux. Quant à la revue, elle contient des écrits de Monteverdi lui-même, un résumé savoureux du *Couronnement de Poppée*, drame musical en trois actes, une note pertinente d'Émile Martin sur la musique d'église de Monteverdi et une discographie au point. Il faut louer cette excellente initiative au bénéfice de la musique et de la beauté.

Jean-Paul LABELLE.

Maison Bellarmin.

Henri BUSSET: Charles Gounod. Coll. « Nos amis les musiciens ». Préface de Darius Milhaud. — Lyon, Editions et Imprimerie du Sud-Est (Oise), 1961, 105 pp., 18,5 cm.

VOICI UN TÉMOIGNAGE d'une qualité exceptionnelle, car l'A., disciple et ami de Gounod, a dirigé plus de cinq cents fois l'opéra *Faust*. Ce livre loue la bonté, l'ardeur, la foi, la noblesse et la modestie du maître et exalte le musicien, roi de la mélodie, chef de file de la musique française. Même si *Faust* occupe une place centrale dans une œuvre abondante, l'A. ne manque pas de faire valoir la pureté et l'élévation de la musique religieuse de Gounod, inspirée de Bach et de Palestrina. S'il ne s'était orienté vers le théâtre lyrique, Gounod aurait excellé dans la musique symphonique. Admiré dans son pays, le grand musicien français fut acclamé en Angleterre, en Allemagne, en Italie. La raison? Nul n'a peut-être chanté l'amour avec autant de tendresse. Certains de ses mélodies sont inoubliables: elles émeuvent encore nos auditoires contemporains. Attachante biographie, cet ouvrage plaira aux amateurs et sera précieux aux musiciens.

Jean-Paul LABELLE.

Maison Bellarmin.

I.-M. VAN DE VLERK et P.-H. KUENEN: *L'Histoire de la terre des origines jusqu'à l'homme*. Collection « Marabout-Université », n° 4. — 224 pp., 18 cm.

EN COLLABORATION: *Encyclopédie universelle, tome I*. Coll. « Marabout-Université », n° 1. — Verviers, Gérard & Cie, 1961, 767 pp., 18 cm.

HISTOIRE PASSIONNANTE qui nous jette dans le mystère des origines terrestres. Si les savants ont enregistré de nombreuses découvertes, les hypothèses non confirmées et les points d'interrogation sont encore plus nombreux. Les AA., tout en favorisant la théorie de l'évolution, sont modestes dans leurs avancés. Ils s'efforcent de marquer le point au sujet de l'état de la science actuelle et chacune de leurs affirmations s'appuie sur les faits. — Le premier tome de l'encyclopédie universelle comprend cinq traités: astronomie, géologie, météorologie, climatologie et géographie. Les AA. tiennent compte des recherches les

plus récentes dans ces diverses sciences. Très bien illustré.

Jean-Paul LABELLE.

Maison Bellarmin.

Thérèse HENROT: Belgique. Coll. « Petite planète ». — Paris (27, rue Jacob), Editions du Seuil, 1958, 192 pp., 18 cm. Prix: 4,50 NF.

QUALITÉS ET LIMITES de cette collection se retrouvent ici: photos nombreuses, qu'on voudrait mieux choisies; aperçus bien documentés des sujets à traiter; chiffres et curiosités (inventions, langue) utiles à connaître; mais jugements parfois sommaires et, du point de vue religieux, fort critiquables. On s'adresse évidemment à des adultes formés; mais pourquoi ne pas penser davantage aux adolescents?

Joseph D'ANJOU.

Charles WENTINCK: *Histoire de la peinture européenne*. Coll. « Marabout-Université », n° 2. — Verviers, Gérard & Cie, 1961, 192 pp., 18 cm.

C'EST UN TOUR DE FORCE que de ramasser en 180 pages, sans verser dans le catalogue, l'histoire de la peinture européenne. L'A. a relevé le défi avec aisance et son exposé se caractérise surtout par le sens de l'humain. En peu de mots, mais avec beaucoup d'intelligence et de nuance, l'A. analyse les écoles, les peintres et leurs tableaux. Certains jugements demeurent personnels, mais se défendent. Une bibliographie judicieuse et un index complètent l'ouvrage. Plus qu'une lecture agréable, cet ouvrage nous permet d'embrasser d'un seul regard l'une des expressions les plus émouvantes de l'homme à travers le temps.

Jean-Paul LABELLE.

Maison Bellarmin.

Pierre SEGHERS: *Le Livre d'or de la poésie française*. Coll. « Marabout-Université », n° 3. — Verviers, Gérard & Cie, 1961, 480 pp., 18 cm.

DANS SA PRÉFACE, l'A. déclare que son choix de poèmes, des origines de la littérature française à 1940, est le fruit d'une longue réflexion et d'un commerce intime avec la muse. Nous voulons bien le croire. Il reste que sa sélection, toute personnelle, manque de dimensions spirituelles. En particulier, la littérature chrétienne est totalement absente de cette anthologie. Même lorsque l'A. cite des poètes catholiques, il oublie à peu près toute œuvre à résonance spirituelle. Font

exception la *Vision*, de Marie Noël, et deux courts poèmes de Péguy. Et n'y avait-il à citer de Paul Claudel que son poème sur Verlaine? Le lecteur usera donc de son jugement critique et appréciera à sa juste mesure ce *livre d'or* qui tient parfois du palmarès.

Jean-Paul LABELLE.

Maison Bellarmin.

Mgr Francis TROCHU: *Les Amitiés du Curé d'Ars*. — Paris, Apostolat de la Presse, 1959, 342 pp., 23 cm.

UN AUTRE OUVRAGE SUR LE CURÉ D'ARS après tant d'autres: il est de Mgr Trochu. Il nous conduit plus avant dans l'intimité de cette âme surnaturellement aimante et nous la rend plus chère encore. En effet, de son coin ignoré, au diocèse de Belley, il entretint les amitiés les plus durables, les plus étonnantes. L'ouvrage les évoque une à une comme en une fresque bigarrée: le bon M. Belley, curé d'Aully, la « simplette et candide » Catherine Lassagne, qui dirigea l'orphelinat de la Providence, la paroissienne exemplaire, Mademoiselle d'Ars, le légendaire et pittoresque Frère Athanase, pendant au-delà de quarante ans son maître d'école et cérémoniaire, Mathias Loras, un compagnon d'étude, qui un jour le gifla puis s'en repentit; il devint le premier évêque de Dubuque, aux États-Unis, et fit instruire en France au séminaire Méximieux le jeune John Ireland, futur archevêque de Saint-Paul, au Minnesota. Le saint M. Vianney témoigna toujours le plus grand respect à ses évêques et manifesta à ses collaborateurs, qui ne le comprirent pas toujours, la plus exquise charité. Il encouragea Pauline-Marie Jaricot dans l'Œuvre de la Propagation de la Foi, soutint le bienheureux Julien Eymard et la bienheureuse Marie de la Providence, des Auxiliatrices du Purgatoire, dans leurs fondations. A la manière de Notre-Seigneur, il choya les enfants. Il s'intéressa beaucoup aux Trappistes, chez qui il aurait tant souhaité mourir. La visite du P. Larcordaire lui fut grande joie; il la nota de cette réflexion: « les deux extrêmes se sont rencontrés: l'extrême science et l'extrême ignorance ». Au nombre de ses amis laïques il y eut le sculpteur Cabuchet, l'architecte Bossan. Mgr Trochu n'a rien perdu de sa fervente admiration pour son héros qu'il connaît si bien et nous a présenté tant de fois. L'illustration du volume est de qualité. L'ouvrage touchera certainement quiconque admire le saint Curé d'Ars.

Rosaire LEGAULT.

*Noviciat des Jésuites, Saint-Jérôme.*

**R**omana  
**A**ssociatio  
**P**ro  
**T**ransvehendis  
**I**trinerantibus  
**M**issionariis

## RAPTIM CANADA Ltée

**AGENCE INTERNATIONALE DE VOYAGES**

Approuvée par : IATA  
ATC  
Conférence Transatlantique  
Conférence Transpacifique

Pour vous servir : **M. Luc GOU**, directeur général,  
1652, rue Saint-Hubert, Montréal-24, P. Q. - Tél. VI. 5-7223\*

Bureau accrédité de RAPTIM International

# LE PAPE NOUS PARLE

## Missions et politique

**20 mars:** *Lettre à S. Em. le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon, à l'occasion du centenaire de la mort de Pauline Jaricot et du premier Congrès missionnaire international à Lyon, du 9 au 13 mai.* — « A l'heure présente où, çà et là, à travers le monde, des troubles ébranlent et bouleversent les peuples, une chose doit prendre le pas sur tout, dans l'ordre des urgences et des préférences: c'est que les missions, destinées à porter l'Évangile aux païens, déploient une activité plus efficace, qui ne laisse place à aucune compromission avec les contingences politiques relevant d'un intérêt d'ordre purement terrestre, mais qu'elles se réclament uniquement du nom de la sainte Église, qui est la mère de tous ceux qui sont rachetés par le sang du Christ, et s'acquittent exclusivement de leur fonction d'Église. De là aussi il résulte logiquement que les Œuvres pontificales missionnaires, qu'il faut organiser de façon appropriée dans chaque diocèse et dans chaque pays, n'ont pas à disposer des sommes

d'argent à elles confiées à telle ou telle destination, au gré de conseils indépendants les uns des autres, mais doivent, en s'inspirant d'un esprit surnaturel, diriger toutes les ressources vers le lieu où résident la tête et le principe du pouvoir.

**8 avril:** *Lettre aux Romains.* — Comment la population de Rome doit se préparer au Concile.

## Agriculture et personne humaine

**11 avril:** *Allocution aux cultivateurs directs d'Italie.* — « Le sujet de l'agriculture, comme de la vie sociale sous toutes ses diverses formes, c'est la personne humaine, rachetée par le Christ et en marche vers la vie éternelle... Il n'y a rien de facile au monde; ce qui a de la valeur se conquiert avec la sueur et la fatigue; et l'on doit plaindre quiconque pense autrement, car il montre qu'il veut se mettre en dehors de l'ordre providentiel. Mais si Jésus est à nos côtés, si l'on a sa grâce dans l'âme, le devoir quotidien devient léger, la douleur se transforme en instrument d'expiation et de rédemption: l'homme apprend à se donner pour son bien propre, pour celui de sa famille et de ses frères. Et de l'acceptation des difficultés de la vie naît la paix intérieure, source de force et de sérénité de caractère. Il faut certainement faire tous ses efforts pour être à la hauteur des besoins accrues d'une justice et d'une équité plus profondes...; mais en même temps on doit se rappeler que seuls la foi et l'amour de Dieu peuvent tempérer les angoisses éventuelles, même d'ordre économique, et donner les forces nécessaires pour porter avec patience le fardeau de chaque jour. »

— *Motu proprio « Suburbicariis sedibus ».* — Nouvelle réglementation des diocèses suburbicaires.

**15 avril:** *Motu proprio « Cum gravissima ».* — Tous les cardinaux seront désormais évêques.

**19 avril:** *Allocution lors de la consécration épiscopale des 12 cardinaux diaques.*

## Pâques et la paix

**21 avril:** *Message pascal.*

**22 avril:** *Allocution à la foule massée sur la place Saint-Pierre.* — « Oh! la paix, la paix de Noël et de Pâques! soupir de tous les siècles et de toutes les nations; soupir de notre époque d'incertitudes, de peurs et de menaces réciproques!... Le respect que Nous avons de la conscience de chacun et de toutes les énergies tendues vers le bien universel, s'est manifesté en ces dernières années en des termes mesurés, non cependant sans laisser transparaître l'intime angoisse concernant le problème de la paix menacée, de la paix à laquelle en réalité aspirent tous les peuples, et dont tous redoutent la perte déplorable et possible. Le progrès scientifique et technique, qui suscite l'admiration universelle, et dont l'apostolat chrétien entend et sait utiliser largement les applications, a par ailleurs accru les motifs non imaginaires de perturbation mondiale. Chaque nation, grande ou petite, en considérant sa propre situation, même simplement dans le cadre de ses affaires intérieures, a quelque motif de craindre.

Chers fils, seul l'effort conjoint de tous peut dissiper cette crainte pour la conservation de la paix là où elle règne; et là où elle fait défaut, on doit avoir la volonté

résolue d'écartier tout danger ou toute menace susceptibles d'ébranler ses fondements. Or les fondements de la paix ne sont autres que la vérité, la justice, l'amour vrai et la disposition généreuse à donner et à se donner pour ses frères. En cela, le Seigneur Jésus a été un maître par la parole; il a été un exemple par sa vie. De lui on apprend la pratique de cet amour et de cette effusion de paix. Le recours à toute autre considération et la confiance exclusive dans les négociations et les prévisions humaines, mêmes droites, doivent être envisagés comme bien peu efficaces. Il n'y a que la paix du Christ qui puisse préserver et sauver le monde; car elle s'appuie sur les vérités éternelles, et elle a pour objet l'homme vivant dans le temps, mais en route vers l'éternité. »

**25 avril:** *Allocution lors de la réception accordée au président de la République de la Haute-Volta.* — « Telles sont les voies d'un progrès authentique et d'une véritable indépendance. La concorde entre les citoyens et la prospérité matérielle, l'épanouissement culturel, social et religieux font la grandeur d'une nation et lui assurent la place qui lui revient dans le concert des peuples. »

**28 avril:** *Lettre apostolique « Œcumenicum Concilium ».* — La récitation du Rosaire pour le succès du Concile. « Dans la vie sociale, les biens périssables et passagers ne doivent pas évincer la vérité, la justice et l'équité. On éteint la sereine lumière des cieux lorsqu'on nie l'existence de Dieu, lorsqu'on supprime d'une manière ou d'une autre les hommes, qui sont tous nos frères, ou lorsqu'on fait fi de leurs droits innés qui sont inaliénables parce qu'ils ont leur source dans leur nature d'hommes libres et dans les devoirs de la dignité de la vie chrétienne. »

**1<sup>er</sup> mai:** *Allocution en la fête de saint Joseph Artisan.* — La vérité énoncée par saint Paul: celui qui ne travaille pas ne doit pas manger, est entrée dans la sagesse des maximes instructives des peuples. Un vie imaginé sans labeur est insipide, n'a pas de valeur. Dans les diverses activités du travail, nous voyons comme autant de rayons et de grâces de participation à la lumière et à la dignité célestes.

**3 mai:** *Lettre sur les Œuvres missionnaires à S. Em. le cardinal Grégoire-Pierre Agagianian.* — « Nous invitons instamment tous ceux qui professent la foi chrétienne à manifester pour les Missions une ardeur communicative. »

**5 mai:** *Allocution aux membres de la Société italienne d'Obstétrique et de Gynécologie.* — « Vos soins s'adressent à la personne humaine... La protection la plus jalouse doit être assurée aux nouvelles vies, précieux don de Dieu; et pas seulement aux enfants, mais aux mères qui doivent être aidées dans leur vocation, dès la première attente de l'enfant, afin que le déroulement de la maternité, n'étant troublé par aucun déséquilibre psychique, jouisse du bénéfice d'une atmosphère sereine et confiante, que la foi en Dieu prépare et favorise... Tandis que certains ne cessent pas, malheureusement d'accentuer — Nous le disons avec une douleur intime — les invitations et les tentations de l'hédonisme, qu'ils essaient même de justifier et de soutenir avec des arguments d'autant plus pernicieux qu'ils sont revêtus d'une autorité scientifique apparente, vos convictions et votre bon exemple veulent être d'une grande force pour la défense de la famille, pour le bien de l'humanité. »

**Belle saison  
temps des réparations**

N'attendez pas l'affluence d'automne, confiez dès maintenant à J.-W. JETTÉ le soin de réparer ou reviser votre système de chauffage ou la plomberie. Vous serez plus vite servi, cela va de soi, et plus tranquille quand la bise sera venue! — Et s'il s'agit d'installations, appelez-nous: nos techniciens et ouvriers spécialisés allient la théorie à la pratique. Ce qu'ils font est fait pour la vie...

*Pionniers du véritable chauffage  
par rayonnement au Canada*



**Victor 9-4107  
360 EST, RUE RACHEL, MONTRÉAL**



**Haute fidélité    Stéréophonie  
Magnétophones    Haut-parleurs  
Rubans magnétiques**

**cité  
électronique**

**3165, rue Hochelaga  
Montréal 4, LA. 5-2551**

## NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

**L'Ingénieur forestier et son rôle dans l'économie de la province de Québec.** — Québec, 1962, 40 pp.

Textes des études présentées au 41<sup>e</sup> Congrès annuel de la Corporation des Ingénieurs forestiers de la province de Québec.

**Régimes matrimoniaux étrangers.** — Montréal, Wilson et Lafleur, 1962, 132 pp.

Extraits de la *Revue du Notariat*. On y passe en revue les régimes matrimoniaux d'une soixantaine de pays.

**SÉMINAIRE SOCIAL PIE-XII: Cours par correspondance.** Nos 18 à 21. — Nicolet, 1962.

Ces cours portent sur une grande variété de sujets et sont facilement accessibles à tous. En voici quelques titres: la religion, la population, l'économie politique (51<sup>e</sup> leçon: histoire économique et sociale du Canada), l'Action catholique, la Doctrine sociale chrétienne (analyse et commentaires de l'encyclique *Mater et Magistra*), le système d'éducation de la province de Québec (19<sup>e</sup> leçon: l'éducation et l'avenir de la nation canadienne-française), etc. Un précieux instrument de perfectionnement personnel.

**Yves THÉRIAULT: Si la bombe m'était contée.** — Montréal (3411, rue Saint-Denis), Editions du Jour, 1962, 128 pp.

Dans six contes dramatiques, entremêlés de documents saisissants, l'auteur nous décrit le sort qui attend l'humanité, si la guerre atomique éclate. Reste à savoir si c'est bien le public canadien qui a surtout besoin d'être convaincu des conséquences terribles d'une pareille guerre, et reste à démontrer que le fait de nous y opposer nous empêcherait d'en être l'une des premières victimes. A cet ouvrage il manque une partie positive: il est facile de susciter l'épouvante devant la guerre atomique, mais beaucoup plus difficile d'indiquer et surtout d'édifier les institutions internationales et supranationales qui seules pourront arrêter le suicide de l'humanité.

**Vocations sacerdotales et religieuses** (19, rue de Varennes, Paris), avril 1962, 164 p. (On s'abonne à Montréal, chez Periodica, 5090, rue Papineau.)

Sept études doctrinales et une étude pastorale sur les vocations hors cléricature toutes de plumes autorisées et d'un intérêt soutenu. Voici les aspects étudiés: ce genre de vocations depuis la primitive Eglise jusqu'à nos jours; les valeurs évangéliques cultivées; les signes de cet appel; quelques Pères (Grégoire de Nazianze, Jean Chrysostome, Augustin) ayant « désiré » la vie religieuse et « accepté » le sacerdoce; les types de vocations de frères dans le contexte français actuel; la formation des frères, perspective et réalisations (un autre fascicule étudiera la formation des frères enseignants); les critères communs à toutes vocations, les critères propres aux vocations

de frères. L'étude pastorale suggère comment présenter ces vocations au peuple chrétien.

Prêtres de paroisses, directeurs de vocations, frères de toutes familles ainsi que les chrétiens cultivés liront avec grand profit ces pages qui remettent à jour en son entier le problème des vocations hors cléricature.

**Adrien-M. MALO, O. F. M.: Source de rajeunissement spirituel.** — Montréal (2080 ouest, boulevard Dorchester), Editions franciscaines, 1962, 126 pp.

Ce petit livre, publié à l'occasion du centenaire de l'approbation de Lourdes, est riche de doctrine et de piété mariales. C'est de l'eau fraîche et de la foi vive qui coulent sur notre monde troublé, fatigué, en proie à d'interminables discussions, victime des beaux parleurs et de la raison raisonnante.

**S. Em. le cardinal Paul-Emile LÉGER: Chrétiens désunis. Disunited Christians. - Détresse des enfants sans famille. - La Religieuse enseignante d'aujourd'hui.** — Montréal (25 est, rue Saint-Jacques), Fides, 1962, chacun 32 pp.

Trois brochures sur les problèmes de l'heure présente. Pensée vigoureuse, directives claires; à connaître au moins par tous les catholiques de Montréal.

**Cahiers Laënnec** (12, rue d'Assas, Paris), *la Réforme hospitalière*, n° 3, 1961, *Les Malformations*, n° 4, 1961.

Sommaire du premier cahier: Esquisse d'une histoire des hôpitaux. — La réforme de 1958. — Le financement des hôpitaux. — Les congrégations religieuses et l'évolution hospitalière.

**Bulletin de la Société historique franco-américaine.** — New Hampshire (52 rue Concord), 1961, 116 p.

« Notre but est de faire rayonner et briller une présence précieuse aux Etats-Unis, celle de l'empreinte française qui peut se mesurer avec toutes les autres et cela sans exclusivisme. » (Abbé Adrien Verrette, président.)

**Aimé ROCHE, O. M. I.: Le Secret des igloos.** — Lyon (36, rue de Trion), Editions du Chalet, 1962, 208 p.

Récit historique mettant en scène les missionnaires Oblats dans le Grand Nord canadien à la poursuite des Esquimaux en vue de les convertir à la foi catholique.

**Myriam de G.: Chemin de la croix des souffrants, des meurtris...** — Château-Richer (7141, rue Royale), Editions Marie-Médiatrice, 1961, 40 p.

Pour les malades. Illustration pour chaque station.

**Bruce PHILIPS: Separatism in Quebec.** — The Southam Newspaper, Ottawa, 1962, 10 p.

Série de cinq articles parus dans une chaîne de journaux de langue anglaise au Canada. L'analyse du problème et la présentation sont objectives, souvent même sympathiques. L'A. conclut: « True national unity rests on this basic fact: Quebec is unique; this is something that should be welcomed and not resented, recognized as a powerful factor in preserving a distinctive Canadian identity. »

**Jacques-A. LAMARCHE: Le Mouvement Desjardins.** — Lévis (C. P. 142), 1962, 132 p.

Ce premier volume de la collection « Les bâtisseurs du XX<sup>e</sup> siècle » présente brièvement le fondateur de l'œuvre des Caisses populaires; il est dédié à tous les coopérateurs ainsi qu'aux fondateurs et administrateurs des Caisses populaires, des Unions régionales et de la Fédération.

**Robert PAULY: La Cuisine du jour.** — Montréal (3411, rue Saint-Denis), Editions du Jour, 1962, 160 p.

Recueil contenant 360 recettes de France et du Canada en mesures canadiennes. « Ce livre s'adresse à tous ces cuisiniers du dimanche et, bien sûr, à leur femme... Bon appétit! »

**Jean MADIRAN: La Cité catholique aujourd'hui.** — Paris (4, rue Garancière), 1962, 72 p.

Tiré à part d'un article dans la revue *Itinéraires* et dans lequel l'A. répond à l'ouvrage du P. de Soras: « Documents d'Eglise et options politiques. Points de vue sur « Verbe » et sur « La Cité catholique ».

**Chanoine Joseph DUSSEY: Les Dangers actuels du laïcisme.** — Paris (10, rue Cassette), P. Lethielleux, 1961, 32 p.

Trois brefs chapitres dans cette brochure: 1) esquisse historique sur les origines et le développement du laïcisme; 2) analyse, à la lumière de l'Eglise, des éléments constitutifs du laïcisme; 3) indication des formes actuelles et dangereuses du laïcisme.

**Jean MÉNARD: Plages.** — Montréal, Editions Beauchemin, 1962, 64 p.

Cinquante sonnets, à la versification sévère mais aux thèmes très modernes.

**Marcelle PELLISSIER: L'enfant qui a répondu oui.** — Château-Richer (7141, rue Royale), Editions Marie-Médiatrice, 1962, 48 p.

Vie du bienheureux Marcellin Champagnat racontée aux enfants et ornée de magnifiques illustrations en couleurs.

## OUVRAGES REÇUS

- ANSCOMBE, Elizabeth; CAMERON, James; CONGAR, Yves, O. P.; FRANSEN, Peter, S. J.; GRAMMONT, Paul-M., O. S. B.; LECLERCQ, Jacques; MCGRATH, Patrick; MCNEILL, Ian; MÉLIA, Elie; NEDONCELLE, Mgr Maurice; PAILLER, Mgr A.; ROBERTS Mgr, S. J.; TAVARD, Georges, A. A.; TODD, John M.; TREVETT, Reginald F.: **Problèmes de l'autorité**. Coll. « Unam sanctam », n° 38. — Paris, Editions du Cerf, 1962, 315 pp.
- AVRIL, A.-M., O. P.: **Le Dimanche à la radio**. Tome III. **Le Temps pascal**. — Paris, Les Editions du Cerf, 1962, 333 pp.
- BAUM, Gregory, O. S. A.: **L'Unité chrétienne d'après la doctrine des papes de Léon XIII à Pie XII**. Traduit de l'anglais par André Renard. — Paris, Les Editions du Cerf, 1961, 247 pp.
- BERGE, Dr André: **Propos aux parents et aux éducateurs**. — Paris, Aubier, Editions Montaigne, 1961, 292 pp.
- Cahiers de la Pierre-qui-vire*: **Découverte de l'œcuménisme**. — Bruges, Desclée de Brouwer, 1961, 220 pp.
- Cahiers de la Pierre-qui-vire*: **L'Eglise en plénitude**. — Paris, Desclée de Brouwer, 1961, 304 pp.
- CARUSO, Igor-A.: **Psychanalyse pour la Personne**. Coll. « Esprit ». — Paris, Editions du Seuil, 1962, 190 pp.
- CASSELL'S: **New French-English, English-French Dictionary**, completely revised by Denis Girard, with the assistance of Gaston Lelong, Oliver Van Oss and Charles Guinness. Canadian Edition. — Toronto, British Book Service (Canada) Ltd., 1068, Broadview Avenue, 1962, 655 pp.
- CHANSON, Paul: **Comment parler aux incroyants**. — Tours, Maison Mame, 1961, 225 pp.
- CHARPENTIER, John: **L'Ordre des Templiers**. — Paris, Editions du Vieux Colombier, 1962, 266 pp.
- CHAUFFIN, Yvonne: **Risquer sa chance sur Dieu**. — Paris, Editions France-Empire, 1961, 197 pp.
- CONNAÎTRE LA BIBLE: **Michée, Sophonie, Joël, Nahoum, Habacqouq**. Textes français par Jean Steinmann. — Bruges, Desclée de Brouwer, 1962, 117 pp.
- Donum Dei, *Cahiers de la Conférence religieuse canadienne*: **Dimensions ecclésiales des états de perfection**. Ottawa, 324 est, avenue Laurier, 1962, 119 pp.
- DROGAT, Noël: **Face à la faim**. — Paris, Editions Spes, 1961, 235 pp.
- DUCHESNAY, E.-J.: **Faune illustrée du Québec**. — Saint-Louis de Courville, P. Q., Les Editions Saint-Louis, 1961, 96 pp.
- DUPRIEZ, Bernard: **Fénelon et la Bible**. Les origines du mysticisme fénelonien. — Paris, Bloud & Gay, 1961, 232 pp.
- DUVAL, Léon-Etienne: **Messages de Paix 1955-1962**. — Bruges, Desclée de Brouwer, 1962, 232 pp.
- GOBRY, Ivan: **La Pauvreté du laïc**. — Paris, Les Editions du Cerf, 1961, 235 pp.
- GRELOT, P.: **Le Couple humain dans l'Écriture**. *Lectio Divina*, n° 31. — Paris, Editions du Cerf, 1961, 112 pp.
- HORNEFF, Joseph: **Reverrons-nous le diacre de l'Église primitive?** Traduction de Nicole Durieux, *Rencontres 57*. — Paris, Editions du Cerf, 1960, 218 pp.
- LECLERCQ, Jacques: **La Vocation religieuse**. 4<sup>e</sup> éd. revue et corrigée. — Tournai, Casterman, 1960, 221 pp.
- LEFEBVRE, Dom Georges, moine de Ligugé: **La Foi dans les Œuvres**. — Bruges, Desclée de Brouwer, 1962, 155 pp.
- LUCQUES, Claire: **La Nouvelle Pauvreté**. — Tours, Maison Mame, 1961, 270 pp.
- MAERTENS, Dom Thierry: **C'est fête en l'honneur de Jahvé**. — Bruges, Desclée de Brouwer, 1961, 223 pp.
- MOSSHAMER, Otilie: **Prêtre et Femme**. — Paris, Editions Alsatia, 1961, 220 pp.
- NITYBODHANANDA, Swami: **Queste du sacré**. — Paris, La Colombe, Editions du Vieux Colombier, 1962, 145 pp.
- PEGHAIRE, J., et POISSON, A., des Pères du Saint-Esprit: **Etre pauvre, pourquoi et comment?** — Montréal, Editions Fides, 1961, 206 pp.
- PRUCHE, Benoit, O. P.: **Histoire de l'Homme, mystère de Dieu, Une théologie pour les laïcs**. — Montréal, Editions du Lévrier, 1961, 451 pp.
- TORRELL, Jean-Pierre, O. P.: **La Théologie de l'Épiscopat au premier concile du Vatican**. — Paris, Les Editions du Cerf, 1961, 333 pp.
- VINAY, Jean-Paul, DAVIAULT, Pierre, ALEXANDER, Henry: **Dictionnaire canadien, The Canadian Dictionary, Français-anglais, French-English**, Montréal, 1962, 862 pp.

### SEMAINES SOCIALES DU CANADA

(section française)

XXXVIII<sup>e</sup> session :

## L'ÉDUCATION, PROBLÈME SOCIAL

A Montréal, du 23 au 26 août 1962

